



« Les sociétés européennes au Moyen Âge : modèles d'interprétation, pratiques, langages »

séminaire de François Menant
et Diane Chamboduc de Saint-Pulgent, ENS

2011-2012 : Comment étudier les milieux populaires urbains de la fin du Moyen Âge ?

1

François Menant
Introduction : « Approches du peuple médiéval »

1. Jalons pour l'histoire de la notion de peuple	4
Une notion imprécise.....	4
L'imprécision ne concerne pas seulement le Moyen Âge : la notion de peuple, de la société préindustrielle à nos jours.....	4
Du peuple aux classes ou aux milieux populaires	6
2- La terminologie médiévale : <i>populus</i> , ses sens, et d'autres mots pour désigner les groupes populaires....	7
L'évolution du sens de <i>populus</i> : de la communauté aux groupes dominés	7
Le popolo des communes italiennes.....	8
Le lexique des catégories populaires au XIII ^e siècle.....	9
« Commun », « menus » et misérables : la représentation du peuple à la fin du Moyen Âge	11
3. Quel est le poids démographique du peuple ?	11
Position du problème	11
3.1. Comment compter le peuple ? Les sources et leur interprétation.....	12
Sources fiscales	12
Listes de citoyens	12
Les absents et les exclus	13
3.2. Le peuple dans les sources fiscales	13
L'échelle des contributions	13
Les nihil habentes : une catégorie ambiguë, une composante importante du peuple	14
Les nihil habentes, pas indigents mais économiquement précaires	16
3.3. Les niveaux de fortune d'après les sources fiscales	17
L'exemple des villes flamandes	17

¹ Une lavandière défend sa lessive contre un petit voleur. Sculpture du cloître de la cathédrale de Norwich, XIV^e s. (C. Rawcliffe, *A marginal occupation? The medieval laundress and her work*, dans *Gender and History*, 21/1 (2009), p. 148).

Le peuple, 80 à 90 % des populations urbaines.....	18
D'autres comptages, convergeant vers une conclusion récurrente : la très forte proportion de ménages démunis	18
3.4 La mobilité géographique des « menus »	20
Moins on est riche, plus on bouge	20
Les nichil habentes, particulièrement mobiles	22
4- Le métier : classe ouvrière, organisation des métiers, précarité.....	22
4.1. La place du travail dans l'organisation et dans les représentations de la société.....	22
Activité professionnelle et classification sociale	22
Activité professionnelle, lien social et identité personnelle	22
L'organisation du travail	23
Etude de cas : La « manufacture disséminée » à Florence	24
4.2. Travail et identité sociale des classes populaires.....	25
Classe ouvrière, classes laborieuses, classes populaires.....	25
Métier et appartenance populaire	27
Pluriactivité et exclusion des Arts : deux limites à l'identification des populaires par le métier	28
4.3. Les Arts et leurs membres : une « aristocratie ouvrière », une notion en débat	30
Les Arts et leur historiographie	30
Les limites de la cohésion dans les Arts	32
Valets et compagnons, un indice de vocabulaire.....	34
Les coalitions de compagnons.....	34
Aux marges du groupe : la désaffiliation des compagnons	35
4.4. Les autres travailleurs : un « deuxième monde » professionnel, non intégré aux Arts	35
Main-d'œuvre de réserve et spécialistes sans emploi	35
La place d'embauche	36
La main-d'œuvre flottante sur les grands chantiers du bâtiment	36
4.5. Etude de cas : Les Ciompi	37
Le monde du travail à Florence	37
Le Tumulte	38
Les Ciompi	39
L'historiographie du Tumulte et des Ciompi	40
Les conditions de vie des ouvriers florentins	41
Les ouvriers florentins non Ciompi	42
4.6. Conclusion : le travail comme critère de stratification des classes populaires	42
L'aristocratie ouvrière : maîtres artisans et autres petits patrons.....	42
Les salariés employés à l'année : compagnons et domestiques.....	42
Les travailleurs pauvres.....	43
Les degrés de la précarité et la violence sociale	43
Les pauvres.....	43
« Tri ou bipartition – de l'ordre à la lutte des classes »	43
5. Travail, identité sociale et genre.....	44
Pourquoi on connaît mal le travail des femmes.....	45
L'historiographie	45
Que font les femmes ?	47
Le rôle des femmes dans l'entreprise	48
Les femmes et les associations de métiers	49
Martha Howell : une lecture gendrée de l'économie, et ses conséquences sur l'analyse sociale	50
6- Les conditions de vie	53

6.1. Travail et consommation, « les deux jambes des classes sociales ».....	53
6.2. Individu et ménage, travail et économie domestique	54
6.3. « La valeur des choses » : la circulation des biens mobiliers et de la monnaie dans l'économie populaire, à partir du cas de Nuremberg.....	56
L'insuffisance des revenus populaires pour acquérir des biens et les tactiques pour y remédier.....	56
L'économie parallèle induit des comportements spécifiques	57
6.4. Le patrimoine mobilier des classes populaires et les sources pour le connaître	58
6.5. L'alimentation	59
6.6. Culture et outils culturels	60
6.7. L'habitat	61
Que savons-nous des logements populaires ?.....	61
Propriétaires et locataires	61
La distribution topographique par niveaux sociaux : y a-t-il une socio-topographie de la ville médiévale ?.....	62
Communautés de voisinage, mixité sociale et « révolution de l'habitat » du XVe siècle	62
Le cas florentin : où habitent les Ciompi ?	65
7- Délimitation et divisions internes des groupes populaires	65
Ascension et intégration sociales.....	65
Y a-t-il des classes moyennes dans les villes médiévales ?.....	66
Appendice : quelques éléments sur l'historiographie de la culture populaire des années 60-70.....	68
Comme définir la culture populaire?	68
La mode de la culture populaire et du folklore, années 70	68
Culture populaire et religion populaire.....	68
Baktine et le Roy Ladurie.....	69
Culture populaire et folklore	69

Ces propos préliminaires au séminaire 2011-2012 expriment d'abord le besoin de faire le point sur l'objet même auquel il est consacré : les milieux populaires urbains des derniers siècles du Moyen Âge. Nous les avons déjà largement abordés l'an dernier : il s'agissait dans ce premier cycle de séances d'examiner les méthodes d'analyse qui s'offraient pour l'étude des sociétés médiévales, mais les cas d'application choisis ont concerné de plus en plus, en cours d'année, des milieux populaires saisis sous différents aspects.

Nous avions cependant délibérément repoussé à un stade ultérieur de la réflexion tout essai d'une définition précise des milieux dont nous nous occupions, de crainte d'enfermer cet ensemble de personnes dans des désignations et des délimitations mutilantes, qui en écarteraient certaines parties ou fixeraient des critères d'appartenance trop stricts ou incomplets. Nous avons donc préféré entrer dans le vif du sujet en examinant des cas concrets de milieux populaires sous les aspects de leur culture, de leurs modes de consommation, de leurs choix politiques ou de leurs sensibilités religieuses. Nous avons en somme rassemblé un échantillonnage d'études sur les pratiques de ces milieux, dans tous les domaines, avant de nous risquer à en proposer des définitions.

Il me paraît utile, au point où nous en sommes –c'est-à-dire vraisemblablement à mi-chemin du séminaire, à moins qu'à l'issue de cette nouvelle série de séances il ne rebondisse pour une troisième année-, de tenter une présentation plus synthétique de ce groupe social : il s'agira de rappeler ou de fixer un ensemble de notions de base sur son nombre, la chronologie de sa genèse et de son développement, sa composition socioprofessionnelle, la distribution de son habitat.... En somme des indications assez simples mais aussi globales que possibles, qui

nous permettront de repartir d'un pied sûr pour de nouvelles analyses thématiques, et qui faciliteront aux nouveaux participants au séminaire l'accès à la réflexion commencée avant leur arrivée.

1. Jalons pour l'histoire de la notion de peuple

Une notion imprécise

La notion, a priori plutôt simple pour nous, s'avère plus difficile à cerner pour le Moyen Âge. Le mot existe bien *-populus*- et est même d'usage courant, mais la valeur moderne de « peuple » tarde à s'affirmer², et lors du passage à la langue vulgaire, le français adopte de préférence pour désigner les groupes populaires des mots comme « commun », « menus », et de façon générale des termes qui expriment l'infériorité sociale, ou indiquent le métier³.

Le colloque *Le petit peuple au Moyen Âge*⁴ –courageux par le choix de son thème et important par les acquis qu'il a réalisés-, qui pourrait paraître offrir une référence médiévale à ce terme, a en fait pris comme titre une expression qui a certes cours au Moyen Âge mais est loin d'être la seule pour désigner les groupes populaires, et n'est même sans doute pas la plus usuelle⁵ : pour se placer dans une terminologie médiévale, il aurait été préférable de l'intituler par exemple « Les menus au Moyen Âge », ce qui n'aurait certes pas été bien explicite pour la lecteur d'aujourd'hui⁶.

L'imprécision ne concerne pas seulement le Moyen Âge : la notion de peuple, de la société préindustrielle à nos jours

En cherchant un peu, je constate que cette incertitude sur la notion de peuple n'est pas spécifiquement médiévale. La grande époque de la notion de peuple, c'est en fait le XIXe siècle, avec Michelet⁷, Victor Hugo, toute une littérature, une historiographie, une analyse politique qui mettent le peuple au centre de l'histoire, dont il devient acteur majeur, tandis que son triomphe en est le but final, et lui confèrent une personnalité et une voix. Mais auparavant la représentation du peuple semble bien négative, et les classes dominantes éprouvent même une certaine difficulté à prendre conscience de son existence en tant que groupe social en rapport avec le leur. La formation de la classe ouvrière, qui accompagne la Révolution industrielle, va conduire aux analyses, qui se veulent scientifiques, de Marx et des autres théoriciens socialistes.

Le livre de Déborah Cohen, *La nature du peuple*, et sa séance au séminaire de l'an dernier⁸, suffisent à montrer que jusqu'au milieu du XVIIIe siècle au moins le mot existe mais le

² Les dictionnaires, que ce soit de latin médiéval ou d'histoire, ne donnent pas d'entrée (*Dictionnaire du Moyen Âge*, DEMA, *Dict. raisonné*, *Lexikon...*), ou des sens très éloignés du « populaire » et sans nuance de différenciation sociale : le grand nombre, la foule (Du Cange, sens 1 : *turba*, *multitudo*), « l'ensemble des hommes et des femmes » [d'une ville, d'une région...] (Niermeyer), le peuple chrétien, les fidèles d'une paroisse ou d'un diocèse (Niermeyer ; Du Cange, sens 2). Et les synthèses d'histoire sociale ou d'histoire urbaine n'abordent pas de front la définition du peuple, en tout cas urbain. Voir toutefois ci-dessous ce que dit Du Cange à propos de *minutus populus*.

³ Cf. ci-dessous, partie 4.2, particulièrement l'absence du mot « peuple » dans l'enquête provençale.

⁴ *Le petit peuple dans l'Occident médiéval. Terminologies, perceptions, réalités*. Actes du Congrès international tenu à l'Université de Montréal, 18-23 octobre 1999, dir. P. Boglioni, R. Delort et C. Gauvard, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002.

⁵ Voir ci-dessous.

⁶ Alors que l'enquête dirigée par Michel Mollat sur « Les pauvres au Moyen Âge » et les deux livres de ce titre qu'il en a tirés portent un nom qui est à la fois médiéval et actuel : le mot « pauvre » est le plus usuel depuis le haut Moyen Âge pour désigner ce groupe socio-économique –avec certes des variations dans la notion de pauvreté elle-même. M. Mollat (dir.), *Études sur l'histoire de la pauvreté (Moyen Âge-XVIIe siècle)*, 2 vol., Paris, 1975 ; M. Mollat, *Les pauvres au Moyen Âge*, *Étude sociale*, Paris, 1978.

⁷ Jules Michelet, *Le peuple*, 1846.

⁸ D. Cohen, « Problèmes historiographiques et méthodologiques de l'histoire du peuple: qu'est-ce qu'une identité politique populaire au XVIIIe siècle? ». En ligne :<http://www.histoire.ens.fr/histoire-medievale.html>

groupe social correspondant ne se définit qu'en creux, négativement, par rapport aux élites – d'autant plus que ce sont ces élites elles-mêmes qui ont le monopole du discours à son sujet. Je me contente de renvoyer au texte de l'intervention de D. Cohen : il serait trop long de retracer le cheminement intellectuel qu'elle analyse, et qui conduit –non sans susciter de furieuses controverses entre les historiens des dernières décennies- à la genèse du « peuple » comme entité sociale et politique. Le lien avec la révolution industrielle, sans être toujours limpide, est cependant évident. Relevons en passant que le *Trésor de la langue française*⁹, qui exprime l'état du vocabulaire entre XIXe et XXe siècles, définit encore le peuple négativement, « en creux », comme « l'ensemble des personnes qui n'appartiennent pas aux classes dominantes socialement, économiquement et culturellement de la société».

Autre notion bien claire après la lecture de D. Cohen –qui s'inspire, sur ce point en particulier, de Thompson¹⁰ : la diversité professionnelle au sein du peuple pré-industriel. On y reviendra dans la seconde séance d'introduction. Limitons-nous pour l'instant à la constatation, éminemment transposable aux villes des XIIIe-XVe siècles, que le groupe populaire n'est pas exclusivement, ni sans doute majoritairement, composé d'ouvriers de l'industrie, travailleurs peu qualifiés d'établissements importants, ni même plus largement de salariés : il y a de tout dans le peuple de la fin du XVIIIe siècle, comme, on le verra, dans celui du XIVe siècle¹¹.

La reconnaissance de cette diversité n'est cependant pas le fait de tous les historiens, même les plus grands. Ainsi Daniel Roche est bien plus restrictif lorsqu'il définit l'objet de son livre *Le peuple de Paris* : « On a retenu comme peuple les classes laborieuses salariées ; c'est un mixte [sic] qui exclut les maîtres artisans et les boutiquiers indépendants, et qui regroupe les ouvriers, les compagnons des industries et du commerce ainsi que les domestiques »¹².

La majorité des auteurs, sociologues ou socio-historiens, semblent en fait opter pour une conception large des classes populaires, débordant de beaucoup le monde ouvrier ou même celui du salariat des entreprises de production, en y incluant artisans et commerçants indépendants, petits employés, etc.¹³, dont beaucoup sont très proches des artisans et même des paysans, par les liens familiaux et le style de vie.

L'introduction de la notion de style de vie est un élément important de cette définition large des classes populaires : elle comprend les conditions matérielles d'existence (stricto sensu, c'est ce qu'on appelle le mode de vie), mais aussi « toutes les dimensions de la pratique symbolique »¹⁴. La prise en compte du style de vie permet donc d'analyser les relations et les représentations sociales des classes populaires sous le même angle dont les élites bénéficient depuis longtemps, et de plus en plus.

C'est cette définition large des milieux populaires -certes un peu floue à ses marges- que nous adopterons aussi. Mais nous reviendrons sur cette question, essentielle pour notre propos, de la définition du « peuple » ou des « classes populaires ».

⁹ <http://atilf.atilf.fr>. Il s'agit d'un dictionnaire fondé sur de premières versions des XIXe et XXe siècles, et refondu dans les années 70 en 16 volumes, puis mis en ligne. Il est en fait impossible de savoir de quand date chacune des définitions. Elles correspondent en tout cas à des états anciens de l'usage plutôt qu'à une mise à jour récente.

¹⁰ Sur Edward P. Thompson, voir l'introduction au séminaire 2010-2011.

¹¹ Voir ci-dessous, 4.2, §§ « Classes populaires, classes laborieuses, classe ouvrière », et « Pluriactivité et exclusion des Arts ».

¹² Daniel Roche, *Le peuple de Paris. Essai sur la culture populaire au XVIIIe siècle*, Paris, 1998, ainsi que les commentaires de P. Alonzo et C. Hugrée, *Sociologie des classes populaires*, Paris, 2010, p. 16.

¹³ Florilège de ces prises de position : P. Alonzo et C. Hugrée, *Sociologie des classes populaires* ..., chap. 1. Cf. aussi G. Noiriel, *Les ouvriers dans la société française, XIXe-XXe siècle*, Paris, 1986.

¹⁴ C. Grignon et J.-C. Passeron, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, 1989, p. 145.

Du peuple aux classes ou aux milieux populaires

Le peuple en tant que notion et en tant qu'acteur régresse ensuite au cours du XXe siècle, me semble-t-il –en tout cas depuis les années 70-, tandis que la catégorie du « populaire », elle, reste très importante dans tous les domaines, y compris celui des sciences humaines. Il y a un parallélisme certain, et une conjonction fréquente, avec la notion de classe ouvrière, même si les groupes populaires, on le verra amplement, débordent à toutes époques le monde ouvrier – même en pleine révolution industrielle, et encore à l'apogée de la société de classes, fondée sur la grande entreprise aux nombreux salariés, qu'elle a suscitée, autour de 1900.

La sociologie française a pris ainsi un grand tournant, juste avant et surtout après la guerre, en centrant son intérêt sur l'étude des classes populaires et de la classe ouvrière –qui était à son apogée en nombre et en poids politique-, sous l'influence alors dominante dans les sciences humaines du marxisme et de l'attrait exercé sur de nombreux chercheurs par le parti communiste. Le fil conducteur qui part de Maurice Halbwachs¹⁵ et Henry Chombart de Lauwe¹⁶ aboutit aux études actuelles sur les classes populaires et sur leur formation¹⁷, et à la recherche d'une classe ouvrière aujourd'hui pulvérisée par les transformations économiques¹⁸. Nous en reparlerons dans une prochaine séance, contentons-nous pour le moment de souligner que l'intérêt pour le peuple est très vif chez les sociologues, français en tout cas. Le terme lui-même est tombé en désuétude¹⁹, mais on utilise abondamment les expressions de classes populaires, classe ouvrière, milieux populaires, groupes populaires, dont tout un courant sociologique s'applique depuis une vingtaine d'années à revivifier et légitimer l'emploi dans les bouleversements que connaît la société, et très particulièrement la classe ouvrière²⁰.

L'intérêt des sociologues s'est cependant déplacé de l'identité collective aux pratiques et au quotidien des milieux populaires, et ils en ont multiplié les approches : aux efforts pour définir la classe ouvrière, ses sentiments d'appartenance et ses rapports avec les classes dominantes, s'est substituée une « pluralité des sociologies du populaire »²¹ qui s'étend au travail et aux rapports de domination, mais aussi au statut symbolique dans la société et à la façon dont il est perçu par ceux qui le portent, à la vie privée, aux rapports familiaux, au style de vie²², aux expressions culturelles, aux attitudes face au bouleversement des modes de consommation.

Au total, il vaut certainement la peine pour nous de chercher s'il existe un objet social qui

¹⁵ Maurice Halbwachs, 1877-1945. Sa thèse de doctorat : *La classe ouvrière et les niveaux de vie*, Paris, 1913 ; et Id., *Les classes sociales*, 1942.

¹⁶ Paul-Henry Chombart de Lauwe, 1913-1998. P.-H. Chombart de Lauwe, *La vie quotidienne des familles ouvrières : Recherches sur les comportements sociaux de consommation (Travaux du centre d'études sociologiques)*, 1956 ; 3^e éd., Paris, CNRS, 1977, précédée d'une nouvelle introduction « La classe ouvrière et les méthodes de recherche depuis 1950 » et suivie d'une étude « Le prolétariat a-t-il disparu ? ».

¹⁷ Avec des jalons comme G. Noiriel, *Les ouvriers dans la société française...*, ou Alain Dewerpe et Yves Gaulupeau, *La fabrique des prolétaires. Les ouvriers de la manufacture d'Oberkampf à Jouy-en-Josas (1760-1815)*, Paris, 1990 (et en ligne) ; A. Dewerpe, *Le monde du travail en France, 1800-1950*, Paris, A. Colin (coll. Cursus), 1989.

¹⁸ Une version personnelle et familiale en a été donnée par le livre de notre nouvelle (mai 2012) ministre de la Culture, Aurélie Filippetti, *Les derniers jours de la classe ouvrière*, 2003.

¹⁹ En revenant sur cette introduction pour la mettre en ligne en mai 2012, je remarque que le mot a fait un retour spectaculaire dans le vocabulaire des hommes politiques –pas seulement à gauche, loin de là- et dans les médias lors de la campagne de l'élection présidentielle (en concurrence avec « les classes moyennes », autre grand groupe social qui a été dépossié par la campagne : voir à la fin de ce texte, partie 7). Restera à chercher à quelle notion, quel groupe social correspond le terme, selon chacun de ceux qui l'ont employé : il semble avoir en général plutôt un sens globalisant, proche de celui du haut Moyen Âge (l'ensemble du corps politique, et non pas les classes populaires : voir ci-dessous).

²⁰ Voir par ex. le bon résumé de cette évolution dans P. Alonso et C. Hugrée, *Sociologie des classes populaires*, Introduction.

²¹ P. Alonso et C. Hugrée, *Sociologie des classes populaires*, p. 12.

²² Sur la notion de style de vie, qui inclut la pratique symbolique, voir ci-dessus.

correspond à la notion de « peuple » au Moyen Âge, mais il est plus facile et efficace d'utiliser un vocabulaire plus souple, pour lequel les sociologues ont montré la voie : « groupes populaires », « milieux populaires », « classes populaires » (cette dernière expression très utilisée en sociologie depuis quelques années, en alternance avec « classe ouvrière »).

La substitution des « classes populaires » ou « milieux populaires » au « peuple » et l'intérêt renouvelé et diversifié que suscitent ces milieux depuis trois générations chez les experts ès sciences sociales, français en particulier²³, ne résout d'ailleurs pas leurs problèmes de visibilité dans le champ social : la considération, ou simplement l'attention, habituellement accordée aux milieux populaires est sans rapport avec leur poids démographique et leur rôle dans la production –même si ceux-ci ont l'un et l'autre décret²⁴ : « Des classes populaires (presque) invisibles », avance Henri Rey, un des principaux sociologues contemporains qui se sont consacrés au sujet²⁵. C'est aussi la situation qu'il nous faut affronter pour le Moyen Âge.

2- La terminologie médiévale : *populus*, ses sens, et d'autres mots pour désigner les groupes populaires

Une fois établies ces notions, qui facilitent notre approche de la catégorie « peuple » médiévale, il faut malgré tout commencer par une étude du vocabulaire médiéval lui-même : le mot peuple, *populus*, se rencontre dans les textes médiévaux, mais quel sens a-t-il ?

L'évolution du sens de populus : de la communauté aux groupes dominés

Jusqu'au XIIe siècle, le mot *populus* désigne l'ensemble d'une communauté, classes sociales confondues : communauté urbaine ou autre groupe civique, ou très souvent communauté de croyants : peuple de Dieu, ensemble des chrétiens d'une paroisse, d'un diocèse, ou laïcs par opposition aux clercs. On trouve ici le sens ecclésial des classements sociaux, qui est habituel jusqu'à l'époque post-grégorienne : l'individu relève avant tout de l'*ecclesia*, d'une communauté ordonnée par ses croyances et la préoccupation collective de son salut. Les distinctions sociales s'insèrent dans ce cadre d'ensemble. Et pour parler du peuple au sens « populaire », on utilise plutôt *plebs* ou *vulgaris*²⁶.

Populus conserve parfois après le XIIe siècle ce sens universel et ecclésial. Dans les *exempla*

²³ Ou dans le monde anglo-saxon, en parallèle à Thompson et Hoggart (cf. séminaire 2010-2011, Introduction), avec un livre célèbre comme celui de M. Young et P. Willmott, *Family and Kinship in East London*, 1957 (Cf. www.infed.org/thinkers/peter_willmott.htm).

²⁴ La clef de la question était peu accessible jusqu'à ces derniers mois : c'est l'HDR d'Olivier Schwartz, *La notion de classes populaires*, université de Versailles-St-Quentin, 1997, restée inédite. Mais la situation vient de changer : O. Schwartz a publié, près de quinze ans après, d'amples extraits (49 p.) de ce texte : Olivier Schwartz, « Peut-on parler des classes populaires ? », dans *La Vie des idées*, 13 septembre 2011, <http://www.laviedesidees.fr/Peut-on-parler-des-classes.html>. L'auteur n'a pas cherché à faire de mises à jour, mais la longue présentation qui ouvre le document le met en perspective dans l'évolution qu'a connue la recherche entre-temps. Le texte reste de toute façon fondamental pour nourrir une réflexion sur les classes populaires. On pourra voir aussi les autres articles et conférences, plus rapides, que Schwartz a publiés sur le sujet, souvent en ligne, par exemple O. Schwartz, *Quelques réflexions sur la notion de "classes populaires"*, conférence donnée à Lyon (ENS LSH et ISH) en 2005, publiée sous forme audio et vidéo sur le site <http://socio.ens-lyon.fr>, avec bref résumé ; O. Schwartz, « Vivons-nous encore dans une société de classes ? Trois remarques sur la société française contemporaine », *La vie des idées*, <http://www.laviedesidees.fr/Vivons-nous-encore-dans-une.html>.

²⁵ H. Rey, « Des classes populaires (presque) invisibles », dans *La France invisible*, dir. S. Beaud, J. Confavreux, J. Lindgard, Paris, La Découverte, 2000, p. 547-556.

²⁶ A.-M. Bautier, « Étude lexicologique et sémantique du mot "populaire" ... dans la latinité occidentale avant 1200 », *Acta Antiqua Academiae Scientiarum Hungaricae*, 23/ 3-4, 1975, p. 285-303. Résumé par J. Berlioz et M.-A. Polo de Beaulieu, « Entre lieux communs et vie quotidienne : le petit peuple dans les recueils d'*exempla* des XIIIe et XIVe siècles» dans *Le petit peuple...*, p. 46-52, à la p. 46.

du XIII^e siècle par exemple²⁷, le mot désigne encore le peuple en général, ou plutôt un ensemble de chrétiens (paroisse...).

Mais l'acception dominante de *populus* change à cette époque : il prend le sens qu'avaient *plebs* et *vulgaris* (qui restent d'ailleurs en usage, au moins sporadiquement). Il désigne dès lors la partie inférieure de la population d'une ville, ou d'une autre communauté, par opposition à l'élite identifiée en termes de richesse (*divites*) ou plus souvent de suprématie et de commandement (*potentes, optimates*), de distinction statutaire (*milites, cives, burgenses*) ou de supériorité dans un classement binaire (*meliores, maiores*) ou ternaire (en insérant la catégorie intermédiaire des *mediocres*)²⁸.

Le popolo des communes italiennes

Mon expérience des communes italiennes confirme que *populus* a d'abord un sens général et plutôt politique, la communauté des habitants d'une ville dotés de droits civiques (ou ecclésial : peuple chrétien). Le mot est utilisé dès le début du XII^e siècle, voire la fin du XI^e, pour désigner l'ensemble des membres de la commune (*cives* ; ainsi à Gênes, Pise, Plaisance, Crémone...), mais le plus souvent il ne s'applique qu'à ceux qui ne font pas partie de l'élite dirigeante, la *militia*. Il peut d'ailleurs être remplacé par *pedites* (« fantassins »), symétrique de *milites* surtout mais pas seulement dans les fonctions militaires : l'armée se compose des *milites* et des *pedites*, mais le corps politique de la commune peut être décrit selon la même bipartition.

Ce sens complexe du mot *populus*, à la fois social (ceux qui n'appartiennent pas à l'aristocratie) et politique (exclus ou semi-exclus du régime consulaire) s'impose à la fin du XII^e siècle, avec l'affirmation politique du *popolo*. C'est alors en effet –exactement dans la dernière décennie du siècle, avec un remarquable synchronisme d'une ville à l'autre- que le *Popolo*²⁹ entre dans le jeu politique un peu partout en Lombardie et en Vénétie : formation d'une organisation propre (*societas populi*), expression de revendications, premières luttes violentes, obtention d'un partage des magistratures dans les meilleurs cas.

Popolo va dès lors être d'emploi courant, mais avec deux et même trois acceptations distinctes - même si elles s'appliquent à peu près au même groupe social- :

-sociale (les catégories de la population les moins aisées, ou non privilégiées)

-ou politique (ces mêmes catégories, dans leur lutte pour participer au pouvoir politique : elles deviennent un parti politique, le *Popolo*, opposé à celui des *milites* qui rassemble les anciennes élites).

-Dans les communes, la distinction est également militaire : les *milites* servent à cheval, c'est même ce qui les définit et leur donne leur nom (et leur assure des revenus supplémentaires aux frais de la commune, cf. Maire Vigueur) ; le *populus* forme l'infanterie communale, groupée par compagnies de quartiers. Il y a ensuite contamination, de riches *populares* se mettant à chevaucher (« chevalerie communale »). Notons que l'obligation militaire –qui a une valeur censitaire : achat d'armes, longues absences pour les campagnes, interrompant le travail- pose une barrière inférieure au *populus* : ceux qui ne servent pas dans l'armée ne sont pas compris dans la citoyenneté.

Le sens social, qui seul nous intéresse ici, se diversifie : *popolo grasso*, *popolo minuto*. On retrouve des catégories exprimées ailleurs par *maiores/mediocres/minores*.

Thomas d'Aquin offre un bel exemple de la façon dont *populus* s'est diversifié et assoupli

²⁷ Berlioz et Polo de Beaulieu, « Entre lieux communs et vie quotidienne... ».

²⁸ Parmi de nombreux textes qui opèrent ce genre de classements, relevons les sermons *ad status* (ci-dessous) et les œuvres de Thomas d'Aquin (ci-dessous), attentifs aux identités sociales des fidèles.

²⁹ On utilise parfois des graphies différentes selon que le mot est utilisé dans le sens d'organisation politique (Popolo) ou de groupe social (*popolo*).

dans ses significations³⁰ : outre les sens classiques, il lui donne un sens politique, celui-là même qu'il prend à cette époque dans les communes italiennes lorsque le Popolo devient un parti.

Le lexique des catégories populaires au XIIIe siècle

Populus devient alors (XIIIe siècle) très courant à toutes sortes de niveaux de langage, et se complète de qualificatifs, souvent peu élogieux, pour désigner son caractère « populaire », précisément, sa différence d'avec les élites, ou pour isoler la partie inférieure du *populus*. On parlera ainsi du « pauvre peuple », avec une nuance de commisération pour ses malheurs³¹, ou moins aimablement du « vil peuple »³² ou du *populus vulgaris*³³. Le mot *populaires* est encore plus usuel que *populus*, pour désigner les membres de celui-ci.

Beaucoup d'autres expressions, où domine le mépris, fleurissent d'ailleurs à partir du XIIIe siècle pour désigner les classes populaires, ou leurs secteurs les plus pauvres et les moins intégrés : *humiles*, *ignobiles*, *parvuli*, *plebeii*, et encore *rudus* (*rudus populus*), *idiota*³⁴ (*rudissimus idiota*), *homines animales*... *Minores*, *vulgares*, *populares* (*turba vulgarium*...), *vulgaris*. Thomas d'Aquin utilise quant à lui *infimis populus*, *vilis populus* (ou *vilis plebs*)³⁵. Il va de soi que ces désignations du peuple, souvent peu flatteuses, se trouvent sous la plume des élites, dans les sources narratives ou normatives. Impossible d'enquêter sur la façon dont les *populaires* se nommaient eux-mêmes et ressentaient leur identité sociale : le « nous/eux » et, le *highbrow/lowbrow*, conduites de distinction sociale inversée dont Richard Hoggart³⁶ et Lawrence W. Levine³⁷ ont exploré les nuances, n'ont malheureusement pas leur place dans les analyses des représentations des classes populaires médiévales.

Dans les sermons³⁸ -source privilégiée pour l'analyse des catégories sociales-, de nombreuses expressions indiquent le petit peuple. Ranulphe de la Houblonnière, curé de la paroisse Saint-Gervais (1270) puis chanoine de Notre-Dame (1280) et évêque de Paris (1288), adresse certains de ses sermons, prononcés dans divers lieux de culte parisiens, aux clercs, mais d'autres « aux simples gens »³⁹ ; selon l'éditrice, N. Bériou, ses auditoires laïcs auraient été en majeure partie féminins. Humbert de Romans (recueil d'*exempla* de 1263-1277) parle de *gens minuta et pauperrima*, *populus minutus*, *turba popularis*... Ce vocabulaire existait

³⁰ P. Boglioni, « *Populus*, *vulgaris* et termes apparentés chez Thomas d'Aquin », dans *Le petit peuple...*, p. 69 – 100.

³¹ J. Dumolyn, « “Le povre peuple estoit moult opprimé”: elite discourses on “the people in the Burgundian Netherlands (fourteenth to fifteenth centuries) », *French History*, 23/2 (2009), p. 171-192 (en ligne, Brepols).

³² Thomas d'Aquin, ci-dessous.

³³ Du Cange, art. *populus*.

³⁴ « *Ignorant* » et non pas « *idiot* », déjà en latin classique.

³⁵ Quant à l'expression *parvus populus*, on la trouve sporadiquement depuis longtemps, mais elle est rare : saint François l'utilise une fois, selon deux de ses vies (Berlioz et Polo de Beaulieu, « Entre lieux communs ... », p. 46). Les prédicateurs ne la mentionnent jamais. En revanche *popolo minuto* est, au sens littéral, la traduction de « petit peuple » ; il a pris dans le contexte des communes italiennes une signification particulière, mais très proche au fond de celle -jamais vraiment explicitée- de « petit peuple ». Voir en particulier S. K. Cohn, *The Laboring Classes in Renaissance Florence*, New-York-Londres, 1980, chap. 3, p. 65-90 : « *The Popolo Minuto* » (que je n'ai pas exploité, cf. ci-dessous).

³⁶ R. Hoggart, *The uses of literacy*, 1957 (trad. fr. : *La culture du pauvre*, 1970) ; Id., *33 Newport Street, autobiographie d'un intellectuel issu des classes populaires anglaises*, trad. fr., 1990 (trad. de *A local habitation*, 1er [1918-1940] des 3 vol. autobiographiques *Life and time*).

³⁷ Lawrence W. Levine, *Culture d'en haut, culture d'en bas. L'émergence des hiérarchies culturelles aux États-Unis* (2010), trad. fr., préface de Roger Chartier, Paris, 2010 (éd. angl. : *Highbrow/Lowbrow. The Emergence of Cultural Hierarchy in America*. Cambridge/Mass, 1988).

³⁸ Nicole Bériou, « Le petit peuple dans les sermons *ad status* du XIIIe siècle », dans *Le petit peuple...*, p. 19-40.

³⁹ Nicole Bériou, *La Prédication de Ranulphe de la Houblonnière. Sermons aux clercs et aux simples gens à Paris au XIIIe siècle*, Paris, 2 vol., 1987. Nous avons conservé pour 27 de ces sermons des *reportationes* (notes prises par des auditeurs).

sporadiquement avant le XIII^e siècle, déjà ponctuellement chez les Pères de l'Eglise puis ici et là ensuite. Le mot le plus usuel est *minutus* (parfois *populus minutus*⁴⁰), qui deviendra également le plus courant en français avec « menu » (on dit aussi menu commun, menues gens) ; également *minores*⁴¹, et on trouve aussi *humilis*, *pauper*, *miser*, *subiectus*, *inferior*, *minus potens*, *miserabilis*⁴². Les prédictateurs du XIII^e siècle, préoccupés de définir les statuts des personnes qui composent leurs auditoires pour leur adapter leur propos, vont faire un usage plus intensif de ce vocabulaire, sans jamais atteindre vraiment une classification claire. Critères majeurs pour classer une personne parmi les menus : travail manuel et soumission aux puissants. La qualité prêchée au *populus*, aux *pauperes* : la résignation à leur sort. En particulier la pauvreté volontaire n'est pas pour eux.

L'activité professionnelle, manuelle et souvent précaire, prend une bonne place dans les définitions du peuple. Le travail, même humble, a une dignité reconnue qui distingue fortement les travailleurs pauvres, méritants, des mendiants et autres oisifs (cf. ci-dessous en fin de §). Jacques de Vitry, le plus riche des prédictateurs en vocabulaire de classification sociale (et l'un des plus anciens dont on ait conservé les sermons, de la fin des années 1220), distingue dans son auditoire *maiores*, *minores*, et parfois *mediocres*, mais utilise surtout d'autres distinctions, comme le font aussi ses confrères : les qualifications professionnelles recoupent la terminologie en *minutus* etc. Jacques de Vitry cite ainsi les *operarios conductivos*, qui attendent sur la place d'embauche, et les *laici minores in gradu inferiori constituti ex laboribus suis*⁴³. On désigne aussi les travailleurs manuels comme des *laboratores*⁴⁴ (« travailleurs », au sens littéral, *labor* étant le mot usuel pour le travail⁴⁵, considéré comme activité pénible⁴⁶). Avec les *pauperes artifices*, ils constituent dans l'esprit des prédictateurs une catégorie propre, celle des travailleurs pauvres, en somme, distinguée des *miserabiles personae*, dont beaucoup sont réduites à la mendicité. Les confesseurs, dont la pratique est étroitement liée à la prédication, s'essaient eux aussi à un classement socio-professionnel de leurs pénitents, qui leur permet d'affiner leur questionnaire en fonction des

⁴⁰ C'est une des expressions retenues par Du Cange, art. *populus*, avec *populus vulgaris* et *minor populus*.

⁴¹ Du Cange, art. *populus*, donne également *minor populus*.

⁴² Bériou, « Le petit peuple dans les sermons *ad status...* », p. 28.

⁴³ Bériou, « Le petit peuple dans les sermons *ad status...* », p. 26.

⁴⁴ Selon l'analyse de N. Bériou, le mot désigne plutôt, chez les prédictateurs, des travailleurs de la terre – d'ailleurs nombreux dans toutes les villes- ; c'est le seul sens que donne le *Lexicon* de Niermeyer. Mais *laborator* a aussi un autre sens, très différent, celui de « travailleur manuel, particulièrement en milieu urbain », comme l'explique F. Franceschi en étudiant la construction de la mémoire des *laboratores* florentins. La source qu'utilise Franceschi –des témoignages au tribunal de l'*Arte della lana*- rapporte en fait principalement les propos d'ouvriers de l'industrie drapière : F. Franceschi, « La mémoire des *laboratores* à Florence au début du XVe siècle », *Annales ESC*, 1990, 5, p. 1143-1167, particulièrement n. 12. C'est le même sens classificatoire général de *laborator* qui ressort de la répartition de la population d'Avignon, en 1462, en quatre catégories distinguées par l'aisance, la dignité sociale et le type d'activité (ou la non-activité) : gentilhomme, homme de métier (« menestrel ou artiste »), « *laborador* » et « *jove* [c'est-à-dire valet, cf. ci-dessous, 4.3, § « Valets et compagnons, un indice de vocabulaire »] de marchant ou d'autre...ny autre servidor » (P. Bernardi, « Le métier : réflexions sur un mode d'identification », dans *Le technicien dans la cité...*, p. 93-107, à la p. 103).

⁴⁵ Sur ce que recouvre au Moyen Âge la notion de travail : R. Fossier, *Le travail au Moyen Âge*, Paris, 2000 ; J. Le Goff, art. « Travail », dans Id. et J.-C. Schmitt (dir.), *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, 1999, p. 1137-1149 ; J. Le Goff, « Le travail dans les systèmes de valeur de l'Occident médiéval » et « Discours de clôture », dans *Le travail au Moyen Âge. Une approche interdisciplinaire. Actes du colloque international de Louvain-la-Neuve*, 21-23 mai 1987, dir. J. Hamesse et C. Muraille-Samaran, Louvain-la-Neuve, 1990, p. 7-22 et 413-424 ; James R. Farr, *Artisans in Europe, 1300-1914*, Cambridge, 2000, p. 10-12 (résumé pour l'essentiel les travaux antérieurs, de Le Goff principalement). On trouvera des pistes de réflexion nouvelles dans Catherine Verna et Philippe Bernardi, « Travail et Moyen Âge : un renouveau historiographique », dans *Comment les historiens parlent-ils du travail ?*, *Cahiers d'Histoire*, 83, 2001, p. 27-46, aux p. 28-29.

⁴⁶ Cette connotation est relevée par la plupart des travaux cités n. précédente. Sur la pénibilité de beaucoup de tâches dans les sociétés préindustrielles, voir le bref mais éloquent article de Philippe Braunstein. « La peine des hommes est-elle objet d'histoire ? », dans *Les dépendances au travail. Médiévales*, 30, 1996, p. 9-12.

péchés que suscité le plus souvent tel ou tel métier⁴⁷. Nous allons revenir à ces distinctions, qui sont très importantes.

« *Commun* », « *menus* » et *misérables* : la représentation du peuple à la fin du Moyen Âge

Au total, il y a donc à partir du XIII^e siècle –c'est-à-dire lorsque les classes populaires des développements effectivement en ville et prennent dans certaines d'entre elles un réel poids social et politique- une conscience certaine chez les contemporains de l'existence d'un ensemble qui inclut tous ceux qui ne font pas partie de l'élite, dans son extension la plus large. Les mots utilisés ne recourent que partiellement les nôtres, le « *peuple* » moderne : ils préfèrent plutôt « *commun* », « *menus* », et toutes les variations sur la dépréciation et l'infériorité sociale des « *petits* », avec une fréquente connotation de pauvreté. Cet ensemble de termes suggère la conscience de l'existence d'une très vaste catégorie sociale, identifiée à la fois par ses ressources, ses modes de vie, son exclusion politique, sa dépendance sous diverses formes (clientèle, dépendance d'un patron...) et pour beaucoup de ses membres par le travail manuel et par une rémunération précaire.

Une étude lexicographique récente d'Aude Mairey⁴⁸ sur le cas anglais montre que le mot *people* est couramment utilisé dans le vocabulaire politique de la fin du Moyen Âge, avec des valeurs de soumission qui recourent bien la conception négative qui se dégage des analyses précédentes. La principale façon pour le peuple de s'exprimer, dans ces œuvres de théorie politique, est la protestation, point de vue inspiré par les réalités conflictuelles des derniers siècles du Moyen Âge. Lorsqu'il s'agit d'introduire l'idée d'un dialogue politique entre le peuple et les élites au pouvoir, c'est la notion de communauté que préfèrent les auteurs. D'une façon générale, Aude Mairey souligne d'ailleurs que la définition du peuple comme catégorie politique est « très épineuse » : plus l'on descend l'échelle sociale, et plus les catégories des contemporains deviennent floues. Cette incertitude est en somme l'équivalent, sous l'angle du politique, de celle que nous avons relevée dans les conceptions sociales du peuple. La réflexion politique, que nous ne le faisons ici qu'effleurer, est en tout cas une direction qui devrait être explorée pour compléter ce florilège des représentations médiévales du peuple.

Remarquons aussi l'importance que prend déjà le vocabulaire de la misère parmi les désignations du peuple. Cette tendance annonce la place que prennent dans le « *peuple* » les pauvres : ils sont à la fois sa frange inférieure et un repoussoir pour les populaires précaires, voire aisés, qui redoutent la déchéance. Les prédicateurs du XIII^e siècle choisissent déjà des mots spécifiques pour les désigner : surtout *pauper*, mot classique pour désigner l'indigence, parfois renforcé en *pauperrimus* ou redoublé en *pauper et humiliis*.

3. Quel est le poids démographique du peuple ?

Position du problème

C'est une question qui n'est jamais abordée dans les ouvrages de synthèse sur la société médiévale, les villes... En fait ces livres ne définissent pas non plus ce que c'est que le peuple, sinon par défaut : ceux qui ne font pas partie de l'élite. Le champ est alors ouvert à toutes sortes de conjectures : où passe la limite entre les deux parties du corps social, et comment estimer le nombre de ceux qui sont sous la barrière ? Ils constituent de toute façon l'immense majorité de la population urbaine (90% ?), puisque les élites –clercs, nobles, « bourgeois »- sont peu nombreuses. La limite entre élites et non-élites varie sensiblement

⁴⁷ J. Le Goff, « Métier et profession d'après les manuels de confesseurs au Moyen Âge », dans *Beiträge zum Berufsbewusstsein des mittelalterlichen Menschen*, dir. P. Wilpert et W. P. Eckert, Berlin, 1964, p. 44-60, repris dans Id., *Pour un autre Moyen Âge*, p. 162-180.

⁴⁸ A. Mairey, « Qu'est-ce que le peuple ? Quelques réflexions sur la littérature politique anglaise de la fin du Moyen Âge », *Les langages politiques au Moyen Âge*, *Dossier de la revue Médiévales*, 57 (2009), p. 53-74.

d'une ville à l'autre, d'un pays à l'autre, selon les époques et aussi selon les critères qu'adoptent les contemporains et les historiens : le critère de revenus, en principe révélé par les sources fiscales, est le plus élémentaire, et permet d'évaluer la proportion de gagne-petit ; mais il s'avère toujours insuffisant (pour des raisons sur lesquelles on reviendra). Au-delà, le projet de classification navigue –si j'en crois mes connaissances, forcément superficielles car le domaine est très vaste à l'échelle européenne- dans un inconnu à peu près complet.

3.1. Comment compter le peuple ? Les sources et leur interprétation

Revenons à la question de l'importance numérique du peuple. On touche ici à un problème classique de la démographie médiévale⁴⁹ : comment compter les hommes, et plus précisément dans notre cas comment définir qui appartient au « peuple », en l'absence de possibilité de prosopographie, d'information individuelle, sur les gens modestes ? Les problèmes de seuil sont considérables, et très variables de ville à ville même lorsqu'il s'agit du critère le plus simple, celui de la fiscalité⁵⁰.

Les autres critères utilisés pour identifier et dénombrer les membres des catégories populaires, au sein d'une population urbaine donnée, sont plus délicats encore à manier et pas forcément convergents : aisance apparente et formes de consommation, profession, lieu d'habitat... Ces critères peuvent effectivement permettre d'identifier qui fait partie du peuple, mais non sans ambiguïtés.

Sources fiscales

Le classement social le plus simple repose sur l'évaluation de la richesse de chacun, que les documents fiscaux permettent de mesurer à grande échelle. Par leur abondance et la relative précision de certains d'entre eux, ils constituent la source sérieuse essentielle pour ces questions⁵¹. Ce type de source se multiplie, je le rappelle, à partir de la fin du XIII^e siècle, quelques décennies plus tôt en Italie. Dans les deux siècles suivants, on conserve pour la plupart des villes des listes fiscales plus ou moins détaillées, présentant des montants d'imposition ou une estimation du patrimoine des contribuables, voire une description détaillée de ce patrimoine. Dans les cas où elles se présentent en séries, on peut mesurer des évolutions.

Listes de citoyens

Un autre type de listes classique pour compter les habitants (mâles et adultes) d'une ville est celles qui sont dressées à l'occasion d'un serment collectif (traité avec une autre commune le plus souvent) ou du recensement de l'armée. Dans ce cas aussi, il ne s'agit pas de tous les

⁴⁹ Bien posé par J.-P. Sosson, « Le « petit peuple » des villes : indispensables mesures », dans *Le petit peuple...*, p. 191-206, auquel sont empruntées les notions qui suivent. Bonne discussion de la bibliographie antérieure en début d'article. Autre bonne discussion : Philippe Braunstein, « La pauvreté au quotidien : apports et limites des sources médiévales », dans J.-P. Sosson, C. Thiry, S. Thonon, T. Van Hemelryck (dir.), *Les niveaux de vie au Moyen Âge. Mesures, perceptions et représentations*, Louvain-la-Neuve, 1999, p. 91-103. Tout le volume est d'ailleurs très utile sur cette question.

⁵⁰ Excellentes analyses de P. Braunstein, « La pauvreté au quotidien... », appuyées sur une revue de cas surtout allemands. L'article porte sur les pauvres et non sur le peuple dans son ensemble, mais raisonnements et études de cas sont aisément transposables.

⁵¹ Ce qui suit, surtout d'après P. Braunstein, « La pauvreté au quotidien... », particulièrement p. 94-96, d'où sont tirés les exemples sauf mention contraire. Je corrige en permanence les éléments fournis par Braunstein, qui concernent les « pauvres » et n'embrassent donc pas tout le « peuple ». Le champ social couvert par l'article est cependant très large. Ces chiffres, et d'autres analogues, se retrouvent ces dernières années chez beaucoup d'autres auteurs (Flandre, Angleterre, Espagne...) : évaluation de l'éventail des ressources au sein de la société, proportion de contribuables placés au-dessous de la médiane ou de la moyenne des revenus (sur ces notions, voir note ci-dessous), essais de recouper les données fiscales par des enquêtes plus fines, sur le niveau de vie notamment.... La bibliographie récente sur la documentation fiscale est par ailleurs considérable.

habitants, mais seulement de ceux qui ont des droits civiques. Or la citoyenneté a un lien étroit avec une certaine aisance matérielle : posséder une maison, être autonome économiquement.... Ces conditions économiques commandent la reconnaissance sociale et l'admission parmi les citoyens⁵². Dans les villes, celles de l'Europe du Nord surtout, où l'accès au droit de bourgeoisie est réglementé, il implique en général un revenu ou un patrimoine minimum : le conseil d'Ulm l'augmente en 1417 « parce que trop de gens pauvres » avaient été reçus⁵³. Le peuple est donc inclus, mais sa frange inférieure reste en-dehors de ces listes de citoyens : on aboutit ainsi à un résultat voisin de celui des listes fiscales.

Les absents et les exclus

Pour évaluer le chiffre de population total à partir des listes fiscales ou de serments collectifs, il faut tenir compte de la masse de ceux que leur pauvreté exclut de la vie civique : non imposables, non mobilisables, non admis à participer aux liturgies civiques. Dans l'immense majorité des cas l'évaluation du nombre des exclus et des absents relève de l'hypothèse, et en fait certains historiens ne les prennent pas en compte. On considère cependant couramment qu'un quart des habitants (adultes mâles) échappent aux listes de recensement des XIIIe-XVe siècle, quelles qu'elles soient. La grande majorité de ceux qui ne sont pas mentionnés sont certainement exclus pour des raisons censitaires, on peut donc considérer qu'ils font partie du peuple dont ils constituent la frange inférieure, celle des pauvres. Pour évaluer la proportion du peuple dans une population recensée, on ajoutera donc un quart aux totaux obtenus en dépouillant les listes.

Ainsi un serment des hommes de la petite commune toscane de Pescia, en 1331, précise –chose exceptionnelle- qu'ils ne constituent que les trois quarts des hommes de la ville : les autres ne sont pas admis à jurer, parce qu'ils n'ont pas la citoyenneté, ou bien ils sont absents⁵⁴. Le coefficient d'un quart d'exclus ou d'absents –celui-là même qui est mentionné à Pescia en 1331- a été appliqué par A. I. Pini aux listes bolonaises⁵⁵ et par E. Salvatori à celle des Pisans de 1228.

Autre forme d'exclusion politique : celle que pratique le Popolo des communes italiennes, qui lutte pour s'emparer du pouvoir, et qui s'assimile à la commune lorsqu'il y est parvenu, est très loin de comprendre l'ensemble du « peuple ».

Les statuts de la *societas populi* de Padoue –l'organisme politique où se retrouvent les hommes du *popolo*-, de 1277, insérés dans ceux de la commune, révèlent les mécanismes d'exclusion : seuls sont admis dans le Popolo les propriétaires témoignant d'une solide aisance, les membres des métiers honorables (mais non pas, si l'on comprend bien, les simples ouvriers, «travailleurs des arts mécaniques», qui de toute façon ne doivent pas dans leur immense majorité remplir la clause censitaire) et les Padouans de souche – à l'exclusion donc des immigrés récents, qui en cette fin du XIIIe siècle sont surtout des paysans pauvres⁵⁶.

3.2. Le peuple dans les sources fiscales

L'échelle des contributions

⁵² Cf. le colloque qu'organise Giacomo Todeschini à Trieste en juin 2012 : *Cittadinanza e disuguaglianze economiche: le origini storiche di un problema europeo (XIII-XVI secolo). Citizenship and economic inequality: the historical origins of a European problem (XIII-XVI c.)*.

⁵³ Mais à Fribourg-en-Brisgau le droit de bourgeoisie comporte l'autorisation de mendier en ville : des très pauvres, mendians résidents, sont donc admis à la bourgeoisie. Le cas semble cependant rare.

⁵⁴ E. Salvatori, *La popolazione pisana nel Duecento. Il patto di alleanza con Siena, Pistoia e Poggibonsi del 1228*, Pise, 1994, p. 140-178, p. 118 n. 44..

⁵⁵ A. I. Pini, «La politica demografica “ad elastico” di Bologna fra il XII e il XIV secolo», dans Id., *Città medievali e demografia storica. Bologna, Romagna, Italia (secc. XIII-XV)*, Bologne, 1996, p. 105-147.

⁵⁶ Statuts de Padoue (1277), l. I, rubr. XXXII, p. 133 : « Au temps du podestat Guido de Robertis, l'année 1277, ont été insérés les corrections et ajouts qui suivent. A l'élection des Anciens [du Popolo] ne doivent pas prendre part les mariniers, les jardiniers, les travailleurs de la terre, les bouviers, les travailleurs des arts mécaniques, les domestiques, les pêcheurs, les jongleurs, les chifonniers, les mineurs de 18 ans, ceux qui ne figurent pas sur les rôles d'imposition pour au moins 100 l. de propriété immobilière et ceux qui ne sont pas originaires de Padoue ».

Pour être imposable il faut avoir un patrimoine (dont la valeur minimale est souvent précisée) ou, dans bien des cas, un revenu du travail. La gamme des imposables est généralement très large, allant parfois jusqu'aux mendians inclus, plus souvent jusqu'aux « petits moyens »⁵⁷. Il s'agit pour les autorités d'élargir l'assiette de contribution, mais aussi d'intégrer les moins riches au corps social. Ainsi pour être imposable à Florence en 1342, il faut avoir un patrimoine valant 100 l. ou un travail artisanal ou salarié⁵⁸. À Bâle en 1476, on taxe même à un taux fixe les journaliers (5 s.) et « les pauvres gens comme les mendians » (4 s.). Les domestiques peuvent être également taxés, et parfois une taxe minime frappe tous les habitants (2 d. à Bâle en 1446). Les classes populaires entrent donc très largement dans la catégorie de population imposable.

Deux questions se posent d'emblée si l'on veut évaluer plus précisément leur nombre :

-d'une part les non-imposables, qui font aussi partie du peuple, peuvent être fort nombreux, et ne sont souvent pas recensés ;

-d'autre part il faut décider où l'on place la limite supérieure des contribuables modestes que l'on classe dans les catégories populaires. Les administrateurs médiévaux ont déjà beaucoup réfléchi à ce dernier problème, le prélèvement fiscal direct, celui des villes en particulier, étant fondé en principe sur la notion de répartition en fonction des moyens de chacun, et d'équité. Un simple classement binaire, entre petits et gros contribuables, est d'ailleurs choisi dans certaines des premières listes fiscales, et reparaît plus tard lorsque, comme dans les rôles de la taille de Paris des environs de 1300, on classe séparément ceux qui sont au-dessus et au-dessous d'un certain seuil d'imposition : 5 sous à Paris⁵⁹. On va revenir sur cette question du seuil fiscal entre les *populaires* et les élites ; c'est la plus délicate en termes de classement social car elle implique que l'on choisisse quels éléments on prend en compte pour déterminer l'appartenance aux groupes supérieurs, et l'identification d'éventuels groupes intermédiaires. Rappelons déjà que la fiscalité des villes –très étudiée ces dernières années dans les villes méditerranéennes- est la plus lourde et la plus diversifiée, plus en général que la fiscalité royale, car une bonne partie de la dépense publique est rejetée par les souverains sur les corps municipaux, et leur autonomie, voire leur indépendance complète (communes), les oblige encore à d'autres dépenses comme les fortifications, l'assistance, les distributions alimentaires et les interventions sur les prix en cas de disette...

La fiscalité des villes reflète ainsi très directement, dans ses choix, les intérêts divergents des élites –qui la plupart du temps sont au pouvoir dans le conseil de ville- et de la masse des contribuables peu aisés. L'impôt indirect, c'est bien connu, pèse surtout sur les classes moyennes et inférieures dont il taxe les besoins élémentaires (nourriture...), tandis que l'impôt direct peut être modulé de diverses façons pour conserver une certaine justice fiscale. Enfin les emprunts, volontaires ou forcés, sont une grande ressource des villes, et comme ils portent normalement intérêt ils offrent aux riches une occasion de placement qui va prendre une ampleur démesurée.

Les nihil habentes : une catégorie ambiguë, une composante importante du peuple

Les milieux populaires comprennent aussi la catégorie fiscale que l'on retrouve un peu partout des *nihil habentes*, ou « pauvres fiscaux ». Les *nihil habentes* constituent (comme aujourd'hui, *mutatis mutandis*, les ménages non imposés) une part imposante de la population : la moitié des feux toulousains sont déclarés *nichil habentes* à la fin du XIV^e

⁵⁷ Sur cette notion, voir ci-dessous.

⁵⁸ Texte cité ci-dessous.

⁵⁹ J. Le Goff, dans *La ville en France au Moyen Âge (Histoire de la France urbaine, II)*, dir. J. Le Goff, Paris, 1980, p. 316 de la rééd. de 1998.

siècle ; en Provence, ils composent environ les deux cinquièmes du total des feux⁶⁰, et le tiers des feux florentins en 1355 et 1378 (et jusqu'à 46 et 53% en Valdelsa, en 1364 et 1383)⁶¹. À Augsbourg en 1475, les *Habenichts*, qui comprennent ici les *Unterschichten*, mendiants et journaliers, forment en tout 66% de la population.

Le sens exact de l'expression est en fait ambigu, ce qui est fort gênant pour nous qui aurions souhaité utiliser les recensements de *nihil* comme un outil de comptage de la partie la moins aisée des groupes populaires. On hésite entre un sens radical de l'expression – ils n'ont absolument aucun bien, aucun revenu, et ne peuvent donc pas payer l'impôt- ou un sens relatif : ils ont quelques revenus ou un peu de bien, et ne constituent donc pas la catégorie la plus démunie ; mais ils sont dispensés d'un impôt qu'ils paieraient difficilement.

Pour certains, comme Jean Favier⁶², les choses sont simples : *nihil* signifie « rien », donc les *nihil habentes* n'ont rien et ne paient pas d'impôt. « Nombreux sont ceux que la pauvreté met à l'abri de l'impôt, ou du moins de l'impôt direct. Il y a les 'Nichils', ceux qui ne possèdent rien et dont les préposés à l'assiette font suivre le nom de la mention 'nihil', quand on n'omet pas tout simplement de les porter au rôle. Dans chaque ville, voire pour chaque impôt, un seuil est établi, au-dessous duquel on échappe à l'impôt. Il y a aussi ceux que l'on taxe et qui ne peuvent s'acquitter » (ces derniers forment donc, dans l'esprit de Favier, une catégorie différente des *nihil*, et un peu moins complètement démunie).

Michel Mollat⁶³, plus prudent, semble émettre une opinion majoritaire chez les médiévistes qui ont dû s'occuper des *nihil habentes* –opinion qui cependant ne s'exprime jamais de façon vraiment claire, eu égard à l'ambiguïté du sujet- : l'expression de « *nihil habens* » ou celle de « pauvre », « pauvre fiscal » utilisées par les registres fiscaux sont « de signification douteuse », et le concept de « pauvre fiscal » qu'elles traduisent, « utile, devra être employé avec prudence », et ne fournit que « des indications et des ordres de grandeur ». En effet, « il traduit « l'incidence de la conjoncture politique et économique plutôt que la réalité de la misère ». « La barre séparant les contribuables des exempts pour insuffisance de moyens n'exprime pas réellement le seuil économique de l'indigence ». Le seuil fiscal –poursuit Mollat- varie en effet d'une ville à l'autre, bien sûr, mais aussi d'une année à l'autre, en fonction des besoins du fisc –puisque l'impôt est de répartition-, et la limite entre contribuables et exempts se déplace donc aussi à chaque prélèvement⁶⁴.

Mollat prend cependant un peu plus parti : il pense que les *nihil* sont généralement distingués des indigents (« pauvres », « misérables », « mendiants »...), qu'on ne prend normalement pas la peine de recenser⁶⁵, et qui en tout cas ne sont pas imposables. Les « pauvres fiscaux » en revanche ne seraient pas quittes de prélèvements du seul fait de leur statut : ils paient moins, mais en général ils paient. En tout cas ils sont recensés, ce qui dans notre optique est l'essentiel.

Charles de la Roncière, auquel on doit à ma connaissance l'étude la plus précise des *nihil*, sur le cas florentin, ne permet pas vraiment de clarifier la question de savoir s'ils sont exempts

⁶⁰ M. Mollat, « La notion de pauvreté au Moyen Âge, position du problème », RHEF, 1966, p. 5-23, d'après Philippe Wolff et Baratier.

⁶¹ La Roncière, « Pauvres et pauvreté... », Partie 1, p. 662-685 : « L'indigence à Florence et dans son contado ».

⁶² J. Favier, *Finances et fiscalité au bas Moyen Âge*, Paris, SEDES, 1971, p. 149. C'est à peu près le point de vue adopté par Le Goff dans *La ville en France au Moyen Âge...*, p. 316-317, qui semble pourtant suivre de près Mollat mais simplifie un peu.

⁶³ M. Mollat, *Les pauvres au Moyen Âge...*, p. 19.

⁶⁴ Ajoutons que beaucoup de documents fiscaux –je pense aux *estimi* italiens- n'indiquent pas directement des montants de fortunes, mais donnent des chiffres affectés d'un coefficient, la *libra*, que l'historien ignore, et généralement arrondis ; cela atténue beaucoup les possibilités de comparaison.

⁶⁵ Le non-recensement peut être plus large : à Strasbourg en 1429, on déclare inutile de recenser ceux qui n'ont pas de patrimoine sur lequel pourrait peser l'impôt. A Florence en revanche, le terme de « misérable » désigne les *nihil habentes*, recensés mais exempts : A. Stella, « 'Ciompi...gens de la plus basse condition...crasseux et dépenaillés' : désigner, inférioriser, exclure », dans *Le petit peuple...*, p. 145-152, à la p. 147.

ou non. Il émet en effet d'une part l'idée qu'il y a une franchise d'impôt pour les petits revenus (on le sait à Florence pour d'autres impôts), et que ceux qui se trouvent au-dessous du seuil de franchise (dont nous ignorons le montant) sont indiqués *nichil habentes*. Mais dans ce cas les *nichil habentes* ne se distinguent pas des pauvres et des mendiants, qui, à Florence, semblent pourtant bien former des catégories différentes⁶⁶. Nous allons voir en effet que La Roncière donne de nombreux exemples de *nichil* florentins qui ne sont pas indigents et paient l'impôt.

Les nihil habentes, pas indigents mais économiquement précaires

Il n'y a pas qu'à Florence que le *nichil habens*, contrairement à ce que pourrait laisser penser son appellation, n'est pas forcément tout à fait démunis, mais éprouve simplement de la difficulté à s'acquitter de l'impôt, faute d'une assise patrimoniale suffisante. Ainsi à Esslingen au XVe siècle le *Habenichts* est défini comme celui qui n'a pas de propriété imposable, et à Dijon en 1375, quiconque ne peut pas acquérir des biens durables par son travail est considéré comme pauvre fiscal. Mais leurs déclarations indiquent parfois du mobilier, voire des biens fonciers, un champ ou une maison⁶⁷.

Le texte qui fixe les modalités de prélèvement de la gabelle des feux de 1342 dans la ville de Florence donne un bon exemple de la limite de revenus qui passe entre les *nichil habentes* et les vraiment pauvres : « Quod reductores (les employés qui rédigent le registre fiscal) tenantur in scriptis reducere separatim pauperes et miserabiles, et intelligantur pauperes et miserabiles illi qui non habent terram vel domum vel valenciam librarum centum florenorum parvorum nec exerceant aliqual artem vel ministerium »⁶⁸. Dans ce passage, les *nichil* –sans être mentionnés expressément- semblent bien distingués des *pauperes et miserabiles*, et inclus dans les contribuables titulaires de très petits revenus ou de petits biens fonciers.

En fait beaucoup de *nichil habentes* sont imposés : à Florence, 54% le sont moins que les plus démunis des possédants, mais 27% sont imposés davantage que des contribuables qui déclarent plus de 100 livres de patrimoine. « En somme l'indigence peut fort bien coïncider avec la possession d'un lopin, et l'absence totale de patrimoine ne pas exclure l'aisance »⁶⁹.

Si l'on veut tenter de sortir du flou qui entoure la notion de *nichil*, on peut donc dire⁷⁰ que :

1) Les *nichil* ne sont pas des indigents, même si le doute subsiste dans certains cas, ou dans certaines interprétations d'historiens. On pourrait plutôt les définir par la précarité de leur situation, ce qui les classe dans une vaste catégorie où nous allons bientôt trouver les « pauvres laborieux », et qui semble en fait englober la majeure partie du peuple urbain. On constate en effet que ceux des *nichil habentes* qui possèdent des biens, et dont on peut suivre les transactions (grâce à des sources fiscales ou notariales), se défont souvent de ces biens, « comme s'ils connaissaient des difficultés dont leur inscription parmi les *nichil* serait la transcription fiscale ».

2) La situation patrimoniale de ces tout petits propriétaires est en outre très fluctuante, et ils

⁶⁶ La Roncière, « Pauvres et pauvreté... », vers p. 663-664.

⁶⁷ La Roncière, « Pauvres et pauvreté... », n. 5 p. 663 : « Omnes infrascripti nichil habent nisi aliquantum suppellectulum....nisi cubiculum et ferramenta acta ad laborandum... nisi lectum et ferramenta acta ad laborandum » (*Estimo* de 1364, quartier S. Spirito). Cf. n. 6 : à Petrognano (*estimi* de 1364 et années suivantes), on trouve même parmi les *nichil habentes* un notaire et plusieurs propriétaires fonciers. Cf. les inventaires après décès de pauvres des villes allemandes, étudiés par l'excellent article de P. Braunstein, « La pauvreté au quotidien...».

⁶⁸ La Roncière, « Pauvres et pauvreté... », n. 7 p. 663. Sauf mention contraire, les citations des lignes qui suivent sont tirées de cet article de La Roncière.

⁶⁹ La Roncière, « Pauvres et pauvreté... », p. 664.

⁷⁰ En suivant surtout les analyses détaillées de La Roncière et les évaluations de Mollat, forcément moins précises mais fondées sur un ensemble de travaux couvrant différentes villes.

changent aisément de catégorie selon les années –d'autant plus que, on l'a vu, les seuils d'imposition varient aux aussi. « Sauf exception, les *nichil habentes* sont aux limites de la gêne. Statistiquement, on peut les présenter, par opposition aux possédants, comme les victimes privilégiées, virtuelles ou actuelles, de l'indigence. Leur proportion dans la population peut être considérée comme un test acceptable de la diffusion de l'indigence, les variations de cette proportion, comme un test encore meilleur des oscillations de cette indigence »⁷¹.

3.3. Les niveaux de fortune d'après les sources fiscales

L'exemple des villes flamandes

Si l'on veut essayer malgré tout de donner quelques notions sur le poids démographique des catégories populaires, on peut prendre l'exemple des villes flamandes, analysé par J.-P. Sosson sur la base des sources fiscales, à partir de nombreuses études antérieures⁷². Nous sommes ici dans une des régions les plus urbanisées et les plus actives d'Europe, riche en sources fiscales. Sosson définit le peuple –plus exactement ici le petit peuple- par un critère de revenus, considéré de façon relative : on n'est « menu » que par rapport aux gros, et la définition du groupe populaire passe donc par la comparaison des ressources, telles que les donnent les listes fiscales.

Sosson établit donc la proportion des contribuables qui sont au-dessous de la médiane et de la moyenne⁷³ des revenus, dans les sources fiscales d'une vingtaine de villes flamandes, entre la fin du XIII^e et la fin du XIV^e siècle, parfois jusqu'aux années 1420 ; ne sont pas pris en compte les *nichil habentes*, ni à plus forte raison les « vrais pauvres », totalement démunis. Même en ignorant ces deux catégories, qui représentent des pourcentages de la population considérables, l'écart de fortunes, tel que le reflètent les contributions, est énorme : 50% des imposés paient 20% ou moins du total de l'impôt, et la « tension fiscale », c'est-à-dire l'écart entre les ressources du plus et du moins imposé des contribuables d'un corpus donné (ville, rue...)⁷⁴, atteint des niveaux impressionnantes : 409 à Bruges, 600 à Ypres *intra muros*, 800 à Gand, et jusqu'à 2770 dans tel quartier de Mons. Il est caractéristique que les chiffres de tension fiscale soient bien moins élevés dans les petites villes : la raison en est que les riches y sont moins riches, et la gamme de l'imposition est donc moins étendue vers le haut

⁷¹ La Roncière, « Pauvres et pauvreté... », p. 665. La Roncière a effectué un sondage sur les *nichil* de quelques *pievi* rurales du quartier Santo Spirito dans les registres d'*estimo* de 1364, 1371 et 1383 : ils forment 46% de la population dans les deux premiers registres, 53% dans le troisième (léger appauvrissement global de la population). Lorsque la profession du chef de famille est indiquée, on constate que 66 à 73% des *laboratores* (fermiers ou métayers) sont des *nichil*. « Les fermiers sont donc plus menacés que les autres ruraux dans ce dernier quart du XIV^e siècle ». On peut penser qu'un sondage équivalent en milieu urbain révélerait un large recouvrement entre la qualité de *nichil habens* et un statut professionnel de travailleur pauvre, tels que ceux dont les ressources sont analysées dans C. de la Roncière, *Prix et salaires à Florence au XIV^e siècle, 1280-1380*, Rome, 1982.

⁷² J.-P. Sosson, « Le « petit peuple » des villes ... ».

⁷³ Médiane : Si on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de chiffre d'affaires..., la médiane est la valeur qui partage cette distribution en deux parties égales. Ainsi, pour une distribution de salaires, la médiane est le salaire au-dessous duquel se situent 50 % des salaires. C'est de manière équivalente le salaire au-dessus duquel se situent 50 % des salariés (<http://www.insee.fr/fr/methodes>).

Moyenne : La moyenne est l'indicateur le plus simple pour résumer l'information fournie par un ensemble de données statistiques : elle est égale à la somme de ces données divisée par leur nombre. Elle peut donc être calculée en ne connaissant que ces deux éléments, sans connaître toute la distribution. La moyenne d'une distribution n'est pas toujours le meilleur indicateur : la médiane est souvent plus pertinente. Mais son calcul exige de connaître toute la distribution, ou en tout cas sa partie centrale. (<http://www.insee.fr/fr/methodes>).

⁷⁴ L'expression « tension fiscale » semble inventée par Sosson (« Le « petit peuple » des villes ... », p. 197-199), elle ne se trouve nulle part ailleurs. On pense au *fiscal stress*, expression au contraire courante, mais celle-ci désigne la pression fiscale, et non un différentiel entre contribuables.

La grande majorité des contribuables recensés dans les sources flamandes sont au-dessous de la moyenne et/ou de la médiane ; ils sont en général 70 à 80% dans cette situation, et jusqu'à 95% dans la banlieue d'Ypres. C'est un autre indice de la très forte différenciation des fortunes et du nombre très élevé des moins riches, voire des franchement pauvres : les contribuables comprennent une infime minorité de très riches, une minorité de personnes riches ou aisées, et une énorme masse de gens modeste ou pauvres⁷⁵.

Une autre voie d'évaluation des catégories populaires par les sources fiscales est offerte par Chris Dyer, sur les *poll taxes* anglaises des XIV^e et XV^e siècles⁷⁶. Ici les contribuables comprennent tous les salariés, jusqu'aux plus modestes –à l'exception de ceux, apparemment très nombreux, qui parviennent à échapper au recensement- ; nous avons donc, grossièrement, une large tranche des classes populaires, couvrant leur centre et leur frange inférieure, indigents exclus. Leur proportion dans les chiffres globaux de contribuables est partout très importante, une fois admises de fortes variations, en campagne surtout, et leur contribution fiscale, en moyenne très faible, reflète la modestie de leurs revenus.

Le peuple, 80 à 90 % des populations urbaines

La mesure de l'échelle des fortunes que l'on peut faire pour les villes flamandes est l'approche la plus claire et la plus éloquente du poids démographique du peuple, et de sa pauvreté. Si l'on s'en tient au seul critère économique, le peuple est là : cette proportion de la population citadine totale (qui exclut encore les plus pauvres, eux-mêmes en grand nombre) peut être considérée, sans trop de réserves, comme la place démographique que tient effectivement le peuple dans la ville. Resteraient bien sûr à l'ajuster en fonction d'autres critères, principalement en tenant compte que les *populaires* les plus aisés sont au-dessus de la moyenne des revenus. Si l'on ajoute au nombre des contribuables peu fortunés, tel qu'il ressort de ces chiffres, les pauvres fiscaux, les indigents non recensés et les *populaires* aisés (certes moins nombreux), les classes populaires, considérées sous l'angle des ressources, englobent la très grande majorité de la population des villes : on peut penser que 80 à 90 % de la population se rangent dans cette catégorie.

D'autres comptages, convergeant vers une conclusion récurrente : la très forte proportion de ménages démunis

Ailleurs que dans les villes flamandes, on n'a guère, à ma connaissance, de vue d'ensemble aussi large du poids démographique des classes populaires, tel que l'indiquent les sources fiscales. Ces sources existent, mais leur exploitation tend plutôt à définir des groupes plus étroits que le peuple dans son ensemble. Il s'agit en général des pauvres, définis selon des critères dont la variété empêche d'avoir une vue d'ensemble précise (en raison aussi des absents : indigents, pauvres fiscaux). On peut cependant estimer la place des classes populaires : le recensement fiscal (*libra*) de Pérouse de 1285⁷⁷ établit l'*estimo* moyen à 280 livres, mais 60% des citoyens n'atteignent pas 100 livres, et ils possèdent, ensemble, moins de 10% de la richesse totale. À l'opposé, 5% des foyers possèdent 42% de la richesse. La proportion des riches est beaucoup plus forte intra muros –ce qu'on appelle ici *terra vecchia* que dans les faubourgs.

La richesse des sources florentines, à partir surtout de la seconde moitié du XIV^e siècle, permet des estimations plus serrées. A. Stella analyse la répartition de la population florentine

⁷⁵ Données les plus explicites : J.-P. Sosson, « Le « petit peuple » des villes ... », tableaux IV p. 200 et V p. 201.

⁷⁶ C. Dyer, *Standards of Living in the Middle Ages. Social Change in England c. 1200-1520*, Cambridge, 1989, chap. 8, “The wage-earners”, p. 211-233.

⁷⁷ A. Grohmann, *L'imposizione diretta nei comuni dell'Italia centrale nel XIII secolo. La libra di Perugia del 1285*, Rome, 1986, chap. 5 p. 63-105 : « La struttura economico-sociale della città sulla base delle parrocchie », p. 63-106, partic. la synthèse des analyses par paroisse, aux p. 96-97, avec les tableaux 12 et 13 p. 104-105.

dans la seconde moitié du XIV^e siècle (50 000 habitants, après la forte baisse due à la Peste) d'après les registres fiscaux, autour de l'identification des meneurs des Ciompi ; il conclut⁷⁸ que les riches représentent 5 à 10% de la population, les « classes moyennes » 30%, et les « pauvres » 50 à 70%, dont un tiers non imposable. Un siècle et demi plus tard, le *catasto* de 1427 analysé par David Herlihy et Christiane Klapisch-Zuber donne sans surprise des chiffres analogues : « 14% des ménages florentins ne possèdent rien du tout ; après déduction des abattements autorisés, la proportion passe à 31%. À l'autre bout de l'échelle sociale, le 1% le plus riche des feux urbains –une centaine de familles- dispose de plus du quart de toute la fortune de la ville, soit du sixième de la richesse totale de la Toscane ! À elle seule, la part de ces familles dépasse celle qui est aux mains des 87% les plus pauvres des contribuables urbains... Les 3000 familles florentines les plus riches -5% du total- détiennent, quant à elles, plus de richesses que les 57 000 autres contribuables de tout le territoire florentin»⁷⁹. L'écart entre maximum et minimum de ressources déclarées par les chefs de famille florentins est de 1 à 5 000 en 1378, et de 1 à 4 000 en 1404 : encore bien davantage que dans les villes flamandes.

L'impression générale est en somme constante, d'une ville à l'autre, d'un pays à l'autre :

- 20 à 40% de la population recensée (auxquels il faut en général ajouter les indigents, non pris en compte par les enquêteurs) est considéré comme pauvre, c'est-à-dire vivant dans une précarité constante et à la limite de l'exemption fiscale.
- Un nombre équivalent de contribuables a une situation économique si fragile (salariés sans patrimoine, hommes à tout faire, très petits patrons, femmes seules chefs de ménage...) qu'ils sont à la merci du moindre accident : cherté, deuil familial, accident patrimonial... : ils sont sans cesse prêts à glisser dans la catégorie inférieure, celle des précaires permanents.

On arrive en additionnant ces deux grandes catégories à une proportion récurrente de 80% de ménages⁸⁰ en situation économique précaire ou franchement dégradée. Ces proportions semblent rester stables à travers l'Europe depuis que l'on dispose des premières sources fiscales sérielles, dans la seconde moitié du XIII^e siècle, jusqu'à la fin du X^e. En fait la proportion de vrais pauvres augmente sensiblement : nous verrons plus tard que cette montée de l'indigence, très vivement ressentie par les contemporains, est une caractéristique majeure des XIV^e et X^e siècle. Elle tend probablement à masquer l'extension, bien plus grande encore, de la pauvreté laborieuse et de la médiocrité des conditions de vie, qui doivent concerner à des degrés divers la grande majorité de la population urbaine. Les écarts entre les très riches et les ménages en plus ou moins grande difficulté ne font que se creuser à partir de

⁷⁸ A. Stella, *La révolte des Ciompi. Les hommes, les lieux, le travail*, Paris, 1993, p. 261 (sur cet ouvrage, voir aussi ci-dessous). Les catégories définies par Stella ne correspondent pas exactement à celles des autres auteurs (qui sont pour lui les classes moyennes, les pauvres, les non imposables?), mais les ordres de grandeur sont ceux que l'on retrouve ailleurs, et la recherche prosopographique et socio-topographique qui les accompagne est exceptionnelle.

⁷⁹ D. Herlihy et Ch. Klapisch-Zuber, *Les Toscans et leurs familles. Une étude du catasto florentin de 1427*, Paris, 1978, p. 249-251.

⁸⁰ J'utilise avec une certaine liberté, pour ces évaluations à base fiscale, la notion de ménage, dominante aujourd'hui dans les statistiques socio-économiques. Grossièrement, c'est à peu près l'équivalent du « feu » fiscal du Moyen Âge : une famille partageant ses ressources, et vivant normalement en commun. La prise en compte de la petite communauté qui vit du salaire du chef de famille, et éventuellement d'autres membres de la famille, est essentielle pour apprécier le niveau de vie, puisque celui-ci baisse mathématiquement avec le nombre de personnes qui partagent le revenu : c'est la donnée fondamentale des budgets populaires des villes médiévales. Pour une vue perspicace des rapports qui s'instaurent au sein des ménages pour sauvegarder ces équilibres délicats, on suivra les observations de Florence Weber, renouvelées et affinées au fil de ses différents travaux sur l'économie domestique. Les milieux qu'elle étudie et leurs conditions de vie correspondent tout à fait, à une époque bien sûr différente, aux milieux populaires dont nous nous occupons ici.

la fin du XIII^e siècle⁸¹.

Ainsi à Lunel en Languedoc⁸², en 1295, 18% des habitants sont exempts d'impôt pour cause de pauvreté, et 33% à Carcassonne en 1304. À Dijon, qui bat les records de pauvreté, les « feux misérables » représentent en 1397 80% de la population, et davantage si l'on additionne (comme on peut le faire dans les estimes de 1431 et 1433) « feux misérables » et « feux mendiants », les deux catégories bourguignonnes de l'exemption fiscale. À Orvieto en 1292, ville et *contado* confondus, on recense 10% d'indigents et de mendiants assistés, 20% de gens vivant de leur seul travail, et encore 10% de très petits propriétaires que leur bien ne suffit pas à nourrir : au total 40 % de pauvres. À Toulouse, dans l'estime de 1335, en partie conservée, la moitié des ménages recensés (476 sur 936) n'ont pas le patrimoine minimum (10 livres) pour être imposés ; encore ne recense-t-on pas les misérables, et la liste ne comporte pas du tout de petits métiers : domestiques, brassiers, journaliers, mendiants.

Dans les villes françaises du Nord, c'est la catégorie des « menus » qui correspond aux contribuables pauvres ou aux *nihil habentes* du Midi, situés au-dessous de la moyenne ou de la médiane des revenus : ils sont 42% dans le rôle de la taille de Paris de 1297, 47% dans celui de 1298 ; à Reims, 40 à 60% selon les paroisses (et on est sûr ici que les indigents ne sont pas recensés, la liste ne concernant que les bourgeois de Reims). Ces menus sont de petits artisans et des ouvriers ; on a l'impression d'une forte mobilité (ils ne paraissent guère sur les rôles suivants), et très vaguement d'une certaine ségrégation topographique au moins dans le cas de Reims, très faible toutefois.

L'échelle des fortunes est si distendue, des très riches aux plus infimes des « menus », que la participation des « menus » au total de l'impôt est très faible, en dépit de leur nombre : 2 à 5% dans les deux cas cités.

3.4 La mobilité géographique des « menus »

Moins on est riche, plus on bouge

Lorsque la conservation de plusieurs états successifs d'une même source fiscale permet de prendre une vue synchronique, on constate immanquablement que la mobilité est très forte : d'un recensement à l'autre, une fraction consistante des contribuables disparaît. Certains sont morts, l'incertitude des désignations peut en masquer d'autres, mais la plupart sont partis. Une observation plus fine montre que les plus pauvres –ouvriers, petits artisans, manœuvres...– sont aussi les plus enclins à bouger, tandis que les vieilles familles patriciennes se poursuivent sur des générations, sauf accident biologique ou politique. Le pourcentage de départs devient vertigineux à mesure que l'on descend dans l'échelle sociale et que l'on s'intéresse à des citadins de plus fraîche date : sur les 102 hommes dont les noms figurent dans la liste fiscale de Périgueux de 1350, alors qu'ils ne paraissaient pas dans la précédente, quatre ans plus tôt, pas moins de 82% ne sont déjà plus mentionnés dans les recensements suivants⁸³.

Le *catasto* florentin de 1427 offre suffisamment de détails pour avoir permis à Herlihy et

⁸¹ Il faudrait affiner la chronologie, en introduisant par exemple l'idée que la dégradation du sort des classes populaires, associée depuis les années 1270 aux difficultés annoncées, connaît une rémission notable avec la détente démographique qui suit la peste. Voir *Les disettes dans la conjoncture de 1300 en Méditerranée occidentale*. Actes du colloque de Rome (27-28 février 2004), dir. John Drendel, Monique Bourin et François Menant (« La conjoncture de 1300 en Méditerranée occidentale », I), Rome, 2011 (Collection de l'Ecole française de Rome, 450) ; Monique Bourin, Sandro Carocci, François Menant et Lluís To Figueras, « Les campagnes de la Méditerranée occidentale autour de 1300 : tensions destructrices, tensions novatrices », *Annales HSS*, juillet-septembre 2011, n° 3, p. 663-704 ; *La mobilità sociale nel medioevo: rappresentazioni, canali, protagonisti, metodi d'indagine* (Atti del convegno, Roma, 28-31 maggio 2008), dir. Sandro Carocci, Rome, 2010 (Collection de l'Ecole française de Rome, 436), *passim*.

⁸² Les exemples qui suivent sont tirés de M. Mollat, *Les pauvres...* p. 282-286.

⁸³ J. Le Goff, dans *La ville en France au Moyen Âge*, p. 323, d'après Arlette Higounet –Nadal qui a consacré une grosse étude à la démographie médiévale de cette ville riche en sources.

Klapisch⁸⁴ d'analyser en détail les mouvements et les occupations des migrants : ils confirment que la grande majorité des immigrés du *contado* vers la ville sont des pauvres, voire des très pauvres, et que la déficience économique qui les chasse de leur village – surendettement, exploitations trop petites pour vivre... – les empêche aussi d'avoir une destinée meilleure en ville : la grande majorité se cantonne dans des emplois subalternes. Il s'agit d'ailleurs surtout de jeunes, de sexe masculin, qui deviennent apprentis ou domestiques. Quelques ruraux aisés émigrent aussi, dans des conditions très différentes.

Cette forte mobilité est associée à la précarité des ressources et du logement : l'ouvrier quitte plus facilement son logement en location que le patricien la maison familiale héritée de ses ancêtres. Elle est corrélée aussi à l'instabilité des conditions de travail : Geremek a été le premier à souligner combien les travailleurs étaient mobiles. Ceux qui le sont le plus sont les moins qualifiés, attendant en vain d'être recrutés sur la place d'embauche⁸⁵ puis errant à la recherche d'emplois, souvent saisonniers –travaux agricoles, chantiers du bâtiment- qui ne durent jamais bien longtemps⁸⁶. Ceux-là glissent aisément dans le vagabondage, voire la criminalité : les profils biographiques de délinquants tracés par Geremek à partir des archives du Châtelet en illustrent des dizaines de cas. L'intermittence du travail, entrecoupé de périodes de chômage plus ou moins prolongées, est un fléau majeur pour les travailleurs peu qualifiés, et elle est sans aucun doute un facteur important de la montée du vagabondage et de la délinquance au XIV^e siècle⁸⁷. Cette augmentation est bien connue à Paris par exemple, et très fortement perçue par les contemporains⁸⁸.

Citons aussi, parmi les grosses troupes de saisonniers en mouvement, les ouvriers agricoles, dont les déplacements à longue distance viennent d'être très clairement démontrés, sur le cas andalou, par Mercedes Borrero⁸⁹.

Mais la mobilité est forte aussi chez les maîtres et compagnons de certains métiers très qualifiés, qui sont demandés sur des chantiers lointains : l'exemple le mieux connu est celui du bâtiment, dont les grands chantiers peuvent déplacer des centaines d'hommes, dont d'indispensables équipes de techniciens ; mais les spécialistes de la métallurgie ou de

⁸⁴ D. Herlihy et C. Klapisch-Zuber, *Les Toscans...*, p. 313-324.

⁸⁵ Ci-dessous.

⁸⁶ Sur la discontinuité et l'irrégularité des phases d'emploi, voir ci-dessous, 4.2 (notamment l'exemple de Nuremberg à la fin du § « Pluriactivité et exclusion des Arts : deux limites à l'identification des populaires par le métier »), 4.3 (§ Aux marges du groupe : la désaffiliation des compagnons... ») et l'ensemble de 4.4 et 4.6. Parmi les références les plus pertinentes, outre Groebner (ci-dessous), P. Bernardi,

(1400-1550), Aix-en-Provence,

1995; D. Balestracci, « "Li lavoranti non cognosciuti". Il salariato in una città medievale (Siena 1340-1344) », *Bullettino senese di storia patria, LXXXII- LXXXIII*, 1975-1976, p. 67-157 ; D. Balestracci, « Lavoro e povertà in Toscana alla fine del Medioevo », *Studi Storici*, 1982, p. 565-582.

⁸⁷ On retrouve des phénomènes analogues en plein XIX^e siècle, dans le contexte de la concentration industrielle dont les grandes usines imposent de nouvelles contraintes aux travailleurs (Dewerpe, *Le monde du travail...*, p. 58-59) : l'instabilité des travailleurs peu qualifiés (« prolétariat flottant », les appelle Dewerpe) est liée à l'irrégularité de l'embauche (« instabilité inhérente à la structure des marchés du travail tributaires des fluctuations du procès productif ») et à la faiblesse de l'affiliation sociale de beaucoup d'entre eux. L'instabilité touche aussi certains hommes de métiers hautement qualifiés, pour des raisons un peu différentes, mais qui relèvent au dernier chef de l'irrégularité de la demande sur les marchés ; Dewerpe donne l'exemple des verriers de Carmaux, qui sont en surnombre chez eux l'été, parce que les fours tournent alors au ralenti, mais qui sont très demandés ailleurs. Comme à la fin du Moyen Âge, cette instabilité professionnelle, géographique et sociale peut déboucher sur l'errance, le vagabondage, voire la criminalité. Toujours comme aux XIV^e-XVI^e s., ces deux derniers phénomènes suscitent des représentations très fortes chez les possédants : les « classes laborieuses » sont encore plus « dangereuses » quand elles sont sans travail et sans feu ni lieu –en fait, c'est à ce moment-là qu'elles le deviennent.

⁸⁸ Le Goff, dans *La ville en France au Moyen Âge*, p. 343. Sur ce phénomène, voir la séance sur les pauvres.

⁸⁹ M. Borrero, « Jornaleros y braceros. La pobreza en la sociedad rural bajomedieval », dans *Ricos y pobres. Opulencia y desarraigo en el Occidente medieval* (Actas de la XXXVI Semana de estudios medievales, Estella, 2009), Pampelune, 2010, p. 323-365.

techniques textiles raffinées –la soierie par exemple– sont également très demandés, et se déplacent beaucoup⁹⁰.

Les nichil habentes, particulièrement mobiles

Si l'on en croit le cas florentin, minutieusement analysé par La Roncière, les *nichil* sont particulièrement mobiles, et leur mobilité serait une caractéristique associée à leur précarité : 20 à 30% de ceux qu'on peut identifier ont changé de paroisse entre deux *estimi* où ils sont cités. Leur mobilité est donc très forte, plus forte que celle des riches. La Roncière⁹¹ souligne en outre que cette mobilité n'est pas orientée vers la grande ville, comme on a l'habitude de le penser –avec ce qu'une telle orientation ouvre de possibilités d'évolution de situation économique, de promotion dans les meilleurs cas– : Florence draine certes en moyenne un tiers des migrations internes relevées dans les *estimi*⁹², mais elle ne fait figure de pôle d'attraction pour les pauvres qu'entre 1364 et 1371, et encore ceci n'est pas spécifique aux *nichil*. Avant et après, Florence n'attire guère l'immigration des pauvres du *contado*, qui se dirigent vers d'autres zones rurales ou vers des bourgades fortifiées (l'insécurité militaire doit jouer). La faible attractivité de Florence, assez inattendue, est attribuée par La Roncière aux conditions de travail déplorables qu'y trouvent les immigrés pauvres. Au contraire les ruraux aisés vont en bon nombre s'installer en ville, selon un phénomène bien connu.

4- Le métier : classe ouvrière, organisation des métiers, précarité

4.1. La place du travail dans l'organisation et dans les représentations de la société

Activité professionnelle et classification sociale

L'exercice de tel ou tel métier correspond normalement pour un individu à une façon non seulement d'assurer sa subsistance, mais aussi de trouver une place précise dans la société. Cette notion est parfaitement exprimée depuis 1954 par les catégories socioprofessionnelles de l'INSEE (PCS : profession et catégorie socioprofessionnelles).

Les PCS associent la place de chacun dans le corps social à son métier et ordonnent l'ensemble de la société en une « stratification », en fonction à la fois du métier, de l'indépendance professionnelle et du niveau atteint dans l'échelle professionnelle (cadre, technicien...). La création de ces catégories en 1954 est le couronnement d'une évolution dans la façon, commune et savante, de concevoir l'organisation des métiers en l'adaptant à l'évolution des conditions de travail⁹³.

La société urbaine des XIII^e-XV^e siècles connaît des modes de classification moins élaborés mais équivalents.

Activité professionnelle, lien social et identité personnelle

Reprenons, pour les transposer aux milieux populaires médiévaux, quelques phrases de Christian Baudelot sur les différentes dimensions que revêt le travail dans la société actuelle : « Le travail ne se réduit pas à un échange entre une force de travail et une rémunération ». C'est quand on est au chômage, poursuit Baudelot – et, pourrait-on ajouter en ce qui concerne le Moyen Âge, quand on vit constamment dans la précarité et l'irrégularité de l'emploi– que l'on constate l'importance sociale et morale du simple fait d'avoir un travail.

« Perdre son travail, c'est... un traumatisme social qui se répercute sur tous les aspects de la vie quotidienne :

⁹⁰ Parmi d'autres travaux sur le lien entre diffusion des innovations technique et déplacements de travailleurs qualifiés (ceux de P. Braunstein et de C. Verna notamment, et les articles du volume *Le technicien...* cité immédiatement ci-dessous), on peut citer Stephan R. Epstein, « Labour mobility, journeyman organisations and markets in skilled labour in Europe, 14th-18th centuries », dans *Le technicien dans la cité en Europe occidentale, 1250-1650*, dir. M. Arnoux et P. Monnet, Rome, 2004, p. 251-269.

⁹¹ La Roncière, « Pauvres et pauvreté... », p. 665-669.

⁹² Quant aux migrations hors du territoire florentin, elles sont peu nombreuses.

⁹³ Voir introduction du séminaire 2010-2011. De 1954 à 1982, le sigle était CSP, catégories socioprofessionnelles (9 groupes divisés en 42 catégories). Depuis 1982 il est remplacé par PCS, et le découpage est un peu différent et plus fin (plus de 400 catégories).

perte de repères dans l'espace et dans le temps, conscience de son 'inutilité au monde' [une formule très médiévale⁹⁴], impuissance à se projeter dans l'avenir [une caractéristique majeure des pauvres, particulièrement dans les sociétés préindustrielles, nous dit Laurence Fontaine⁹⁵], désagrégation du statut social... » : toutes ces notions relevées par Baudelot caractérisent bien aussi les travailleurs pauvres du Moyen Âge. Mais « le travail...est aussi au fondement et au cœur des divisions sociales instituées : patron/salarié, manuel/intellectuel, riche/pauvre, urbain/rural, qualifié/non qualifié... ». Ces constatations de Baudelot s'appliquent elles aussi aux classifications sociales médiévales, et parmi elles aux identifications du peuple, telles que nous les avons parcourues au début de cette séance. L'exercice d'un métier y tient une place centrale.

Au Moyen Âge, l'une des façons les plus courantes d'identifier une personne –mâle, en tout cas- est en effet d'indiquer son métier⁹⁶. Mais cette forme de désignation, bien commode a priori comme indicateur d'une appartenance populaire, est en fait sujette à toutes sortes d'ambiguïtés qu'il va falloir recenser.

L'organisation du travail

A la fin du Moyen Âge coexistent trois formes majeures d'organisation du travail⁹⁷, qui se recoupent et se contaminent d'ailleurs largement⁹⁸ :

-L'atelier artisanal indépendant, défini par la propriété des moyens de production (outils) et des matières premières, et la vente directe des produits fabriqués. L'atelier et la boutique correspondent à la cellule familiale, souvent élargie à des compagnons, valets et apprentis dont certains sont logés et nourris. Les femmes et les enfants de la famille du maître tiennent dans la production un rôle peu visible mais certainement important.

-La « manufacture disséminée » ou « décentralisée »⁹⁹ : l'entrepreneur répartit le travail entre des travailleurs spécialisés, faisant circuler la matière première aux différents stades de son élaboration. Cette forme de production, caractéristique de la « protoindustrie », est par exemple dominante dans la draperie florentine, dont les riches archives permettent de suivre l'organisation (ci-dessous). Elle peut correspondre, comme l'atelier artisanal, à la cellule

⁹⁴ Empruntée par Baudelot à R. Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, 1995, et probablement par celui-ci au titre d'un livre de B. Geremek, *Inutiles au monde. Truands et misérables dans l'Europe moderne, 1350-1600*, Paris, 1980.

⁹⁵ Laurence Fontaine, *Pauvreté et stratégies de survie*, éd. rue d'Ulm, 2011.

⁹⁶ Voir la présentation très nuancée de P. Bernardi, «Le métier : réflexions sur un mode d'identification ».

⁹⁷ L'article fondateur –au sein d'une vaste discussion sur la distribution du travail, la « protoindustrie » et la notion d'industrie- est celui de P. Braunstein, « L'industrie au Moyen Âge : un objet historique nouveau ? » (1998), rééd. dans Id., *Travail et entreprise...*, p. 93-114. Voir aussi P. Braunstein, « Artisans », dans *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, p. 67-75. Bons résumés de l'évolution des idées et de leur état actuel, par des auteurs qui sont certainement les plus attentifs aux nuances, dans un domaine largement gâché par les idées toutes faites : F. Franceschi, « The Economy : Work and Wealth », dans J. M. Najemy (dir.), *Italy in the Age of the Renaissance, 1300-1500*, Oxford-New York, 2004, p. 134-138 : « The organization of work » ; Catherine Verna et Philippe Bernardi, « Travail et Moyen Âge : un renouveau historiographique », dans *Comment les historiens parlent-ils du travail ?*, *Cahiers d'Histoire*, 83, 2001, p. 27-46.

⁹⁸ J'exprime ici le point de vue qui me semble définitivement dominant, en réaction à la traditionnelle conception évolutionniste et télologique de l'organisation du travail, selon laquelle le Moyen Âge et l'essentiel de l'époque moderne étaient exclusivement « l'âge de l'artisanat » (L. H. Parias, dir., *Histoire générale du travail*, II : P. Wolff et F. Mauro, *L'âge de l'artisanat, Ve-XVIIIe siècles*, Paris, 1960). Lui aurait succédé celui de l'industrie, après une révolution industrielle considérée comme un tournant nettement délimité dans le temps à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe. Voir la revue historiographique critique de Verna et Bernardi, « Travail et Moyen Âge... », p. 29-30, et Braunstein, « L'industrie au Moyen Âge... ». Et encore les définitions données par Bernardi, *Maître, valet...*, p. 24-25. On peut aussi toujours revenir à la réflexion extrêmement critique de J. Rancière, « The Myth of the Artisan : Critical Reflections on a Category of Social History », *International Labor and Working Class History*, 24 (1983), p. 1-16, avec les commentaires de W. H. Sewell et de C. H. Johnson, p. 17-20 et 21-25 : Rancière s'attaque ici essentiellement au rôle des artisans dans le militantisme ouvrier du XIXe siècle (rôle généralement supposé comme de premier plan, et dénoncé ici comme un mythe), mais son effort pour mettre en lumière les différentes facettes de la condition d'artisan –qualification, autonomie, culture...- peut être extrapolé aux situations médiévales.

⁹⁹ Voir plus de détails ci-dessous, à propos du cas florentin.

familiale, et ici aussi femmes et enfants jouent un grand rôle, certaines tâches comme le filage étant presque entièrement réservées aux femmes.

-La « manufacture centralisée », qui préfigure l'usine moderne : les travailleurs des différentes spécialités sont rassemblés en un seul lieu, et les opérations s'enchaînent sans déplacement géographique. Un volant important de travailleurs non ou peu spécialisés (comprenant des femmes et des enfants) peut s'ajouter à ces techniciens pour exécuter les tâches de main-d'œuvre : manutention, foulage... La manufacture centralisée consacre la séparation entre le travail et la vie privée, dans les lieux et dans les moments de la journée. Femmes et enfants, tout en y étant largement employés, y tiennent donc une place différente de celle qu'ils ont dans les deux types d'entreprises précédents, calqués sur la structure familiale.

Etude de cas : La « manufacture disséminée » à Florence¹⁰⁰

La production de biens de haute qualité pour l'exportation, les beaux draps de laine au premier chef, ne s'accommode guère du morcellement des tâches entre de toutes petites entreprises. La culture pratique acquise par les grands marchands, notamment florentins, fondée sur l'écriture comptable comme outil de rationalisation et de contrôle, et les capitaux qu'ils ont commencé à accumuler, leur permettent dans la seconde moitié du XIII^e siècle d'élaborer une nouvelle organisation du travail, que les historiens appellent le plus souvent aujourd'hui «manufacture (ou industrie) disséminée» ou «déconcentrée» ou *Verlagssystem* (on écrit aussi *Verlagsystem*)¹⁰¹.

Le système de production et ses antécédents

Dans ce nouveau système, le marchand-entrepreneur se charge de la fourniture des matières premières, souvent acquises au loin, comme la laine anglaise, de leurs transformations successives et de la vente du produit fini. Les différentes étapes sont réalisées soit dans ses propres ateliers par des salariés, soit par des artisans travaillant chez eux pour son compte. Pour le marchand, cette activité s'intègre à celles, déjà nombreuses, que mène de front sa société, depuis la banque jusqu'au grand commerce ou à la tenue d'une boutique ; pour l'artisan en revanche, il s'agit d'un changement radical de statut : il était un producteur libre, vendant souvent lui-même sa marchandise, il devient travailleur dépendant.

On entrevoit d'abord ce système dans les villes de la vallée du Pô, Plaisance en premier lieu, pour la production de cotonnades. Patrizia Mainoni a observé des pratiques analogues dans les Alpes bergamasques dès la seconde moitié du XIII^e siècle pour la production du «drap de Bergame», étoffe de qualité moyenne produite avec la laine locale, mais largement exportée : les marchands-entrepreneurs des gros bourgs des vallées ou de la ville font réaliser chez eux les phases préliminaires et les finitions, commissionnant tissage, foulage et teinture à des spécialistes. Ces méthodes sont très proches de celles des *lanaiuoli* florentins, mais à petite échelle : le mieux connu de ces entrepreneurs, Bonesco de Cazano, mort en 1289, est aussi aubergiste, hôtelier et marchand de fromage, et conduit ses diverses activités dans les mêmes locaux. Dans d'autres cas les marchands bergamasques passent simplement commande de pièces de drap, payées d'avance, à des ruraux qui travaillent la laine de leurs propres moutons et qui recourent à des spécialistes pour certaines opérations, au moins le foulage et l'étendage.

Mais c'est dans la première moitié du XIV^e siècle que le système fonctionne à grande échelle, et c'est à Florence qu'il trouve sa forme la plus aboutie : sa mise au point coïncide avec l'apogée de la draperie florentine.

Deux exemples : les Dal Bene et les Strozzi-Credi

Ce sont les livres de comptes de Francesco dal Bene que nous allons prendre comme guide, à la suite de Bruno Dini¹⁰², pour suivre le processus de fabrication dans ce type d'entreprise. La période est un peu tardive pour nous, puisque la maison dal Bene a fonctionné –et intégralement conservé sa comptabilité- de 1355 à 1370 ; mais on ne dispose pas de vue aussi complète pour la période précédente, pour laquelle on n'a pas d'archives de *lanaiuoli*. Francesco dal Bene possède une boutique, un atelier (*casa dei lavoranti*), et loue deux entrepôts équipés pour le tri des laines, toutes importées d'Angleterre. Huit ou neuf personnes sont employées en permanence pour les tâches de coordination et de contrôle. Le travail préparatoire est effectué

¹⁰⁰ D'après F. Menant, *L'Italie des communes (1100-1350)*, Paris, 2005.

¹⁰¹ Article de référence sur le *Verlagssystem* : W. von Stromer, « Une clé du succès des maisons de commerce d'Allemagne du Sud : le grand commerce associé au *Verlagssystem* », *Revue Historique*, CCLXXXV/1, p. 29-50.

¹⁰² B. Dini, «I lavoratori dell'arte della lana a Firenze nel XIV e XV secolo», dans *Artigiani e salariati...*, p. 27-68 (rééd. dans Id., *Manifattura, commercio e banca nella Firenze medievale*, Florence, 2001, p. 141-172).

par les ouvriers appelés *sottoposti*¹⁰³, salariés à la journée ou à la semaine et travaillant pour la plupart dans la *casa dei lavoranti*. Les opérations se transportent ensuite au domicile de la fileuse, puis dans l'atelier du tisserand, au moulin à foulon, chez le teinturier ; tous ces spécialistes sont payés à la tâche (*cottimo*) ou au temps passé, la plupart possèdent leur matériel. Une fois exécutées les finitions, le drap retourne chez dal Bene, qui le met en vente ou l'exporte. L'ensemble du cycle peut durer plus d'un an et immobilise un capital important. Disponibilité de capitaux, maîtrise de la comptabilité, rigueur technique et financière, information sur les marchés, tels sont les éléments de réussite des marchands-entrepreneurs.

On a également conservé quelques années (1386-1390) du livre de comptes de la société Strozzi-Credi, dirigée par une des familles les plus influentes de Florence. Il révèle une entreprise organisée à peu près comme celle des Dal Bene, sur le modèle de la manufacture disséminée, avec de nombreux travailleurs aux statuts divers et des capitaux importants. L'étude de ce document par Alessandro Stella souligne la complexité des procédés d'organisation de la chaîne production, et le rôle décisif qu'y tient l'écrit documentaire¹⁰⁴.

4.2. Travail et identité sociale des classes populaires

Classe ouvrière, classes laborieuses, classes populaires

Les diverses formes d'organisation de la production se traduisent par des rapports sociaux différents et structurent le monde des travailleurs.

La première notion à clarifier est le rapport entre les milieux populaires que nous cherchons à identifier et les « classes laborieuses » ou une « classe ouvrière » employée dans l'industrie (classe dont on va discuter la réalité au Moyen Âge, mais qu'il est commode de prendre comme point de départ, sous réserve de confirmation). On peut rappeler en préalable que même au plus fort de l'industrialisation, à la fin du XIXe siècle, les classes populaires débordent largement la seule catégorie des « ouvriers »¹⁰⁵, au sens industriel du terme¹⁰⁶. Les « classes laborieuses » ou les « travailleurs » comprennent en réalité aussi un grand nombre de travailleurs qui ne sont pas des salariés réguliers, qui ne travaillent pas dans des structures de production qu'on peut considérer comme industrielles (par leur taille et leur mode de production) et même qui ne sont pas des travailleurs manuels¹⁰⁷ (petits employés, hommes de plume, de comptes, de bureau et de comptoir¹⁰⁸ : une catégorie dont nous allons dans un instant observer le développement à la fin du Moyen Âge).

La situation des milieux populaires médiévaux, est de ce point de vue, pleine de diversité et de nuances.

D'abord, ils sont composés de toutes sortes de catégories professionnelles plutôt hétéroclites, de façon assez analogue à ce qu'on trouve au début de la révolution industrielle¹⁰⁹ : ouvriers du textile bien sûr, mais aussi artisans avec leurs compagnons, petits commerçants, notaires et autres hommes de plume et de culture pratiquant pour les administrations, etc.

¹⁰³ Littéralement « soumis », « placés en bas [de la hiérarchie des travaux] ». Ce sont les ouvriers qui n'ont aucune autonomie envers le patron. Ils constituent le groupe social des Ciompi (ci-dessous).

¹⁰⁴ A. Stella, « *Ars lane ou ars rationandi ?* », dans *Le marchand au Moyen Âge*, Nantes, 1992, p. 113-119 ; rééd. dans P. Boucheron et O. Mattoni (dir.), *Les espaces sociaux de l'Italie urbaine*, Paris, 2005.

¹⁰⁵ Curieusement, Bernardi, *Maître, valet...*, p. 25, décide d'employer « ce terme dans un sens plus réduit que celui qu'il avait au Moyen Âge, pour désigner toute personne ne travaillant pas pour son compte, par opposition au patron ». La notion de travail manuel disparaît donc, à tort selon moi.

¹⁰⁶ Cf. ci-dessus, partie 1.

¹⁰⁷ P. Minard, « Le travail dans son histoire : les fils renoués », entretien avec Anne Jollet, dans *Comment les historiens parlent-ils du travail ?*, *Cahiers d'Histoire*, 83, 2001, p. 46-65.

¹⁰⁸ Sur le processus de reconnaissance comme travail, par leurs contemporains, de l'activité de ces catégories, D. Roche, « L'intellectuel au travail ». *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 37e année, 3, 1982. p. 465-480.

Le processus décrit par Roche se développe sur une longue période qui commence au XIIIe siècle, avec l'apparition de laïcs qui tirent leur subsistance de leur instruction. On rapprochera son analyse des thématiques de l'expertise (Feller et autres) et des professions libérales (Malatesta...) dont il a été question en fin d'introduction du séminaire de l'an dernier.

¹⁰⁹ Cf. 1, §2.

D'autre part, un grand nombre de membres des catégories populaires ont des statuts professionnels qui nous paraissent ambigus, ou pluriels : la pluriactivité, souvent dans des statuts différents, est en fait la règle : une même personne peut associer un travail indépendant, des activités salariées, diverses formes de rémunération, avec fourniture ou non de la matière première et des outils... On y reviendra longuement plus loin.

Et encore : il existe parmi les travailleurs manuels une grande diversité de relations de travail avec leurs employeurs ou leurs homologues. La notion de salariat existe, elle est même répandue si l'on en croit l'opinion qui semble majoritaire dans le débat qui continue à partager les médiévistes sur ce sujet épique¹¹⁰. Mais elle reste très floue, très diverse, et très souvent associée à d'autres formes de rémunération : paiement à la tâche, indemnités en nature, vivre et couvert, gratifications diverses...

Quant au montant des salaires, il a suscité beaucoup de travail de la part des historiens, au temps où régnait l'histoire quantitative¹¹¹. Quelques tendances d'ensemble se sont dégagées dans l'allure générale de la conjoncture, comme la période de bonnes rémunérations qui suit l'hécatombe de la Peste¹¹². Des études ont même réussi à comparer prix et salaires, ce qui est le but final, au fond, de tout ce domaine de recherche, pour pouvoir établir un niveau de vie et ses variations. La question de la rémunération reste cependant très difficile¹¹³ ; elle est en particulier compliquée par trois variables : les mutations monétaires et les oscillations brutales du prix du blé, durement ressenties par les salariés –c'est un thème récurrent des émeutes sociales-. Ensuite la continuité du travail, assurée seulement pour les compagnons embauchés à l'année : les autres ne sont pas payés les jours fériés, qui sont très nombreux : ils en viennent à la fin du XIII^e siècle à correspondre dans bien des villes à un tiers du total des jours de l'année. Pour les travailleurs non insérés dans les métiers enfin, dont on a vu le nombre, l'embauche au quotidien, ou pour de courtes durées ou une tâche particulière, s'accompagne d'une forte précarité : on peut très bien rester sans emploi pendant plusieurs jours, et cette incertitude intensifie la tendance à l'errance des travailleurs peu qualifiés¹¹⁴, en quête d'un marché plus favorable.

Nous conclurons cette vaste et épique question du salariat avec Franco Franceschi¹¹⁵ : il est

¹¹⁰ Deux bilans historiographiques, de longueur différente mais tous deux de qualité : celui de Laurent Feller, présenté à une séance du séminaire 2010-2011, en ligne (http://www.histoire.ens.fr/IMG/pdf/Feller_Salaire_et_salariat_au_Moyen_Age_seminaire_fevrier_2011-3.pdf), à compléter par le dossier du programme de recherche sur le salariat, également en ligne (<http://expedito.univparis1.fr/lamop/LAMOP/lamopEE.htm>) ; et celui de Franco Franceschi, « I salariati », dans *Ceti, modelli, comportamenti nella società medievale (secc. XIII-metà XIV). Atti del XVIImo Convegno... Pistoia 1997*, Pistoia, 2001, p. 175-201, aux p. 175-177 et *passim*. Voir aussi la longue interview de F. Franceschi par Maria Serena Mazzi sur l'histoire du salariat qui ouvre le volume de Maria Paola Zanoboni, *Salariati nel Medioevo, secoli XIII-XV : guadagnando bene e lealmente il proprio compenso fino al calar del sole; con un'intervista introduttiva a Franco Franceschi*, Ferrare, 2009 (le livre lui-même est un essai de bibliographie critique, pas vraiment réussi). On ne peut manquer de citer deux essais exemplaires du renouvellement des analyses sur la relation salariale, mise en perspective avec d'autres facteurs : Mathieu Arnoux, « Relation salariale et temps du travail dans l'industrie médiévale », *Le Moyen Âge*, 2009/3-4, p. 557-581 (<http://www.cairn.info/revue-le-moyen-age-2009-3-p-557.htm>) ; Julie Mayade-Claustre, « Le corps lié de l'ouvrier. Le travail et la dette à Paris au XVe siècle », *Annales Histoire Sciences Sociales*, 60/2, 2005, p. 383-408. Enfin la référence reste pour tous R. Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, 1995 : seule une petite partie de ce grand livre est consacrée au Moyen Âge, mais il constitue tout entier une leçon de méthode pour quiconque s'intéresse aux relations de travail, à toute époque.

¹¹¹ Bonne mise au point récente : Bernardi, *Bâtir au Moyen Âge*, p. 119-123.

¹¹² Pour l'Italie : G. Pinto, « Il lavoro salariato nell'Italia bassomedievale : mercato del lavoro e livelli di vita », dans *Travail et travailleurs en Europe au Moyen Âge et au* , dir. Claire Dolan. Toronto, 1991, p. 47-62, aux p. 55-57.

¹¹³ Encore pour le XIX^e s... : B. M. Ratcliffe et C. Piette, *Vivre la ville : les classes populaires à Paris (1ère moitié du XIXe siècle)*, Paris, 2007, p. 553.

¹¹⁴ Ci-dessus, 3.4.

¹¹⁵ F. Franceschi, « I salariati », p. 177.

utile d'établir le plus précisément possible les formes du rapport de travail (salariat ou autres), le montant de salaires, les modalités de l'embauche et la durée du travail, etc. Mais la question qui nous intéresse finalement, et de laquelle celles que nous venons d'évoquer ne sont que des facteurs, c'est « de réfléchir à la signification de la présence de cette catégorie particulière de travailleurs [les salariés] dans la société ». Or c'est une approche de la question salariale qui a été très peu étudiée depuis 40 ans, par les médiévistes du moins¹¹⁶.

Métier et appartenance populaire

Certains métiers sont considérés comme typiquement populaires. Voyons-en trois exemples. Le relevé¹¹⁷ des métiers considérés par les prédicateurs comme vils et réservés aux classes populaires (associés à une nuance de pauvreté, de situation parmi les menus) : *operarius* (tâcheron), prostituée, usurier, cureur d'égouts, crieur de vin, vigile, charbonnier, berger, gardien d'oies, lavandière (*faciens lexiviam*), voleur, nourrice, tisserand, meunier, paysan, cordonnier ; et quelques métiers plus relevés, inattendus : chevalier, médecin..., probablement associés à la déchéance sociale et à la notion de pauvres honteux. On notera la présence de métiers féminins : la pauvreté et le recours forcé à des occupations humbles et dures sont tout particulièrement le lot des femmes, seules (veuves chargées de famille notamment) ou compagnes de travailleurs pauvres¹¹⁸.

Une liste de travailleurs pauvres de 1344, bien réelle celle-là, fait écho aux classifications professionnelles dressées par les prédicateurs, en nuançant leur schématisation par la prise en compte de la mobilité sociale –descendante dans ce cas- : le marchand lucquois Giacomo Galganetti laisse en mourant des aumônes en argent et en vêtements à 655 personnes ou familles pauvres de la ville¹¹⁹. Toutes sont des travailleurs (ou leurs veuves) dont le métier est précisé, sans que l'on sache s'il s'agit d'artisans indépendants ou d'ouvriers. Une section particulière concerne 158 jeunes filles provenant en majorité du *contado*, en attente de mariage avec des garçons exerçant également ces professions : Galganetti les aide à constituer l'indispensable dot –une forme d'aumône souvent pratiquée à cette époque où la dot de plus en plus coûteuse devient un obstacle insurmontable à beaucoup de mariages-. Le lamentable défilé des indigents comprend 12 tisserands, 14 tailleurs, 13 cordonniers, et aussi un maître d'école, deux notaires et trois personnages portant le titre de *ser*, qui indique une certaine notabilité. En somme il y a des représentants de tous les métiers et de toutes les conditions du *popolo* parmi ces familles des classes moyennes ou ouvrières qui ont glissé dans la misère. Ces pauvres gens sont indéniablement le peuple, eux aussi, mais dans une version surtout caractérisée par la déchéance sociale de « petits moyens » qui se tenaient, jusqu'à leur déclassement, au sommet de la stratification des groupes populaires. Nous sommes loin ici de l'uniformité des « ouvriers pauvres » que l'on imaginera en se limitant au monde du travail textile, à Florence par exemple, formé sous l'effet de la « révolution industrielle » du XIIIe

¹¹⁶ F. Franceschi, « I salariati », p. 177, cite quelques phrases de bons auteurs récents (Sosson, Van der Wee ; n. 9 p. 177), caractéristiques de cette lacune, et estime qu'on n'a guère avancé depuis le recueil d'articles sur le salariat (avec d'illustres historiens comme Ruggiero Romano et Geremek) publié en 1966 par la *Rivista Storica Italiana*.

¹¹⁷ Berlioz et Polo de Beaulieu, « Entre lieux communs... », p. 56-57. On comparera avec J. Le Goff, « Métier et profession d'après les manuels de confesseurs... » ; l'identification des différents métiers dans les manuels de confesseurs est cependant moins minutieuse.

¹¹⁸ S. Farmer, *Surviving Poverty in Medieval Paris. Gender, Ideology and the Daily Lives of the Poor*, Ithaca, 2002.

¹¹⁹ Menant, *L'Italie des communes...*, d'après D. Balestracci 1999, « Il testamento di Giacomo Galganetti mercante lucchese. Una fonte per lo studio della povertà nella Lucca di metà Trecento », dans *La Toscane et les Toscani autour de la Renaissance. Cadres de vie, société, croyances. Mélanges offerts à Charles-M. de la Roncière*, Aix-en-Provence, 1999, p.160-174. J'ai commenté cette liste en plusieurs occasions les années passées, verbalement ou par écrit, et je suis un peu gêné d'y retourner encore, vis-à-vis de ceux des auditeurs du séminaire qui m'ont déjà entendu ou lu là-dessus. Mais elle est vraiment belle.

siècle¹²⁰.

Un dernier exemple de la corrélation entre certaines activités professionnelles et l'appartenance populaire a été donné dans l'exposé de Thierry Pécout, « À la recherche du peuple à travers les enquêtes générales (Provence angevine, XIIIe-XIVe siècles) », au séminaire du 25 mars 2011, « Identités politiques ». On estime que 10% des Provençaux de ce temps figurent dans une des enquêtes conservées, comme témoins, propriétaires de parcelles mitoyennes dans des descriptions topographiques, etc. Or la notion de peuple n'apparaît pas explicitement dans l'enquête commentée par T. Pécout : en fait il n'y a pas de mot correspondant dans le vocabulaire des enquêteurs. Le critère majeur pour définir une catégorie sociale qui lui correspond, c'est l'ensemble des travailleurs, qui sont désignés par leurs métiers. Celui qui n'apparaît pas dans cet ensemble exerce une fonction différente du travail. L'enquête suit d'ailleurs une logique de rassemblement : on ne doit pas y chercher des critères de distinction entre des groupes. Elle exprime au contraire l'harmonie sociale.

Pluriactivité et exclusion des Arts : deux limites à l'identification des populaires par le métier

La corrélation entre activité professionnelle et appartenance populaire est donc un indicateur assez efficace, et comporte même des nuances non négligeables en termes de mobilité et de représentation des stratifications sociales¹²¹. Le critère professionnel manque cependant souvent de précision, en raison de la pluriactivité habituelle chez les hommes du Moyen Âge ; le métier déclaré ne correspond souvent qu'à une partie de l'activité professionnelle de la personne, la plus honorable ou la plus officielle. Tel qui se déclare boucher dans les listes fiscales gagne en fait surtout de l'argent dans le commerce du bétail, le prêt usuraire et l'exploitation des terres que cette activité lui a permis d'accumuler¹²², et beaucoup de notaires qui portent fièrement leur titre professionnel ne rédigent que quelques actes par an, et gagnent donc certainement leur vie d'une autre façon. Aux niveaux inférieurs de la société, les travailleurs peu qualifiés ne relèvent précisément d'aucun métier, ils acceptent toutes les tâches qui se présentent et supportent de longues périodes d'inactivité forcée. Bernardi demande ainsi de distinguer « occupation » de « profession » : « Au terme de profession, qui suppose une relative permanence de l'activité, nous préférions celui d'occupation, plus à même de rendre compte de l'éclairage très partiel donné par nos sources sur la carrière des individus évoqués et sur l'extrême variété des activités susceptibles d'être menées par une même personne »¹²³. Sur les chantiers du bâtiment, objet de son propos dans ce passage, les occupations différentes mentionnées par les textes sont très nombreuses, alors même que certaines sont exécutées par un même corps de métier. Si l'on sort du cadre du bâtiment, on trouve pas moins de 300 occupations différentes dans les rôles de taille parisiens de 1292 et

¹²⁰ Autre exemple majeur de la diversité du monde du travail : le cas parisien, vu par Geremek, *L'artisanat...*

¹²¹ Cf. par ex. le petit poème florentin sur les étapes classiques de l'ascension sociale au XIIIe siècle, qui s'insère parfaitement dans notre propos (Menant, *L'Italie des communes*, d'après la traduction italienne de G. Cherubini, *Le città italiane nell'età di Dante*, p. 60) :

« Le boutiquier fait de son fils un notaire,
Le notaire fait de son fils un drapier.
Chacun est mécontent de son métier,
Chacun pense qu'il amasse ses gains à la cuiller,
Alors que les autres les amassent au setier ».

¹²² Pini, «Gli estimi di Bologna... ».

¹²³ Bernardi, *Bâtir au Moyen Âge...*, p. 20-24 : « Occupation et métier ». Mais on notera que le terme « profession » employé ici par Bernardi comme synonyme de « métier », a en fait une valeur propre, bien différente, qui s'épanouira dans la notion de « professions libérales » : cf. l'introduction au séminaire de l'an dernier, VII, 3, d, fin du §. Voir aussi P. Bernardi, «Le métier : réflexions sur un mode d'identification », p. 94-95 ; et parmi d'autres études de cas, M. Hébert, « Travail et vie urbaine : Manosque à la fin du Moyen Âge », dans *Travail et travailleurs en Europe au Moyen Âge ...*, p. 147-173, partic. aux p. 149-150.

1300, et 875 dans les registres fiscaux florentins de 1352, 1378 et 1404¹²⁴.

Valentin Groebner, qui insiste sur ce facteur à propos des travailleurs pauvres de Nuremberg du XVe siècle, souligne leur pluriactivité et étend la notion à celle de pluralité des rôles sociaux¹²⁵. « [telle personne peut apparaître] à la fois comme veuve avec un enfant, servante, ouvrière salariée dans un atelier familial et prostituée occasionnelle ; telle autre, comme mesureur de vin sur le marché, journalier, sous-locataire d'un logement, et bénéficiaire des distributions municipales de pain à prix réduit ; une autre personne encore, comme membre d'un métier, gardien [municipal] de nuit ou garde de tour [de l'enceinte urbaine] à temps partiel, membre d'une confrérie et associé d'un éditeur »¹²⁶. Groebner donne de nombreux exemples de cette pluriactivité¹²⁷. Elle ne fait d'ailleurs que s'insérer dans un contexte général d'économie informelle, où les travailleurs pauvres multiplient les expédients pour survivre en conjuguant la pluralité des emplois, les petits trafics et un système complexe de troc et de crédit¹²⁸. Groebner emprunte différentes approches de la question : il retrace ainsi les parcours professionnels exposés par les travailleurs âgés qui sollicitent d'être recueillis à l'hospice, le *Zwölfbrüderhaus* ; il analyse aussi le cas des employés municipaux, qui recouvre toutes sortes de situations : emploi principal salarié auprès de la ville et rémunérations particulières pour certaines tâches ; souvent aussi la ville emploie à temps partiel, comme gardes des tours d'enceinte, veilleurs de nuit ou crieurs, des artisans ou d'autres professionnels qui continuent à exercer parallèlement leur activité première.

A Nuremberg comme ailleurs, les grands chantiers de construction illustrent l'instabilité de l'emploi : Groebner y distingue emploi d'hiver, emploi à côté et emploi de temps morts¹²⁹, selon le type de périodes de désœuvrement que l'ouvrier cherche à meubler de façon lucrative. En général ces travaux annexes s'accompagnent d'une déqualification : des compagnons artisans deviennent manœuvreurs ou débardeurs, des menuisiers coupent du bois, etc. Le salaire est réduit en conséquence. L'activité annexe peut se dérouler pour le même patron, ou un autre. Il est d'ailleurs fréquent qu'un ouvrier ait plusieurs patrons, dans un même secteur d'activité ou non.

L'exercice habituel d'un métier, à temps plein ou non, n'implique d'ailleurs pas l'appartenance à l'organisation de métier (corporation¹³⁰) correspondante : seuls les maîtres et les compagnons stables, peut-être pas tous d'ailleurs, sont admis à faire partie du métier (et de la confrérie qui l'accompagne le plus souvent, ou qui tient lieu d'organisme professionnel). Le versement d'une cotisation doit en outre écarter un certain nombre de compagnons, voire de maîtres pauvres. J.-C. Maire Vigueur¹³¹ a montré sur le cas de Pérouse comment les Arts italiens –organisations de métiers particulièrement puissantes, qui arrivent au pouvoir en s'alliant au Popolo dans bien des villes, dont Pérouse, à la fin du XIIIe siècle- recrutent sur une base censitaire assez restrictive : les Arts de Pérouse comprennent peut-être 1000 ou 1500 membres, c'est-à-dire une petite partie seulement des hommes qui sont employés dans les

¹²⁴ Bernardi, *Bâtir au Moyen Âge...*, loc. cit.

¹²⁵ Sur les rôles sociaux, cf. Introduction au séminaire 2011-2012, IV, 1, d, p. 55 : « Les rôles sociaux et la question de l'individu ».

¹²⁶ Valentin Groebner, « Mobile Werte, informelle Ökonomie. Zur "Kultur der Armut" in der Stadt des späten Mittelalters und der frühen Neuzeit », dans Michael Borgolte et Otto Gerhard Oexle (dir.), *Armut im Mittelalter*, Sigmaringen, 2004, p. 168-180. En ligne : http://www.hist.net/groebner/preprints/kultur_der_armut.pdf.

¹²⁷ V. Groebner, *Ökonomie ohne Haus : zum Wirtschaften armer Leute in Nürnberg am Ende des 15. Jahrhunderts*, Göttingen, 1993, chap. VI, p. 114-159 : *Arbeitsverhältnisse*.

¹²⁸ Ce type d'économie a été étudié pour l'Italie par Maria Serena Mazzi : M. S. Mazzi, « Al margine del lavoro : i mestieri per "campare la vita" », dans *Travail et travailleurs...*, p. 253-270 ; *Ead.*, « L'arte di arrangiarsi », dans *La trasmissione dei saperi nel Medioevo (secoli XII-XV). Dicinovesimo Convegno internazionale di studi, Pistoia 16-19 maggio 2003*, Pistoia, 2005, p. 263-288.

¹²⁹ *Winterarbeit, Nebenarbeit et Pausenarbeit* : Groebner, *Ökonomie ohne Haus...*, p. 125-129.

¹³⁰ Sur la terminologie, voir ci-dessous.

¹³¹ Maire Vigueur 1987, p. 468.

activités correspondantes (la population de Pérouse est estimée à 27 000 habitants en 1285, ce qui doit correspondre à environ 6000 hommes actifs).

L'exercice d'un certain métier –« mécanique » surtout- et l'appartenance à l'organisme professionnel correspondant sont donc de bons indicateurs de l'identité « populaire » d'une personne, mais ils sont très loin d'être univoques et d'épuiser la gamme des cas possibles : une grande partie des travailleurs, surtout dans les métiers et les positions les moins réputés, ne fait pas partie des corporations et des confréries professionnelles, et la seule indication d'un métier après un nom, dans une liste, ne suffit pas à assurer que la personne consacre une part dominante de son activité à cette profession. Le peuple déborde donc largement, vers le bas surtout, les métiers et leurs organisations. Nous allons revenir longuement sur cette question cruciale pour identifier les classes populaires et pour entrevoir leurs stratifications internes et les rapports de celles-ci avec l'activité professionnelle.

4.3. *Les Arts et leurs membres : une « aristocratie ouvrière », une notion en débat*

Un problème majeur de l'utilisation de la notion de classe ouvrière pour le Moyen Âge est la structure du marché du travail et de l'organisation de la production, qui, selon les vues les plus répandues chez les historiens, sont dominés l'un et l'autre, au moins officiellement, par la structure corporative. Celle-ci groupe les différentes catégories de producteurs d'un même secteur : maîtres, compagnons et apprentis le plus souvent, entre lesquels les textes essentiellement normatifs (statuts de métiers) utilisés par les historiens montrent une stricte hiérarchie, une forte solidarité, et des possibilités étendues d'ascension de l'un des statuts à l'autre.

Les Arts et leur historiographie

Maîtres, valets et apprentis sont rassemblés dans un organisme unique, le métier (ou art, appelé aussi corporation par les historiens¹³²), qui leur donne une visibilité et une solidarité vis-à-vis de l'extérieur (clients, fournisseurs, marchés, autorités...) et vis-à-vis des autres métiers. Les organisations de métiers se répandent rapidement au XIIe siècle –après quelques occurrences au XIe d'associations construites autour de l'assistance, les « charités ». Leurs structures sont très variables : les différents métiers d'une même branche peuvent être réunis en une seule association, placée sous la direction du métier le plus influent, ou former des associations séparées. Dans certaines régions la généralisation des organisations de métier semble plus tardive (en Provence au XVe siècle, après une phase où il s'agit seulement de confréries religieuses à cadre professionnel), mais le cas général semble être que ces associations sont en place dans le courant du XIIIe siècle, au moins pour une partie des métiers.

Les organisations de métiers ont longtemps été considérées de façon plutôt négative, comme des freins à l'initiative individuelle, à la liberté d'entreprise et à la croissance ; elles suscitaient néanmoins d'autre part une certaine sympathie nostalgique, le regret nettement conservateur, voire réactionnaire, du « bon vieux temps » révolu d'avant l'industrialisation et le libéralisme, où les rapports sociaux auraient été globalement meilleurs¹³³. La reviviscence du corporatisme tentée par les régimes fascistes des années 1920-1945 a contribué à discréditer ce type d'organisations, et d'ailleurs les médiévistes –français en tout cas- ne les

¹³² L'usage du terme « corporation », refusé par bien des médiévistes pour des raisons principalement d'anachronisme, et accessoirement de relents politiques, est justifié par Philippe Bernardi, *Maître, valet et apprenti...*, p. 25, qui souligne la charge idéologique que porte de toute façon toute la terminologie des organisations de métiers. Cela me convainc de l'admettre.

¹³³ J. R. Farr, *Artisans in Europe...*, p. 1-2.

étudiaient plus guère¹³⁴. Mais une révision a été opérée récemment, en revoyant à la hausse le rôle économique et le dynamisme technique et commercial des organisations de métiers. Cette réhabilitation des organisations de métiers abandonne l'analyse traditionnelle en termes de contraintes qui auraient étouffé l'initiative ; au contraire les métiers sont des organismes vivants, fonctionnels, favorisant l'innovation technique et commerciale, la circulation des pratiques, des idées et des hommes, comme l'expriment en dernier lieu les articles rassemblés dans un excellent recueil dirigé par Stephan R. Epstein et Maarten R. Prak¹³⁵. On comprend mieux dès lors qu'ils jouent un rôle d'identification et de rassemblement¹³⁶ pour une bonne partie des élites populaires, au sens très large : les maîtres artisans et compagnons.

Philippe Bernardi a entrepris une autre révision des notions reçues sur les organisations de

¹³⁴ On dispose désormais d'une revue historiographique extrêmement détaillée et critique : Philippe Bernardi, *Maître, valet et apprenti au Moyen Âge* : , Toulouse, 2009, p. 23-84 : « Une idée de hiérarchie ». Ce texte, qui constitue la première partie du livre, correspond au mémoire inédit de l'HDR de Bernardi (2002). Il est complété par deux bibliographies : une première liste, relativement courte, d'ouvrages cités (avec un double classement, alphabétique et chronologique –celui-ci suggérant par sa disposition l'évolution des idées sur la question-, p. 147-151 et 152-156) et une seconde liste plus abondante (p. 185-208) qui reprend les mêmes titres et les complète par d'autres travaux notables sur les organisations de métiers.

¹³⁵ Stephan R. Epstein et M. Prak, éd., *Guilds, innovation and the european economy, 1400-1800*, Cambridge U.P., 2008, et le très bon C. R. de Philippe Bernardi, AHSS 2011, p. 873-874. Epstein (à ne pas confondre avec Steven Epstein –également désigné comme Steven A. Epstein-, qui a également écrit sur les organisations de métier : voir en fin de cette note) est mort prématurément avant la publication, en 2007 ; certains thèmes exposés ici affleurent déjà dans Stephan R. Epstein, « Labour mobility, journeyman organisations and markets in skilled labour... ». Le livre se veut général mais s'appuie cependant beaucoup sur le cas anglais, dont l'historiographie est probablement influencée par les travaux sur la commercialisation. Autre vue d'ensemble récente à l'échelle européenne : James R. Farr, *Artisans in Europe...* Citons aussi, dans un ordre d'idées différent, un livre et un chapitre de synthèse de Steven Epstein, qui, à près de 20 ans de distance l'un de l'autre, reprennent les mêmes points de vue assez conventionnels : Steven Epstein, *Wage Labor and Guilds in Medieval Europe*, Chapel Hill, 1991 ; Id., *An economic and social history of later medieval Europe, 1000-1500*, Cambridge, 2009, chap. 4, « Cities, Guilds, and Political Economy », § « Guilds », p. 111-122.

Toute une série de travaux plus détaillés reflète l'intérêt qui était porté aux questions d'organisation du travail dans les années 80-90, et l'évolution des points de vue alors en cours : citons par ex.

, dir. Claire Dolan. Toronto, 1991 ; *Les métiers au Moyen Âge. Aspects économiques et sociaux. Actes du Colloque international de Louvain-la-Neuve, 7-9 octobre 1993*, dir. P. Lambrechts et J.-P. Sosson, Louvain-la-Neuve, 1994, et les autres recueils d'actes publiés par les médiévistes de Louvain à cette époque sur des thèmes voisins. Parmi les monographies, retenons-en une, sur York, qui illustre l'intérêt britannique pour ces questions et l'abondance des sources sur lesquelles il s'appuie : Heather Swanson, *Medieval Artisans. An Urban Class in Late Medieval England*, Oxford, 1989. Pour une perspective italienne, on peut voir parmi une bibliographie assez abondante la rapide mise au point de F. Franceschi, « The Economy : Work and Wealth », p. 138-140 : « The 'real' economy and the guild system », et du même F. Franceschi, « I salariati », dans *Ceti, modelli, comportamenti nella società medievale (secc. XIII-metà XIV)*. Atti del XVIImo Convegno... Pistoia 1997, Pistoia, 2001, p. 175-201 ; les actes du colloque *Artigiani e salariati. Il mondo del lavoro nell'Italia dei secoli XII-XV*, Pistoia, 1984 ; le recueil d'articles de R. Greci, *Corporazioni e mondo del lavoro nell'Italia padana medievale*, Bologne, 1988 (notamment « Forme di organizzazione del lavoro nelle città italiane tra età comunale e signorile », p. 129-155), et la synthèse de D. Degrassi, *L'economia artigiana nell'Italia medievale*, Rome, 1996. Pour mémoire, G. Cherubini, «Artigiani e salariati nelle città italiane del tardo Medioevo », dans *Aspetti della vita economica medievale. Atti del convegno di studi nel X anniversario della morte di Federigo Melis (1984)*, Florence, 1985, p. 707-727, essai de synthèse auquel les bons travaux publiés depuis ont enlevé beaucoup de son prix. L'intérêt a rebondi en dernier lieu avec les actes du colloque *Tra economia e politica : le corporazioni nell'Europa medievale. Atti del ventesimo convegno internaz. di studi (Pistoia, 2005)*, Pistoia, 2007, en particulier F. Franceschi, « L'organizzazione corporativa delle grandi manifatture tessili nell'Europa medievale : spunti comparativi », p. 333-357 ; citons enfin le tout récent essai de bibliographie critique tenté par M. P. Zanoboni, *Salariati nel Medioevo (secc. XIII-XV)*.

¹³⁶ Sur le rôle de l'idée de communauté dans tout un pan de l'historiographie des corporations, allemande en particulier (avec Max Weber et d'autres), Otto Gerhard Oexle, « Les groupes sociaux du Moyen Âge et les débuts de la sociologie contemporaine », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 47/3, 1992, p. 751-765.

métiers, symétrique de celle de Prak et Epstein sur leur fonction économique : il s'est pour sa part attaqué au rôle réel des corporations dans les rapports sociaux du monde du travail, en montrant que la hiérarchie interne entre maîtres, valets (ou compagnons) et apprentis, qui aurait selon l'historiographie classique structuré les organisations de métiers, est loin d'être aussi générale, précoce et stricte qu'on le dit habituellement¹³⁷. C'est cette approche sociale des organisations de métiers qui est notre objet ici, et nous suivrons pour l'essentiel les propositions de Bernardi.

Les limites de la cohésion dans les Arts

Ce sont surtout les compagnons qui vont nous intéresser, en raison de leur nombre et de leurs rapports cruciaux avec deux types de relations de travail essentielles mais difficiles à définir : le salariat d'une part, et de l'autre les très nombreux travailleurs qui ne sont pas encadrés par les arts, et dont la désaffiliation se définit négativement, par rapport au statut des compagnons. Les corporations sont en effet très loin d'occuper tout le champ des relations entre travailleurs d'un même métier : d'une part elles laissent hors de leur cadre de très nombreux travailleurs ; d'autre part la hiérarchie et la cohésion affichées entre leurs membres des trois statuts laissent place aussi à d'autres types de solidarités.

Je pars, pour nuancer leur cohésion, de trois études fondamentales, les deux premières un peu anciennes mais devenues classiques, celle de Geremek, *Le salariat dans l'artisanat parisien*¹³⁸ et celle de Sosson, *Les travaux publics de la ville de Bruges* (ainsi que son article « Les métiers : normes et réalité »)¹³⁹, l'autre toute récente et principalement fondée sur un modèle provincial –provençal-, celle de Bernardi, *Maître, valet et apprenti...*, préfigurée par sa thèse sur la construction à Aix-en-Provence¹⁴⁰. Tous trois¹⁴¹ relèvent qu'il y a certes de bien réelles et fortes solidarités à l'intérieur de chaque métier, surtout les plus qualifiés ; mais chacun met l'accent sur certaines faiblesses du système, ou plutôt de la conception historiographique qui fait des corporations un cadre absolument général et contraignant¹⁴². Geremek souligne qu'un

¹³⁷ P. Bernardi, *Maître, valet et apprenti...* (voir ci-dessus, n. 132) : le livre comprend une partie générale d'historiographie des organisations de métier (p. 23-84 : « Une idée de hiérarchie »), une seconde partie fondée sur les sources de première main que Bernardi a amplement dépouillées dans le cadre provençal : « Organisation(s) de la production en Provence », p. 85-138, et des « Conclusions », p. 139-146, qui font le point sur la terminologie des hiérarchies professionnelles et la réalité de celles-ci. Le volume est complété par d'abondantes bibliographies et l'édition de 12 textes provençaux (1385-1527) concernant les rapports réels entre maîtres, valets et apprentis : contrats d'embauche et de création de sociétés, statuts de métiers et délibérations municipales, actes de dédition personnelle, et le très beau testament d'un garçon boucher aixois (n° 9, 1478). La préface de P. Braunstein, p. 9-11, résume clairement les acquis du travail de Bernardi –qui s'avère, il faut l'avouer, un peu touffu à la lecture.

¹³⁸ Bronislaw Geremek, *Le salariat dans l'artisanat parisien aux XIIIe-XVe siècles : Étude sur le marché de la main-d'œuvre au Moyen Âge*, Paris-La Haye, 1968.

¹³⁹ Jean-Pierre Sosson, *Les travaux publics de la ville de Bruges, XIVe-XVe siècles. Les matériaux. Les hommes*, Louvain, 1977 ; Jean-Pierre Sosson, « Les métiers : norme et réalité. L'exemple des anciens Pays-Bas méridionaux aux XIVe et XVe siècles », dans *Le travail au Moyen Âge. Une approche interdisciplinaire...*, p. 339-348.

¹⁴⁰ P. Bernardi, *Maître, valet et apprenti au Moyen Âge : essai sur une productio* , Toulouse, 2009 ; P. Bernardi, *gothique (1400-1550)*, Aix-en-Provence, 1995.

¹⁴¹ Également utile pour l'évaluation du rôle exact des métiers, J.-M. Yante, « L'emploi : concept contemporain et réalités médiévales », dans *Le travail au Moyen Âge. Une approche interdisciplinaire...*, p. 349-378.

¹⁴² On notera que les métiers du bâtiment sont au cœur de la réflexion de ces trois historiens : Bernardi et Sosson ont consacré à la construction l'essentiel de leurs amples travaux de première main, et le hasard des sources disponibles a placé les chantiers du bâtiment au cœur de la recherche de Geremek sur le salariat parisien. J.-M. Yante, cité à la n. précédente, a également étudié un grand chantier de construction, celui du château de Luxembourg (1380-1381), et utilise les résultats de cette recherche dans son article. Cet intérêt privilégié pour les métiers du bâtiment contribue certainement à expliquer l'appréciation très critique que portent les trois auteurs sur l'efficacité réelle des organisations de métiers : comme nous le détaillons plus loin, les chantiers de

phénomène majeur sur le marché du travail de la fin du Moyen Âge est la tendance des compagnons à s'organiser face aux patrons pour réclamer de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail¹⁴³. Sosson souligne la multiplicité des formes de relations de travail, qui déborde largement les cadres officiels que devraient constituer les métiers.

Bernardi de son côté relève que les corporations sont souvent beaucoup plus tardives qu'on ne le dit, n'encadrent qu'une minorité de métiers, et ont une puissance de contrôle très variable selon les villes. La hiérarchie ternaire est en fait perturbée par quantité de situations et de relations qu'ignorent les statuts mais que révèlent les textes de la pratique quotidienne, les contrats surtout, qu'a dépouillés Bernardi : maîtres déclassés travaillant comme compagnons, sous-traitance, blocage des carrières qui enferme apprentis et compagnons dans leur statut, diversité des liens de dépendance, depuis le salariat jusqu'à la résidence chez le patron assortie d'une quasi-domesticité¹⁴⁴... Bernardi considère que toute l'historiographie française des organisations de métier a été pervertie (outre quelques influences idéologiques sulfureuses dans certains cas) par le fait qu'elle s'est appuyée presque exclusivement sur des textes normatifs, et par l'influence démesurée qu'a exercée un recueil statutaire exceptionnellement ancien (vers 1268), abondant (102 métiers) et détaillé, le *Livre des métiers* de Paris du prévôt Etienne Boileau¹⁴⁵. L'image ordonnée, hiérarchisée et passablement figée que revêt l'organisation du travail dans l'historiographie française renvoie essentiellement à ce texte qui au fond est très loin d'être exemplaire des situations réelles¹⁴⁶, hors de Paris en tout cas¹⁴⁷.

L'historiographie anglaise, actuellement dominante en ce domaine, ou plus largement celle de l'Europe, admet beaucoup plus de souplesse et de diversité dans le fonctionnement des métiers. Philippe Minard, moderniste mais proche de nos pistes de réflexion, souligne l'obsession que manifeste l'historiographie française pour l'organisation corporative, souvent exaltée comme idyllique (l'atelier familial, l'harmonie

construction, les plus grands surtout –ceux qui ont laissé des archives- sont un des secteurs où l'organisation corporative correspond le moins aux réalités de la pratique. Il reste que ces trois chercheurs sont également parmi ceux qui ont fréquenté de plus près les ateliers et les chantiers médiévaux, et que leur opinion a donc une valeur toute particulière. D'autres spécialistes du monde du travail médiéval qui font autorité aujourd'hui, Braunstein, Greci, Franceschi, Verna, ou plus loin dans le temps Perroy, partagent d'ailleurs globalement ce regard critique sur le rôle des métiers.

¹⁴³ Geremek, *Le salariat...*, chap. V, p. 101-118 : « Les antagonismes sociaux dans l'artisanat ».

¹⁴⁴ Sur la signification de l'hébergement par le patron, A. Stella, « Les dépendances au travail », dans *Les dépendances au travail. Médiévales*, 30, 1996, p. 5-7.

¹⁴⁵ *Le livre des métiers*, éd. R. de Lespinasse et F. Bonnardot, Paris, 1879. Un état succinct de l'historiographie des métiers parisiens est dressé par Kouky Fianu, «Les femmes dans les métiers du livre à Paris (XIIIe – XVe siècle)», dans *La collaboration dans la production de l'écrit médiéval. Actes du XIIIe colloque international de paléographie latine*, dir. Herrad Spilling, Paris, 2003, p. 459-481, à la p. 460.

¹⁴⁶ C. Verna et P. Bernardi, «Travail et Moyen Âge...», p. 30-34.

¹⁴⁷ L'article de J. Foviaux, « Discipline et réglementation des activités professionnelles à travers les arrêts du Parlement de Paris (1257-1382) », dans *Le travail au Moyen Âge. Une approche interdisciplinaire...*, p. 185-250 –qui au demeurant ne sort guère d'une simple collection de données-, illustre les conflits et les divergences d'interprétation auxquels donne lieu l'application des statuts des métiers parisiens, et la diversité de situations qui règne en province ; il publie en appendice un beau dossier sur les règlements et les pratiques de la coutellerie. Mais si l'on veut apprécier, dans le cas parisien, «l'agitation permanente qui règne dans cet univers de l'échoppe et de l'atelier» (pour reprendre l'expression de Philippe Minard, ci-dessous) on se tournera plutôt vers des travaux comme ceux de Bronislaw Geremek, *Le salariat dans l'artisanat parisien...* et de Julie Mayade-Claustre, « Le corps lié de l'ouvrier. Le travail et la dette à Paris au XVe siècle », *Annales Histoire Sciences Sociales*, 60/2, 2005, p. 383-408. Quant à la diversité des situations non parisiennes, elle s'est d'abord révélée dans A. Gouron, *La réglementation des métiers en Languedoc au Moyen Âge*, Genève, 1958 ; voir aussi par exemple Jean-Pierre Sosson, « Les métiers : norme et réalité ... », et le cours de Sorbonne d'É. Perroy, « Le travail dans les régions du Nord du XIe au début du XIVe s. », 2 vol, Paris, CDU, 1963. En dernier lieu, toutes les nuances de l'organisation de la production, de la place des corporations et du rôle respectif de la ville et de la campagne, de Paris et des villes de province, sont révélées par un bel article de M. Arnoux et J. Bottin, « Les acteurs d'un processus industriel. Drapiers et ouvriers de la draperie entre Rouen et Paris (XIVe-XVIe siècle) », dans *Le technicien dans la cité...*, p. 347-386.

entre niveaux sociaux, entre exécutants et patrons) et opposée brutalement au libéralisme qui s'impose au XIXe siècle. Au contraire –écrit Minard, familier de ce qui s'écrit outre-Manche et outre-Atlantique– « les recherches récentes, dans la lignée ouverte par l'historiographie anglo-saxonne, insistent, à rebours de ce tableau d'un monde corporatif bien ordonné, sur l'agitation permanente qui règne dans cet univers de l'échoppe et de l'atelier. L'obsession disciplinaire ou réglementaire est précisément le pendant de cette situation chaotique»¹⁴⁸.

Valets et compagnons, un indice de vocabulaire

L'émergence d'une certaine autonomie des compagnons est déjà suggérée par la façon dont on les désigne¹⁴⁹ : Dans une première époque c'est le mot de valet¹⁵⁰ qui est usuel, plutôt que celui de compagnon ; il est par exemple exclusif à Paris. Le reste de la terminologie évoque, comme « valet », des corrélations de service et de dépendance (« *sergent* » -*serviens*-, *famulus*) ou de jeunesse (« *jovenile* » en Languedoc, « *joindre* » dans le *Livre des métiers*)¹⁵¹, en Allemagne¹⁵² *Knecht*, *Arbeyter* (*arme Arbeyter*), *Gesinde* (*hausarmes Gesind*)¹⁵³, *arm Hantwerkleut*, *Tagloner* (journalier). Tous ces mots disent la dépendance et l'infériorité. Entre XIVe et XVe siècles les mots français sont concurrencés, puis supplantés, par « compagnon », qui évoque une relation moins hiérarchique entre le maître et ses collaborateurs : fondé probablement sur l'étymologie du partage du pain, en tout cas sur une forme de communauté étroite, le mot était jusque-là utilisé dans des contextes très honorables, tels que le compagnonnage d'armes. Dans les métiers, il désigne d'abord l'ensemble des membres de l'art, maîtres et valets, avant de se restreindre aux seconds¹⁵⁴. En allemand s'impose parallèlement *Geselle*, qui a des connotations équivalentes à celles de « compagnon ».

Les coalitions de compagnons

La tendance des compagnons à l'autonomie, illustrée par l'évolution lexicale, se manifeste aussi par les coalitions de valets qui se forment sporadiquement au long des XIVe et XVe siècles dans les villes d'Europe les plus industrialisées. Ainsi dans des villes d'Empire, où elles s'opposent aux maîtres, d'ailleurs généralement sans succès, ou les grèves répétées des compagnons londoniens¹⁵⁵. Dans l'état de la documentation et des représentations du temps, ces coalitions de valets ne se distinguent pas toujours d'autres mouvements sociaux comme

¹⁴⁸ P. Minard, « Le travail dans son histoire ... ».

¹⁴⁹ Sur ce qui suit, voir en dernier lieu Bernardi, *Maître, valet...*, notamment p. 112-138, 141-144.

¹⁵⁰ Geremek, *Le salariat*, p. 36, remarque que l'étymologie de « valet » est claire ; cf. Carpentier, supplément français à Du Cange, *Glossarium...* (<http://ducange.ens.sorbonne.fr>). Le mot est à l'origine un diminutif de « vassal » : *vassal* (*vassal*), petit vassal, jeune fils de vassal. Il désigne d'abord plutôt des juniors de la noblesse, un peu comme les écuyers. Il s'élargit ensuite à l'ensemble des hommes jeunes et en position inférieure dans leur milieu socio-professionnel, et pour finir le sens se dégrade et « valet » finit par désigner des hommes de basse condition, qui sont au service d'autres personnes. Au sein de ce sens général, on distingue deux valeurs concurrentes : « compagnon artisan », ou « serviteur, serveur d'auberge, domestique ». Mais en fait les deux se recoupent : service domestique et travail d'ouvrier salarié sont très proches, par la résidence chez le maître, la propension aux menus services domestiques. Ces aspects sont bien synthétisés par Bernardi, *loc. cit.*

¹⁵¹ Geremek, *Le salariat*, p. 35-36 et notes.

¹⁵² Groebner, *Ökonomie...*

¹⁵³ Ci-dessous.

¹⁵⁴ Geremek, *Le salariat*, p. 112. Cf. aussi Carpentier, supplément français à Du Cange, *Glossarium...* (<http://ducange.ens.sorbonne.fr>), art. *compagis*, *compagnus*, etc.

¹⁵⁵ P. Wolff, dans *Histoire générale du travail*, p. 181-183. Les grèves de compagnons à Londres (1350-1415) sont évoquées par J. R. Farr, *Artisans in Europe...*, p. 204-205.

les « révoltes des métiers » qui rassemblent l'ensemble des membres des Arts pour des revendications politiques, ou les émeutes de la misère comme celle des Ciompi¹⁵⁶. Il s'agit cependant de parties bien différentes de l'ensemble des travailleurs urbains. Les coalitions de valets manifestent une ébauche de conscience de classe entre travailleurs placés dans un même statut de dépendance, au sein de l'organisation des métiers.

Aux marges du groupe : la désaffiliation des compagnons

Un autre point pour observer les limites des structures corporatives est fourni par Geremek : étudiant les marginaux parisiens, il est amené à explorer les marges de la structure corporative en multipliant les parcours de valets, d'apprentis et de jeunes gens de toute sorte, mal intégrés dans un milieu professionnel et qui finissent dans la délinquance après diverses errances géographiques et décrochages professionnels¹⁵⁷. Ce phénomène de désaffiliation, assez étendu si l'on en croit le nombre de ces cas individuels qui glissent jusqu'à la délinquance, est un autre indice des limites de la solidarité corporative.

4.4. Les autres travailleurs : un « deuxième monde » professionnel, non intégré aux Arts

Les organisations de métiers sont de toute façon loin de grouper tous les travailleurs : il existe aussi une catégorie inférieure de travailleurs, non insérés ou lâchement insérés dans les métiers, qui est surtout importante dans les métiers de main-d'œuvre comme le bâtiment, où ils peuvent représenter un très fort pourcentage du total. Le terme le plus courant pour les désigner est ouvrier (*operarius*), qui s'applique à tout travailleur, mais en particulier aux moins qualifiés, les manœuvres. On désigne aussi ceux-ci comme des *manoperarii*, en ancien français manouvrier, utilisés dans le sens actuel de « manœuvre », « ouvrier affecté à des travaux ne nécessitant aucune qualification »¹⁵⁸. On dit aussi *laborator*¹⁵⁹. Leur mode d'embauche et de rémunération habituel est à la journée, même si l'employeur peut les garder sur plusieurs jours, voire plus longtemps, et faire appel de façon récurrente aux mêmes manœuvres.

Nous allons examiner cette catégorie plus en détail que nous ne l'avons fait pour les métiers, car elle représente numériquement la majeure partie du « peuple ». Ces travailleurs constituent « un deuxième monde, qualitativement différent, celui des salariés non qualifiés ou tout simplement des salariés qui n'appartiennent pas aux corporations »¹⁶⁰.

Main-d'œuvre de réserve et spécialistes sans emploi

¹⁵⁶ On dispose d'un panorama récent sur les soulèvements urbains : *Rivolte urbane e rivolte contadine nell'Europa del Trecento : un confronto. Convegno internazionale di studi, Firenze, 30 marzo – 1 aprile 2006*, dir. M. Bourin, G. Cherubini, G. Pinto, Florence, 2008. Rappelons aussi la synthèse désormais ancienne mais commode de J. Mollat et P. Wolff, *Ongles bleus, Jacques et Ciompi. Les révoltes populaires en Europe aux XIVe et XVe siècles*, Paris, 1970. Voir des compléments à propos des Ciompi, ci-dessous.

¹⁵⁷ Bronisław Geremek, *Les marginaux parisiens aux XIVe et XVe siècles*, Paris, 1976. On corrigera l'image inévitablement très négative et criminalisante que procure cette approche avec les travaux de V. Groebner et de M. S. Mazzi sur les modes de vie et de survie des marginaux (ci-dessous).

¹⁵⁸ Cf. le passage très clair de Bernardi, *Bâtir au Moyen Âge*, p. 19. Bernardi propose aussi la reproduction d'une miniature du XIII^e s. (fig. 2 p. 21 et commentaire p. 20 et 303) représentant le chantier de la cathédrale de Modène, et très évocatrice de « la distinction entre les maîtres (c'est-à-dire les ouvriers qualifiés), d'une part, et les manœuvres, d'autre part : le peintre a pris soin de bien [la] caractériser par une inscription, et le port uniforme du bonnet et d'un outil -en l'occurrence une polka [marteau à deux taillants perpendiculaires l'un à l'autre]- les tailleurs de pierre (*artifices*) des manœuvres (*operarii*), hirsutes pour certains et ployant sous leur charge de pierres ».

¹⁵⁹ Sur le sens exact de *laborator*, voir ci-dessus, partie 1, 2, § « Le lexique des catégories populaires au XIII^e siècle ».

¹⁶⁰ Geremek, *Le salariat...*, cité par Le Goff, dans *La ville en France au Moyen Âge*, p. 324.

Ces effectifs dépourvus de référence collective et d'encadrement professionnel évoquent ceux du XIXe siècle que Marx appelle la « main-d'œuvre de réserve », sur laquelle jouent les patrons de la révolution industrielle¹⁶¹. On identifie parfois radicalement ces troupes de précaires comme le sous-prolétariat, le *Lumpenproletariat*¹⁶².

La différence des XIIIe-XVe siècles avec les situations postérieures à la révolution industrielle, c'est que les ouvriers médiévaux qui se trouvent dans cette position hors cadres fournissent en fait une main-d'œuvre disponible en permanence, à laquelle les patrons recourent de façon récurrente sinon permanente, et dont l'emploi dépend seulement de l'offre de travail et, en amont, de la santé du secteur économique dans lequel ils aspirent à être recrutés.

La place d'embauche

Le marché du travail prend pour ce type de main-d'œuvre, dans une partie au moins des villes européennes, la forme bien particulière de la place d'embauche. La mieux connue est la place de Grève à Paris, dont le poète Rutebeuf montre les habitués battant la semelle, dépenaillés et frigorifiés, dans son « *Dit des ribauds de Grève* ». Elle est déjà citée pour certains métiers dans le *Livre des métiers* d'Etienne Boileau (1268, cf. ci-dessus) : c'est l'époque où l'on voit apparaître des places d'embauche dans différentes villes du Nord de l'Europe, qui est à vrai dire la seule région où elles aient été étudiées systématiquement¹⁶³. L'embauche à la journée ou de brève durée est également répandue dans l'Europe du Sud, même si l'institution de la place d'embauche y semble moins connue (ou moins étudiée) ; elle est par exemple générale en Italie¹⁶⁴.

Sur ces places d'embauche, on trouve surtout des travailleurs de métiers peu qualifiés, aides-maçons, dockers, foulons, hommes à tout faire ou journaliers agricoles (par exemple à Dijon pour le travail saisonnier aux vignes). Mais on peut y voir aussi d'authentiques spécialistes, compagnons et même maîtres désœuvrés, en quête d'une embauche au hasard faute d'avoir pu conserver une insertion professionnelle stable correspondant à leur qualification. Nous allons les rencontrer par exemple en observant les cas majeurs de Paris et de Florence. Dans leur cas il s'agit plutôt d'un travail à façon qu'à la journée. Ces personnels qualifiés fournissent normalement leurs outils, les autres seulement leurs bras et en principe leur casse-croûte. Tous sont embauchés à la journée, ce qui ne signifie pas nécessairement qu'ils ne sont recrutés que pour la durée d'un jour, mais bien qu'ils sont payés à forfait journalier.

Le cas de Nuremberg, étudié par Groebner¹⁶⁵, montre une autre facette de la main-d'œuvre flottante : ici il est en principe interdit aux maîtres de métier de l'employer, mais ils ne s'en privent pas, comme le prouvent les condamnations répétées à ce sujet. Le bâtiment est par ailleurs, ici aussi, le grand lieu d'emploi des ouvriers peu qualifiés et peu affiliés.

La main-d'œuvre flottante sur les grands chantiers du bâtiment

Si l'on veut comprendre quelle proportion représentent ces travailleurs non intégrés aux corporations, les grands chantiers du bâtiment sont l'observatoire idéal –sans doute même un peu hors normes par rapport à la moyenne des autres champs de l'activité productive- : à Paris par exemple, au début du XIVe siècle, les travailleurs qui ne font pas partie d'une

¹⁶¹ On pense aussi –au hasard des lectures et des associations de situations- aux « jaunes » recrutés hors du monde ouvrier local pour casser les grèves : ainsi les intérimaires de Peugeot observés par Stéphane Beaud et Michel Pialoux dans les années 90, aux marges d'une classe ouvrière en voie de dissociation : jeunes gens sans sécurité d'emploi, ne pouvant pas faire grève, et dépourvus des perspectives de sécurité de l'emploi, et éventuellement de progression professionnelle, qui s'ouvraient à leurs aînés encore dix ou vingt ans plus tôt (M. Pialoux et S. Beaud, *Retour sur la condition ouvrière : enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, 2000).

¹⁶² Duby utilise, sans explication, pour désigner les pauvres des campagnes le terme *Unterschicht*, qui pour les sociologues est à peu près un synonyme de sous-prolétariat,

¹⁶³ J.-M. Yante, « Les places d'embauche... », dans *Le petit peuple...*

¹⁶⁴ G. Pinto, « Il lavoro salariato nell'Italia bassomedievale : mercato del lavoro e livelli di vita ».

¹⁶⁵ Groebner, *Ökonomie...*, p. 137-141 : « Nebenerwerb und prekäre Arbeit ».

organisation de métier constituent respectivement 54% et 59% de la main-d'œuvre sur deux grands chantiers parisiens dont nous avons conservé les comptes : l'hospice Saint-Jacques et le couvent des Augustins¹⁶⁶. Ils sont recrutés à la journée ou à la semaine¹⁶⁷, très peu qualifiés, sans aucun espoir d'insertion dans la hiérarchie du métier. C'est parmi eux que l'on trouve la masse des errants, en quête de travail, dont nous avons relevé plus haut l'instabilité et le risque de déclassement.

On connaît également¹⁶⁸, grâce aux études de Philippe Braunstein, les conditions de l'emploi à la fin du XIVe siècle sur l'énorme chantier de la cathédrale de Milan (Duomo), commencé en 1387, et sur ceux d'autres monuments de la ville¹⁶⁹. Ici aussi la main-d'œuvre flottante, peu qualifiée, est très nombreuse et irrégulièrement employée, sur des chantiers qui durent des décennies avec une intensité très variable. Même constatation à Bruges dans les observations de Jean-Pierre Sosson¹⁷⁰, dans celles de J.-M. Yante sur le chantier du château de Luxembourg (1380-1381)¹⁷¹, pour les chantiers italiens étudiés par G. Pinto¹⁷², et dans les travaux de P. Bernardi sur les sources provençales¹⁷³.

Bernardi a tout récemment repris les résultats de ces différents travaux pour apporter une vue d'ensemble de la question de la main-d'œuvre du bâtiment : il conclut clairement que les travailleurs du bâtiment spécialisés, maîtres et compagnons, ne sont pas très nombreux, mais qu'ils sont complétés lorsque le besoin s'en fait sentir – ce qui est régulièrement le cas sur les grands chantiers – par une main-d'œuvre mobile en bonne partie composée de simples manœuvres, et qui peut être en partie féminine¹⁷⁴. Il met d'autre part en lumière le rôle des loges, associations qui regroupent les ouvriers spécialisés sur un chantier et peuvent se donner leurs propres statuts qui règlementent le travail¹⁷⁵.

4.5. Etude de cas : Les Ciompi

Une étude de la main-d'œuvre qui reste extérieure aux organismes de métiers, même si elle est aussi rapide que la nôtre, comprend un passage obligé par les Ciompi¹⁷⁶. Ces travailleurs de la laine florentins ont été rendus fameux par leur révolte (le *Tumulto* de 1378). D'excellents travaux récents ont montré qu'ils représentaient un exemple achevé des conditions de travail et de vie du peuple citadin, dans un des lieux où s'est manifesté le plus activement le développement industriel de la fin du Moyen Âge.

Le monde du travail à Florence

¹⁶⁶ Le Goff, dans *La ville en France au Moyen Âge*, p. 324 (certainement d'après Geremek, *Le salariat...*,).

¹⁶⁷ Ainsi les foulons parisiens, recrutés le lundi matin.

¹⁶⁸ Cf. aussi le cas de Nuremberg, ci-dessous (Groebner).

¹⁶⁹ P. Braunstein, « Les débuts d'un chantier : le Dôme de Milan sort de terre (1387) » (1985), rééd. dans Id., *Travail et entreprise au Moyen Âge*, Bruxelles, 2003, p. 373-395 ; Id., « Les salaires sur les chantiers monumentaux du Milanais à la fin du XIVe siècle » (1986), rééd. ibid., p. 405-413 ; Id., « Un grand chantier à la fin du XIVe siècle : l'espace, les hommes et l'œuvre » (1990), rééd. ibid., p. 415-455.

¹⁷⁰ Jean-Pierre Sosson, *Les travaux publics de la ville de Bruges...* Je reprends les données mentionnées par Bernardi, *Batir au Moyen Âge...*, p. 28-30.

¹⁷¹ J.-M. Yante, « L'emploi : concept contemporain et réalités médiévales », aux p. 373-374.

¹⁷² G. Pinto, « L'organizzazione del lavoro nei cantieri edili (Italia centro-settentrionale, secc. XIII-XV) », dans Id., *Il lavoro, la povertà, l'assistenza. Ricerche sulla società medievale*, Rome, 2008, p. 32-60.

¹⁷³ P. Bernardi, *Le loges, les compagnons et les maîtres dans l'art et l'industrie médiévales*, Paris, 2009, p. 117, et *Techniques de construction et de travail dans l'art et l'industrie médiévales*, Paris, 2010, chap. I, « La population des

¹⁷⁴ P. Bernardi, *Batir au Moyen Âge...*, Paris, 2011, chap. I, « La population des bâtisseurs », p. 17-48, chap. II, « Le lieu du chantier, p. 49-64, et chap. IV, § 2 : « Les hommes », p. 102-124.

¹⁷⁵ P. Bernardi, *Batir au Moyen Âge...*, p. 55-64 : chap. 2 ; § 2 : « La loge, un monde à part ? ».

¹⁷⁶ L'usage me paraît être de mettre une majuscule (cf. les titres des travaux de Stella, Franceschi...). Je n'en sortirai que lorsqu'il s'agira de chercher le sens du terme en tant que nom commun, et je mettrai alors le mot en italique.

Florence présente une situation exceptionnellement favorable pour une histoire de la classe ouvrière et des milieux populaires urbains du Moyen Âge, par la richesse de sa documentation et parce qu'il s'agit d'une des principales places de production textile en Europe. Elle est spécialisée dans les draps de laine de haute qualité, qui y sont fabriqués ou simplement finis, en produisant une forte valeur ajoutée qui enrichit les entrepreneurs, les *lanaioli*¹⁷⁷. Giovanni Villani, dans le passage célèbre de sa chronique qui décrit l'économie et la société florentines en 1338¹⁷⁸, estime à 30 000 le nombre de Florentins travaillant alors dans l'industrie drapière, soit un tiers de la population, et les relevés fiscaux ultérieurs confirment ce chiffre¹⁷⁹ ; A. Stella évalue que plus de la moitié de ces travailleurs de la laine sont des Ciompi, des ouvriers très peu qualifiés¹⁸⁰. Au cours des trois générations qui ont vécu la transformation de la ville en capitale industrielle de l'Europe, entre le milieu du XIIIe siècle et la date où Villani écrit, modes de vie et revenus ont été bouleversés : pour la première fois dans l'histoire européenne, les salariés constituent une part significative –peut-être majoritaire– de la population d'une ville¹⁸¹. La situation se reproduit, à un moindre degré, dans toutes les villes italiennes qui travaillent pour l'exportation¹⁸². La ville va ensuite connaître une longue période de difficultés, dès les années 1330, encore aggravées par la peste. Les conditions de vie des ouvriers en subissent les aléas, nous y reviendrons.

Le Tumulte

Mais commençons par l'événement majeur de cette histoire : le « tumulte des Ciompi » est une célèbre révolte de travailleurs urbains, qui se place dans la série de grands soulèvements de la seconde moitié du XIVe siècle, focalisée au tournant des décennies 1370-1380¹⁸³. Il se déroule du 20 juillet au 31 août 1378¹⁸⁴. Les Ciompi, descendus dans la rue, obtiennent un

¹⁷⁷ On écrit aussi *lanaiuoli*.

¹⁷⁸ Ce qui suit : d'après Menant, *Italie des communes*.

¹⁷⁹ C'est également l'évaluation que donne F. Franceschi (*Oltre il Tumulto...*, p. 103) pour la fin du XIVe s. : au moins 35 à 40% de la population active est employée dans l'industrie drapante.

¹⁸⁰ L'évaluation de Stella (*La révolte des Ciompi...*, p. 112) est fondée sur les chiffres d'après la peste : 55 000 habitants, dont 9000 Ciompi. Indication concordante : une chronique indique que les trois nouveaux arts créés par les Ciompi en 1378 enregistraient 13 000 membres.

¹⁸¹ L'historiographie des ouvriers florentins est abondante. Outre les travaux de F. Franceschi cités ci-dessous et La Roncière, *Prix et salaires...*, citons au moins B. Dini, « I lavoratori dell'arte della lana... » ; Ch. de la Roncière, « La condition des salariés à Florence au XIVe siècle », dans *Il tumulto dei Ciompi, un momento di storia fiorentina ed europea*, Florence, 1981, p. 13-40 ; G. Pinto, « I livelli di vita dei salariati cittadini nel periodo successivo al Tumulto dei Ciompi (1380-1430) », *ibid.*, p. 161-198 ; et S. K. Cohn, *The Laboring Classes in Renaissance Florence*, New-York-Londres, 1980 (ci-dessous).

¹⁸² Elle est en cours dans quelques autres villes européennes, aux Pays-Bas surtout.

¹⁸³ A. Stella, *La révolte des Ciompi...*, et le colloque *Il tumulto dei Ciompi. Un momento di storia fiorentina ed europea*, Florence, 1981. Leurs références permettent d'accéder aux principaux travaux antérieurs. Remarquable compte-rendu (en fait une lecture comparative et critique des deux ouvrages, qui parcourt aussi le reste de l'historiographie) de Philippe Braunstein, « Le paysage social florentin vu d'en bas : le monde de la laine entre 1380 et 1430 [note critique] », dans *Annales. Histoire, sciences sociales*, 1997, p. 765-775. Approche beaucoup plus modeste avec un survol de l'historiographie dans Myriam Greilsammer, « Exploitation, ségrégation et révolte urbaine aux derniers siècles du Moyen Âge et au début des Temps Modernes. A propos de deux ouvrages récents », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 74 (1996), p. 435-443. Rappelons aussi l'exposé de Laurent Baggioni au séminaire, au printemps 2011 : « Naissance de la plèbe : Coluccio Salutati et la mémoire florentine du tumulte. (L'image politique des milieux populaires dans les écrits des humanistes florentins du XIVème siècle) ».

¹⁸⁴ Parmi les récits, on peut voir A. Stella, *La révolte des Ciompi...*, chap. II, « Les événements ».

tiers des magistratures de la commune, jusque-là entièrement détenues par les arts majeurs et mineurs, et la création de trois arts supplémentaires¹⁸⁵ : teinturiers –une des occupations majeures des Ciompi-, fabricants de pourpoints (?)¹⁸⁶ et un troisième art qui rassemblera les travailleurs sans qualification précise, c'est-à-dire la masse des Ciompi. S'y ajoutent diverses autres mesures destinés à améliorer leur situation dans les rapports salariaux, politiques, fiscaux et symboliques. Le soulèvement se défait au bout de quelques semaines, et l'élite dirigeante reprend le pouvoir. Les acquis institutionnels sont supprimés les uns après les autres au cours des années suivantes.

La révolte des Ciompi n'est nullement une exception dans les villes italiennes du XIV^e siècle : à Florence même, elle avait été précédée en 1343 par un autre soulèvement populaire sur les mêmes thèmes («Vive le *popolo minuto*, à bas le *popolo grasso* et la *gabelle*!»), et des soulèvements analogues, moins connus, éclatent vers la même époque à Sienne et Pérouse¹⁸⁷. Les émeutes de la faim, qui a priori concernaient le même groupe social, étaient en outre récurrentes dans ces villes depuis la fin du XIII^e siècle.

Les Ciompi

Le sens du terme de *ciompi* a suscité diverses hypothèses ; en tout cas il est méprisant, et semble bien désigner un type de travail particulièrement dur et peu qualifié¹⁸⁸. Les *ciompi* sont les travailleurs de la laine les moins qualifiés, chargés des besognes dures, répétitives et, salissantes, qui préparent la laine avant le filage : tri, peignage, cardage et nettoyage. Ces travaux sont exécutés collectivement, dans les entrepôts ; cette catégorie de travailleurs qui ne dispose d'aucune autonomie est appelée *sottoposti*¹⁸⁹. Au contraire les phases ultérieures du processus de fabrication, plus délicates, sont exécutées par des travailleurs plus spécialisés et plus autonomes, travaillant souvent à domicile. Les Ciompi sont employés par les plus puissants des arts majeurs, ceux des marchands-entrepreneurs de la draperie –Arte della lana

¹⁸⁵ En plus des 21 arts existants, qui ont été créés à la fin du XIII^e siècle et jouent un rôle économique et politique important :

-7 Arts majeurs, définis en 1266 : Calimala (v. ci-dessus). Arte della lana (importation de laine et fabrication de draps ; les seuls membres à part entière sont les *lanaiuoli* : 262 en 1326, 626 en 1332). Por Santa Maria (du nom de la rue) : vente de draps et spécialisation dans la soie. Changeurs. Merciers, épiciers et médecins. Juges et notaires. Pelletiers et fourreurs.

-5 Arts moyens, définis en 1282 : bouchers, cordonniers (*calzolai* : fabricants de chaussures), artisans du fer (*fabri*), maçons et charpentiers, fabricants et marchands de lingerie (*linaiuoli*, «spécialistes du lin») et fripiers.

-9 Arts mineurs, définis en 1287 : tanneurs, corroyeurs, armuriers, marchands de vin, boulanger, hôteliers, marchands de sel et d'huile, serruriers, menuisiers.

¹⁸⁶ Je suis l'énumération de J. Mollat et P. Wolff, *Ongles bleus, Jacques et Ciompi...*, p. 149 ; la présence des « fabricants de pourpoints » mériterait d'être éclaircie en recourant à des ouvrages de première main.

¹⁸⁷ F. Franceschi, « I 'Ciompi' a Firenze, Siena e Perugia », cité ci-dessous. Le soulèvement de Sienne en 1368 entraîne, à l'issue de quelques mois de convulsions, la chute du régime des Neuf, constitué par le Popolo grasso (appelés « nobles » ou « gentilshommes » ; ce sont des marchands) et les Arts, et à forte connotation mercantile ; le régime des Neuf dirige Sienne depuis le début du XIV^e s. Les révoltés sont le Popolo minuto et les nobles, qui obtiennent dès lors une représentation importante dans les conseils. Sur le cas de Pérouse, voir plus loin à propos de la socio-topographie de l'habitat.

¹⁸⁸ Parmi les diverses exégèses de sens du terme que livrent les études sur les Ciompi, on pourra retenir A. Stella, « 'Ciompi...gens de la plus basse condition... crasseux et dépenaillés' : désigner, inférioriser, exclure », dans *Le petit peuple...*, p. 145-152. Pour être complet, on mentionnera l'hypothèse de Robert Paris (R. Paris, « Les « Ciompi » : cardeurs, foulons, bâtards ? », dans *Les dépendances au travail. Médiévaux*, 30, 1996, p. 109-115) : « ciompi » serait une déformation d'un terme français signifiant « bâtard » (qui aurait été introduit lors de l'occupation française de 1345-1346), et son usage dans ce contexte relèverait de la pratique courante de désigner les travailleurs les plus humbles par des noms malsonnants. Spécialiste de Gramsci, R. Paris se défend de faire œuvre de médiéviste, mais exprime un raisonnement assez sensé, qui recueille l'assentiment d'Alessandro Stella dans son introduction au numéro de *Médiévaux* sur *Les dépendances au travail* (A. Stella, « Les dépendances au travail », p. 7).

¹⁸⁹ Voir ci-dessous.

et Calimala¹⁹⁰-, qui constituent aussi une bonne partie de l'aristocratie urbaine et se confondent en partie avec les magnats. Mais ils ne sont pas intégrés à ces arts, et restent une main-d'œuvre flottante et sans statut.

Cette définition des Ciompi fournit les clefs structurelles de la révolte : l'infériorité économique et politique, la précarité. La révolte a aussi d'assez claires raisons à court terme, conjoncturelles : elle éclate dans une phase de dégradation de la capacité d'achat des salariés, après l'embellie qui a suivi la Peste. Les historiens de Florence ont parfaitement mis en évidence cette dégradation en confrontant les courbes des prix alimentaires et des salaires. La capacité des travailleurs peu qualifiés à nourrir une famille devient alors –nous y reviendrons de plus en plus problématique lors des chertés récurrentes.

La révolte des Ciompi constitue ainsi un révélateur exceptionnel des milieux de travailleurs salariés urbains et de leurs conditions de vie, et elle est donc un élément capital dans le survol auquel nous nous livrons dans ce séminaire.

L'historiographie du Tumulte et des Ciompi

Les riches archives florentines ont permis de mener des analyses socio-économiques serrées sur le contexte du Tumulte, et plus amplement sur les conditions de vie de ses auteurs, les ouvriers : archives d'entreprises, registres fiscaux, commentateurs contemporains, et même quelques échos des « voix » des intéressés¹⁹¹. Le « Tumulte » est ainsi devenu un carrefour historiographique très fréquenté par d'excellents historiens, de tendances d'ailleurs divergentes.

On dispose en effet de quatre ouvrages magistraux et complémentaires qui tracent un portrait collectif, unique dans l'historiographie des villes médiévales, des classes laborieuses et populaires florentines, sur un très long XIV^e siècle (dernier tiers du XIII^e- premier tiers du XVe) :

Charles de La Roncière étudie les conditions économiques des travailleurs florentins du dernier tiers du XIII^e siècle au Tumulte (1280-1380)¹⁹². Un peu décalé par rapport aux Ciompi : il observe d'autres catégories de travailleurs. Mais son travail est irremplaçable pour les niveaux de vie, le rôle des chertés, la compréhension du poids des structures familiales populaires... C'est l'époque à la fois de l'apogée démographique de Florence –au moins 100 000 habitants- et de sa puissance économique, et celle des crises qui annoncent le déclin : faillites de compagnies, reconversions industrielles, disettes... Touchée dès les premières décennies du XIV^e siècle, l'industrie drapière entre en crise après 1370 et doit orienter sa production diminuée vers des produits plus communs et plus tard vers la soie¹⁹³.

Alessandro Stella centre son étude, *Les Ciompi*¹⁹⁴, sur le Tumulte, en utilisant les documents fiscaux de la seconde moitié du XIV^e siècle. Florence a beaucoup changé par rapport au temps observé par la Roncière : chute démographique (disettes, peste), crise économique, restructurations des entreprises (elles sont plus petites et fabriquent des produits plus communs)...

¹⁹⁰ Calimala (du nom de la rue où il est établi) est l'art des grands marchands, qui font le grand commerce des draps, mais aussi des épices, de l'alun, du blé, organisent la fabrication et l'affinage des draps, prêtent de l'argent. Les grandes compagnies commerciales et bancaires relèvent de Calimala, qui est le plus ancien et le plus illustre des Arts. L'Arte della Lana organise la production du drap et son commerce.

¹⁹¹ Franco Franceschi, « La mémoire des *laboratores* ...».

¹⁹² C. de la Roncière, *Prix et salaires à Florence au XIV^e siècle, 1280-1380*, Rome, 1982.

¹⁹³ Bon panorama de l'évolution dans F. Franceschi, *Oltre il « Tumulto »...*, début.

¹⁹⁴ A. Stella, *La révolte des Ciompi*.., chap. III : « Les hommes », p. 75-97 ; chap. 4, « Le travail », p. 99-125. On dispose notamment grâce aux recherches d'archives de Stella d'un portrait collectif et individuel de 50 meneurs de la révolte, pour lesquels il a établi des fiches prosopographiques d'après surtout les registres fiscaux de la 2^e moitié du XIV^e s.

Franco Franceschi, dans *Oltre il « Tumulto »*¹⁹⁵, observe, comme l'indique le titre –« au-delà du Tumulte »-, le fonctionnement de l'industrie drapière florentine et ses aspects professionnels et sociaux, après le Tumulte, entre la fin du XIVe et le début du XVe siècle. C'est le mouvement descendant de la production drapière florentine, déjà en cours à l'époque du Tumulte. Franceschi se place du côté de l'entreprise –à rebours de la Roncière et de Stella, qui observaient les travailleurs, dans leur travail et leur vie quotidienne, et prenaient visiblement leur parti-, et utilise le *catasto*, qui recense des ménages et permet de voir leur composition, leurs patrimoines et leur consommation. Mais Franceschi atteint cependant lui aussi les travailleurs, par ce biais différent.

Le grand livre de David Herlihy et Christiane Klapisch-Zuber sur le *catasto* de 1427¹⁹⁶ s'avère un peu décevant sur les travailleurs, parce que ceux-ci, comme ils sont pauvres, ont une place très modeste dans une source destinée à analyser des patrimoines. Mais l'étude est néanmoins irremplaçable, par sa précision, pour comprendre la société florentine. Et elle pose un point final à l'évolution sociale que les trois livres précédents permettent d'observer sur les 150 années antérieures.

Il faudrait ajouter une cinquième étude, celle de Samuel Kline Cohn Jr., *The Laboring Classes in Renaissance Florence*¹⁹⁷, tirée en 1980 de son PhD soutenu à Harvard en 1978, sous la direction de David Herlihy¹⁹⁸. Elle devrait nous fournir une référence de choix, de par son sujet –qu'indique déjà son titre-, ses essais de méthode (on est aux tout débuts de l'informatique et du quantitatif, auxquels les sources florentines offrent un champ de choix, sur la voie tracée par Herlihy et Klapisch-Zuber, et Cohn multiplie comptages, graphiques et schémas) et ses centres d'intérêt : comment définir le *popolo minuto* ? comment mesurer les solidarités entre les ouvriers florentins ? que savons-nous du patrimoine mobilier ? y a-t-il une chronologie propre au mouvement populaire ? etc. Mais je dois avouer que je n'ai découvert ce livre qu'en rédigeant la version du séminaire à mettre en ligne, et un peu par hasard. Il est en fait passé presque inaperçu des autres historiens des Ciompi : l'excellente revue historiographique de Braunstein ne le mentionne pas, et Stella ne le cite que trois fois, cursivement, alors même que ses méthodes sont très proches des siennes. Je renonce provisoirement à reprendre toute la partie sur les Ciompi pour y intégrer comme il le mériterait le travail de Cohn, en me réservant d'y revenir dans une prochaine édition.

Les conditions de vie des ouvriers florentins

En recoupant ces approches¹⁹⁹, on obtient un portrait collectif d'une précision rare pour les catégories populaires de ce temps :

- précarité de l'emploi,
- précarité plus forte encore du niveau de ressources, toujours menacé par les variations des prix alimentaires et les mutations monétaires, avec des budgets constamment à la merci d'une cherté qui fait basculer la famille dans la faim et la mendicité,
- travail dur des chefs de famille, mais aussi des femmes et des enfants,
- familles moins nombreuses que celles des élites²⁰⁰,
- identité familiale moins assurée²⁰¹,

¹⁹⁵ F. Franceschi, *Oltre il « Tumulto »* ; Id., « I 'Ciompi' a Firenze, Siena e Perugia», dans *Rivolte urbane....*, p. 277-303. Et les articles plus généraux de Franceschi cités plus haut, dont les travailleurs du drap florentins sont un des fils conducteurs.

¹⁹⁶ D. Herlihy et Ch. Klapisch-Zuber 1978, *Les Toscans...*

¹⁹⁷ S. K. Cohn, *The Laboring Classes in Renaissance Florence*, New-York-Londres, 1980.

¹⁹⁸ S. K. Cohn, aujourd'hui en fin de carrière à l'université de Glasgow, a publié ensuite de nombreux livres sur les soulèvements populaires et surtout sur la peste et ses effets, en s'appuyant principalement sur les sources florentines.

¹⁹⁹ Voir aussi les travaux sur les salariés florentins, ci-dessus.

²⁰⁰ A. Stella, « Les Ciompi et leurs familles », *Médiévales*, 19 (1990), p. 65-70.

-logements étroits et relégués dans les quartiers périphériques²⁰²,
 -absence de considération sociale et exclusion de la vie politique en dépit de l'égalitarisme de principe du régime républicain.

L'exemption fiscale, générale dans ce milieu, peut lui servir d'indicateur d'appartenance, mais elle n'empêche pas de payer lourdement à travers les impôts indirects : un des succès – éphémères- des Ciompi sera de faire abolir la gabelle qui pèse sur les produits alimentaires.

Les ouvriers florentins non Ciompi

Les ouvriers de la laine constituent la grande masse des salariés florentins, mais sont loin d'être les seuls : maintes catégories de travailleurs glissent vers le salariat entre les dernières décennies du XIII^e et le XIV^e siècle. Il s'agit surtout de travailleurs peu qualifiés, mais aussi de certains maîtres, par exemple sur les grands chantiers du bâtiment ; une partie des chefs d'ateliers employés par les *lanaiuoli* semblent eux aussi être passés au XIV^e siècle du travail à la tâche au salariat. Les employés municipaux et ceux des hôpitaux confluent dans cette catégorie, certes hétérogène mais réunie par la dépendance envers le salaire qui lui assure sa subsistance. Tous ne sont d'ailleurs pas à plaindre : les «cadres» de l'entreprise dal Bene gagnent fort bien leur vie, et les notaires rémunérés par les hôpitaux ou par la commune pour tenir leurs écritures s'assurent un confortable appoint de revenus. Mais les salariés sont dans leur immense majorité des prolétaires, dont l'existence même dépend de leur emploi. La précarité de celui-ci aggrave leur situation, puisque l'embauche se fait généralement à la semaine, voire à la journée, sans garantie aucune de stabilité.

4.6. Conclusion : le travail comme critère de stratification des classes populaires

A l'issue de ces diverses approches du travail, on peut dire que les classes populaires sont en somme divisées par **deux lignes de séparation majeures, qui dessinent trois strates superposées**²⁰³ -alors même que les formes d'organisation du travail sont multiples et se recoupent entre elles, entraînant d'infinites variantes dans le statut social et économique des travailleurs qui en découle²⁰⁴.

L'aristocratie ouvrière : maîtres artisans et autres petits patrons

En haut de cette stratification, les travailleurs indépendants (il est plus exacte de dire « plus ou moins indépendants », car les formes de dépendance dans le travail sont innombrables à cette époque), **maîtres artisans et autres petits patrons**, « aristocratie ouvrière du ‘bon commun’ »²⁰⁵. La frange supérieure de cette catégorie peut s'enrichir et s'insérer solidement dans l'économie et l'administration urbaines : patrons de métiers, au moins des plus cotés d'entre eux, marchands, employés communaux et seigneuriaux... Ce sont eux qui forcent la porte des conseils de villes à partir du XIII^e siècle, et s'amalgament parfois à l'élite urbaine ou prennent le pouvoir.

Les salariés employés à l'année : compagnons et domestiques

²⁰¹ Les Ciompi ne portent généralement que deux noms, le leur propre et celui de leur père, alors que les élites florentines enracinent leur fierté dans les chaînes des noms de leurs ancêtres.

²⁰² Voir ci-dessous, Partie IV, § *L'habitat* : « Où habitent les Ciompi ? »

²⁰³ P. Boucheron, dans *Histoire de l'Europe urbaine*, I, Paris, 2003, p. 539.

²⁰⁴ Voir par ex. la rapide esquisse de ces formes dans F. Franceschi, « The Economy : Work and Wealth », p. 134-138. Ce champ de recherche a été bien exploré depuis une vingtaine d'années ; en France les avancées doivent beaucoup à l'impulsion de P. Braunstein, dont on se contentera de citer P. Braunstein, «L'industrie à la fin du Moyen Âge... » et le recueil d'articles *Travail et entreprise au Moyen Âge*. Voir aussi le tour d'horizon de P. Bernardi, M. Arnoux et P. Braunstein, « Production, travail, consommation », dans *Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne*, Paris, 2002, p. 537-554.

²⁰⁵ L'expression est de Boucheron, loc. cit.

La deuxième catégorie comprend les salariés employés à l'année dans les ateliers et les boutiques de la première catégorie, c'est-à-dire les compagnons et domestiques, la limite entre les deux positions n'étant d'ailleurs pas toujours évidente²⁰⁶. Ceux-ci ont la sécurité de l'emploi, et souvent le vivre et le couvert.

Les travailleurs pauvres

L'autre ligne de séparation passe entre ces salariés stables et la troisième catégorie : la masse des travailleurs **employés à la journée ou sur une courte durée**, pour lesquels le lendemain est toujours incertain²⁰⁷. Ce sont les « **travailleurs pauvres** », insérés dans la structure des métiers en position de dépendance, ou pas insérés du tout²⁰⁸, mais livrés de toute façon, à un degré plus ou moins élevé, à une certaine précarité (c'est-à-dire le risque de tomber dans l'indigence) parce que leur subsistance dépend de leurs salaires, en tout cas du produit de leur travail, donc de la conjoncture économique qui favorise ou non la demande, et aussi, très largement, des fluctuations des prix alimentaires.

Les degrés de la précarité et la violence sociale

Ces trois étages du monde du travail correspondant à des stades différents par rapport à la **précarité** –le grand risque qui menace les milieux populaires- : de la position la plus sûre, celle des petits patrons²⁰⁹, à la plus précaire, celle des journaliers qui forment la masse des « travailleurs pauvres ».

« Ce fractionnement des travailleurs urbains est porteur de **violence sociale**, ... qui s'exprime dans des émeutes de la misère, comme à Barcelone en 1334 et à Florence en 1343, et dans la vague de révoltes qui affecte de nombreuses villes européennes dans les années 1378 à 1382 » : Harelle de Rouen, Maillotins à Paris, « révolte des travailleurs » en Angleterre, soulèvement des Gantois, tumulte des Ciompi²¹⁰.

Les pauvres

Au-dessous de ces trois étages de travailleurs, au degré d'affiliation décroissant, **les pauvres**, inactifs, pour lesquels l'indigence n'est plus un risque mais la réalité quotidienne. Sans travail fixe, sans insertion professionnelle, ils sont réduits plus ou moins en permanence à la mendicité et à l'assistance institutionnelle. Une tâche supplémentaire de l'historien est de mesurer la part au sein du peuple de cette frange de pauvres, très importante et qui occupe une place de plus en plus grande dans les représentations collectives. Pour évaluer son importance réelle se posent à nouveau les problèmes de critère, de seuils, de comptages. On y reviendra.

« Tri ou bipartition – de l'ordre à la lutte des classes »

J'emprunte ce sous-titre évocateur à Philippe Bernardi, dont la dernier livre offre la synthèse

²⁰⁶ Voir par ex. la rapide vue d'ensemble de Dutour, *La ville médiévale*, p. 215-217, mais surtout désormais Bernardi, *Maitre, valet...*

²⁰⁷ Cette coupure entre salariés stables et travailleurs précaires à la journée est bien mise en évidence, en dernier lieu, par Franco Franceschi, « Il mondo dei salariati urbani », dans *La mobilità sociale nel medioevo...*, p. 289-306, et Donata Degrassi, « Il mondo dei mestieri artigianali », ibid., p. 273-287. Et déjà par les excellentes études de D. Balestracci, « "Li lavoranti non cognosciuti" ... » et de C. Dyer, *Standards of Living in the Middle Ages...*, loc. cit.

²⁰⁸ Ce serait la différence entre les *sottoposti*, qui font partie de l'art, quoique dans une position complètement subalterne et ne garantissant pas un emploi permanent, et les Ciompi, sans attaché aucune avec les Arts. Nous introduisons ci-dessous (§ « Classe ouvrière, organisation des métiers, précarité ») une distinction supplémentaire au sein de cette catégorie, en fonction de cette insertion.

²⁰⁹ Il est cependant intéressant de remarquer combien Martha Howell insiste dans ses livres, en dernier lieu *Commerce Before Capitalism in Europe, 1300–1600*, Cambridge, 2010, sur les risques constants qui menacent les entrepreneurs, petits et grands.

²¹⁰ P. Boucheron, dans *Histoire de l'Europe urbaine*, I, Paris, 2003, p. 539.

la plus complète et la plus efficace²¹¹ sur la grande question que nous avons vu affleurer au fil de cette partie sur les métiers : dans quelle mesure les organisations de métiers reflètent-elles, ou masquent-elles, la réalité des rapports de production ? L'impression qui s'est dégagée progressivement, et que finissent notamment de confirmer les travaux récents de Bernardi, c'est que l'encadrement corporatif est moins omniprésent qu'on ne l'écrit couramment, et qu'il laisse place à de vastes espaces de relations de travail fondées sur d'autres principes que leur réglementation. Résumons les principaux éléments de cette constatation :

-les travailleurs non affiliés représentent des proportions considérables de la main-d'œuvre dans certains secteurs.

-la hiérarchie tripartite est brouillée par des rapports de production transversaux tels que sous-traitance, emploi salarié de maîtres déclassés, proximité entre domesticité et compagnonnage, concurrence des apprentis aux compagnons... La réalité des rapports de production, même entre les membres d'un art, est souvent bien différente de la hiérarchie officielle.

-le passage d'un état à l'autre –apprenti, compagnon, maître-, qui semblait tacitement admis au cours d'une vie et sous-tendait la mobilité ascendante, n'a plus rien d'évident à la fin du Moyen Âge.

-c'est alors aussi que se développent des formes de production, la manufacture disséminée, puis parfois centralisée, qui sont en rupture avec l'organisation corporative et avec la cellule familiale de production : lorsque la manufacture disséminée –le plus répandu de ces modes de production nouveaux- en reprend les formes, c'est pour mieux assujettir les travailleurs dans le cadre d'un rapport de force qui confronte de plus en plus les deux figures du travailleur pauvre ou en voie de paupérisation, et de l'entrepreneur qui dispose des capitaux et organise la production et la commercialisation.

Les recherches actuelles, délaissant les sources normatives qui sont excessivement prégnantes en ce domaine, au profit d'une quête du « vécu » des producteurs, ont ouvert dans les directions qui viennent d'être évoquées d'amples perspectives qui restent à approfondir²¹².

5. Travail, identité sociale et genre

Dernier facteur –*last but not least*- à prendre en compte pour apprécier le rapport entre les milieux populaires et le monde du travail : le travail des femmes et des enfants. Il est mal connu car peu visible dans la documentation : femmes et enfants ne sont pas recensés parmi les adhérents des Arts, n'apparaissent pas dans les contrats d'embauche (sauf en ce qui concerne les jeunes gens, dont les contrats d'apprentissage sont au contraire très précis) et guère dans les registres de paiements.

Nous laisserons de côté pour l'instant les enfants, dont le travail, indubitable, est trop mal connu²¹³, sinon dans le cadre de l'apprentissage²¹⁴.

²¹¹ Bernardi, *Maître, valet...*, p. 43-53 : « Tri ou bipartition – de l'ordre à la lutte des classes »; et p. 53-83 : « Sources et modèles : recherches sur les fondements d'un sens commun », où il retrace les cheminement intellectuels qui ont conduit à l'élaboration et à la réception générale de l'idée que les organisations de métiers et leur hiérarchie ternaire dominaient absolument les relations sociales de travail.

²¹² Voir notamment Catherine Verna et Philippe Bernardi, « Travail et Moyen Âge : un renouveau historiographique ». Philippe Braunstein a été un précurseur de cette nouvelle orientation de la recherche sur le travail et ses acteurs, qui se révèle aussi par ex. dans les travaux de Franceschi, de Stella ou de Bernardi. L'historiographie du travail féminin, que nous abordons ensuite, constitue un pan majeur de ce mouvement ; citons déjà les travaux de Martha Howell, attentive au passage, dans les villes du Nord de l'Europe, de la cellule de production familiale (qu'elle appelle « patriarcale ») à d'autres formes de production, protoindustrielles et protocapitalistes, qui bouleversent les rapports personnels et les identités. En dernier lieu M. Howell, *Commerce Before Capitalism...* Voir ci-dessous, ainsi que les réflexions de De Vries sur la transformation de la cellule de production et de ses rythmes au cours de ce qu'il appelle « industrial revolution ».

²¹³ Mais cf. F. Franceschi, « Les enfants au travail dans l'industrie textile florentine de XIV^e et XV^e siècles », *Médiévaux*, 30(1996), p. 69-82.

Pourquoi on connaît mal le travail des femmes

Le travail des femmes souffre lui aussi de vastes zones de silence des sources : les femmes sont oubliées dans les listes de travailleurs, les tâches qu'elles exécutent sont souvent humbles, intermittentes, de caractère domestique, et ne donnent donc lieu à aucun enregistrement. Les préjugés des rédacteurs, tous masculins, n'arrangent pas les choses. De surcroît, le travail féminin se déroule surtout dans le cadre domestique –même lorsqu'il produit pour la vente-, il concerne très souvent des tâches auxiliaires et peu qualifiées, et il est, à tâche égale, bien moins payé que celui des hommes -jusqu'à deux fois moins. Tous ces handicaps se conjuguent pour le faire rester dans l'ombre.

Un facteur supplémentaire entrave l'identification de l'activité professionnelle des femmes : « tandis que l'identité masculine se définit surtout en relation au métier –ce qui conduit à mentionner souvent celui-ci²¹⁵-, celle de la femme dépend essentiellement de l'état-civil (épouse, fille à marier, veuve) et de la position occupée au sein de la famille (fille, épouse, mère, sœur »²¹⁶.

Tous ces facteurs contribuent à masquer le travail féminin dans les sources²¹⁷, d'autant plus que nos grilles de lecture, élaborées en fonction du travail masculin, sont mal adaptées à celui des femmes.

L'historiographie

L'histoire des femmes et de leur travail a été avant tout l'œuvre de femmes, et elle commence dès qu'elles accèdent au métier d'historien professionnel : la première génération des historiennes du travail féminin compte la très grande médiéviste que fut Eileen Power (1889-1940). Power pose une grande question, qui reparaît de façon plus ou moins implicite dans beaucoup d'études ultérieures : le sort des femmes était-il meilleur au Moyen Âge ? Elle répond oui²¹⁸. Citons aussi au moins, dans cette génération de pionnières, Marian K. Dale et son PhD, 1928 sur la place des femmes dans l'industrie textile anglaise du XVe siècle²¹⁹

L'intérêt pour l'histoire des femmes et particulièrement pour leur place dans le monde du travail rebondit avec les mouvements féministes des années 60-70, puis avec la réflexion menée depuis les années 80 sur la place des femmes dans la société contemporaine et dans le monde du travail.

²¹⁴ Pour une première orientation bibliographique sur l'apprentissage, je me permets de renvoyer à Étienne Anheim et F. Menant, « Mobilité sociale et instruction. Clercs et laïcs du milieu du XIII^e au milieu du XIV^e siècle », dans *La mobilità sociale nel medioevo: rappresentazioni, canali, protagonisti, metodi d'indagine (Atti del convegno, Roma, 28-31 maggio 2008)*, dir. Sandro Carocci, Rome, 2010, p. 335-373.

²¹⁵ Ci-dessus.

²¹⁶ A. Groppi, « Introduzione » (citée ci-dessous), p. VI.

²¹⁷ « Effet de masque » documentaire relevé par A. Groppi, « Introduzione » (citée ci-dessous), p. VI.

²¹⁸ E. Power, « The position of women », dans *Legacy of the Middle Ages*, ed. C. G. Crump et E. F. Jacob, Oxford, 1926, reed. 1943. Cf. J. M. Bennett, « Introduction » à *Sisters and Workers in the Middle Ages* (réf. ci-dessous), qui reprend la question à son tour. Le débat ouvert par E. Power et M. K. Dale autour du « golden age » des femmes, qui leur aurait permis davantage d'autonomie économique et politique et de responsabilités, me semble avoir été réglé par M. Howell (« The Gender of Europe's Commercial Economy... » : voir ci-dessous), qui en a montré le caractère illusoire : tout en confirmant que le statut des travailleuses s'est dégradé à la fin du Moyen Âge, elle se refuse à en déduire qu'il y aurait eu pour elles un « âge d'or » à une période antérieure.

²¹⁹ Cette étude est restée inédite, mais Marian K. Dale en a repris les résultats dans « The London Silkwomen of the Fifteenth Century », *Ec. Hist. Review*, 1st ser., 4 (1933), p. 324-335, republié dans *Sisters and Workers in the Middle Ages...* (cité ci-dessous), p. 26-35.

Beaucoup de ces travaux se réclament explicitement ou non du féminisme²²⁰. Ce courant d'étude sur le travail féminin, en grande partie américain, constitue un pan non négligeable du développement de l'histoire des femmes, dont la réalisation la plus connue –pour se limiter au domaine francophone, mais l'œuvre a été largement traduite- est l'*Histoire des femmes en Occident*²²¹ ; le travail tient à vrai dire peu de place dans la partie médiévale de cette œuvre monumentale, mais il est indispensable de l'évoquer comme arrière-plan intellectuel.

Les synthèses qui ont posé quelques jalons dès la fin des années 80²²² ne pouvaient qu'être provisoires eu égard à la poursuite des recherches : le travail des femmes constitue désormais un secteur historiographique certes modeste, mais resté toujours actif depuis ses débuts jusqu'à aujourd'hui²²³. Les jeunes femmes qui, dans les années 70 et 80, lui ont consacré leurs thèses, PhD et autres études monographiques²²⁴, sont aujourd'hui en fin de carrière académique et se sont en partie tournées vers d'autres sujets, mais la relève semble assurée et une œuvre considérable a été produite entre-temps²²⁵. Plusieurs revues d'histoire des femmes, ou d'histoire du genre,

²²⁰ Voir par ex. l'introduction de J. M. Bennett à *Sisters and Workers in the Middle Ages*, éd. Judith M. Bennett et al., Chicago-Londres, 1989.

²²¹ *Histoire des femmes en Occident*, dir. G. Duby et M. Perrot, 5 vol., Paris, 1991-1992 ; vol. 2, *Le Moyen Âge*, dir. C. Klapisch-Zuber, Paris, 1991.

²²² Angela Groppi, « Introduzione », dans *Ead. (dir.), Il lavoro delle donne*, dir. A. Groppi, Bari, 1996, p. V-XVI ; M. G. Mazzarelli, « Un'introduzione dalla storiografia », dans *Donne e lavoro nell'Italia medievale*, dir. M. G. Mazzarelli, P. Galetti et B. Andreolli, Turin, 1991, p. 13-27 ; Barbara A. Hanawalt, « Introduction », dans B. A. Hanawalt (dir.), *Women and Work in Preindustrial Europe*, p. VII-XVIII. Mentionnons encore, parmi les vues d'ensemble rétrospectives de ce secteur historiographique, l'introduction de J. M. Bennett à *Sisters and Workers in the Middle Ages*, éd. Judith M. Bennett et al., Chicago-Londres, 1989 (le titre du volume, comme son contenu, associe deux grands catégories de femmes médiévales, qui trouvent peu à peu leur place dans l'historiographie : les mystiques et les travailleuses) ; et J. M. Bennett, « 'History that stands still' : women's work in the european past », *Feminist studies*, 14/2, 1988, p. 269-283, qui discute les livres parus sur le sujet dans les années précédentes. Denise Angers a discuté à plusieurs reprises le mouvement d'étude des femmes et de leur travail : D. Angers, « Une histoire des femmes est-elle possible ? À propos de quelques ouvrages récents sur la femme et la famille au Moyen Âge », *Canadian Journal of History/Annales canadiennes d'histoire*, 27, 1992, p. 331-339 ; D. Angers, « Les historiennes refont-elles l'histoire ? », dans R. Mura (dir.), *Un savoir à notre image ? Critique féministe des disciplines*, Montréal, 1991, p. 21-37 ; D. Angers, « Le rôle de la famille et la place de la femme dans l'organisation du travail en Allemagne à la fin du Moyen Âge, bilan historiographique », dans *Travail et travailleurs...*, p. 63-78. Sous un angle plus général : *Becoming visible : women in European history*, dir. R. Bridenthal, S. Mosher et M. E. Wiesner, Boston, 1998.

²²³ En dernier lieu le colloque « Women's Work in Early Modern Europe » (Cambridge 23-24 septembre 2010) ; cf. le compte-rendu d'A. Bellavitis, *Genesis*, p. 203-205.

²²⁴ Martha Howell, *Women, Production, and Patriarchy in Late Medieval Cities*, 1986 ; Merry E. Wiesner, *Working Women in Renaissance Germany*, New Brunswick, N. J., 1986 ; J. P. Goldberg, *Women, work and life cycle in a medieval economy. Women in York and Yorkshire, c. 1300-1520*, Oxford, 1992.

²²⁵ Pour se limiter aux recueils d'actes : *Women and Work in Preindustrial Europe*, dir. Barbara A. Hanawalt, Bloomington, 1986 ; *La donna nell'economia, secc. XIII-XVIII. Atti della Ventunesima settimana di Studi dell'Istituto Internazionale di Storia Economica F. Datini*, 10-15 aprile 1989, dir. S. Cavaciocchi, Florence, 1990. Un numéro de la revue *Médiévaux*, 30 (1996), « Les dépendances au travail », coordonné par A. Stella (en ligne), regroupe plusieurs articles sur le travail des femmes (et encore plus sur celui des enfants). Ajoutons quelques articles d'historiennes françaises : Odile Redon, « Aspects économiques de la discrimination et de la "marginalisation" des femmes, XIII^e-XVII^e s. », dans *La donna nell'economia...*, p. 441-460 ; D. Cardon, « Arachné ligotée : la fileuse du Moyen Âge face au drapier », *Médiévaux*, 30 (1996), p. 13-22 ; I. Chabot, « La reconnaissance du travail des femmes dans la Florence du bas Moyen Âge: contexte idéologique et réalité », dans *La donna nell'economia...*, p. 563-576 ; V. Duplan, « Les femmes et le monde du travail à Toulouse aux XIV^e et XV^e siècles », *Sources, travaux historiques*, 25 (1991), p. 11-21 ; P. Mane, « La paysanne au travail d'après l'iconographie médiévale », dans *La femme dans la société médiévale et moderne*, dir. P. Mane, F. Piponnier, M. Wilska et M. Piber-Zbieranowska, Varsovie, 2005, p. 45-60.

hébergent régulièrement de nouveaux travaux sur le travail féminin²²⁶, et de brefs essais de synthèse proposés par des ouvrages récents sur l'artisanat suggèrent que l'on est tout près d'avoir atteint une vision d'ensemble²²⁷. On manque cependant encore de travaux de première main pour la réaliser –en dépit des grandes œuvres qui ont déjà été produites-, et on ne peut qu'espérer que le renouveau de l'intérêt des médiévistes pour le travail, le salariat et les métiers les suscitera.

Que font les femmes ?

Le travail féminin, tu par les sources, méprisé ou passé sous silence par les contemporains, est pourtant essentiel dans la production des biens et vital dans les ressources des familles ouvrières et des artisans indépendants²²⁸.

Certaines tâches, dans le textile surtout, sont même principalement ou exclusivement affaire de femmes –même si dans certains lieux elles peuvent être plutôt celle des hommes- : ainsi le filage ou le cardage²²⁹, tâches répétitives et n'exigeant pas de force physique, ou au contraire, à l'autre extrémité de la gamme de spécialisation, des métiers délicats et de forte compétence technique comme la dentelle, la rubannerie, la broderie, le travail des fils précieux (or, argent, soie...), et tout ce qui concerne les ornements des vêtements et autres productions textiles. Les femmes se trouvent aussi dans les services et dans l'alimentation, dont elles forment dans bien des cas la majorité du personnel : domestiques, lavandières²³⁰, nourrices, cuisinières et aubergistes, vendeuses, aides de cuisine ou filles de salle, prostituées²³¹....

²²⁶ Parmi d'autres, certainement : *Gender & History, Feminist studies*, et en français *CLIO, Histoire, Femmes et Sociétés* (depuis 1995, Presses Univ. du Mirail, Toulouse), qui couvre l'« histoire des femmes et du genre (toutes sociétés et toutes périodes) » (<http://clio.revues.org>).

²²⁷ J. R. Farr, *Artisans in Europe...*, p. 37-41, et P. Bernardi, *Maître, valet...*, p. 40-41 et n. 99.

²²⁸ Le point de départ de ce qui suit est Menant, *L'Italie des communes*, amplement révisé et complété par la prise en compte de travaux spécifiques sur des situations extra-péninsulaires, celles de l'Europe du Nord-Ouest surtout.

²²⁹ Sur les chantiers de construction provençaux du XVe s., un travail exigeant une certaine technique la semble cependant réservé aux femmes : la préparation de la chaux. Il s'agit d'« éteindre la chaux » vive pour la transformer en chaux grasse prête à être mélangée au sable pour faire le mortier. Pour cela on arrose la chaux vive d'eau (qu'il faut d'abord apporter : c'est en partie un travail de manœuvre). Les raisons de cette spécialisation féminine restent à explorer : analogie avec la cuisine ? Philippe Bernardi, « Pour une étude du rôle des femmes dans le bâtiment au Moyen Âge », dans *Provence historique*, 173, 1993, p. 267-278, à la p. 274.

²³⁰ Carole Rawcliffe, *A marginal occupation? The medieval laundress and her work*, dans *Gender and History*, 21/1 (2009), p. 147-169.

²³¹ La prostitution est une ressource complémentaire classique (tout au moins sous la plume des malveillants) des femmes qui exercent certains métiers mal rémunérés et qui leur donnent une certaine liberté de mouvements : cf. Groebner (ci-dessus), le soupçon de prostitution qui pèse sur les lavandières (Rawcliffe, note précédente), ou le même préjugé envers les jeunes femmes migrantes (P. J. P. Goldberg, *Migration, youth and gender in later medieval England*, dans *Youth in the Middle Ages*, éd. P. J. P. Goldberg et Felicity Riddy, York, 2004, p.85-99).

Enfin, des femmes peuvent être recrutées, en grand nombre parfois, pour des tâches pénibles qui pourraient paraître plutôt convenir à des hommes²³² : elles participent aux grandes campagnes saisonnières de travaux agricoles, qui drainent toute la main d'œuvre disponible, et on les embauche aussi sur des chantiers de construction pour de gros travaux comme le terrassement²³³. On voudrait savoir –mais il n'y a guère d'indices pour une réponse d'ensemble- si les femmes sont employées à ces travaux comme force d'appoint, lorsque les hommes sont attirés par des travaux mieux rémunérés, ou si on les préfère, précisément parce qu'on les paie moins, ou encore s'il ne s'agit pas pour elles d'un travail de complément, lorsque que leurs autres occupations leur laissent du temps²³⁴.

Des caractères majeurs du travail féminin sont illustrés par deux textes littéraires toscans du XIV^e siècle. Le premier est une nouvelle de Boccace, dont l'héroïne, la belle Simona, a un père «très pauvre...et elle devait gagner à la force de ses bras le pain qu'elle voulait manger ; son métier était de filer la laine». Un peu plus tard, Franco Sacchetti met en scène les nuisances sonores des maisons bon marché de Florence, divisées en appartements : le peintre Buffalmaco, amateur de grasses matinées, est dérangé par le travail de sa voisine ; son mari est «ouvrier de la laine», et bien qu'il soit «assez aisé» pour sa condition, la femme se met à filer dès l'aube, et le bruit du rouet, traversant les minces cloisons, réveille Buffalmaco. Le récit illustre les caractères habituels du travail féminin : effectué à la maison, affecté aux tâches les moins spécialisées du cycle de production (ici le filage, alors que le mari, également «ouvrier de la laine», doit exercer dans la chaîne de production drapière une fonction plus qualifiée, probablement dans une fabrique), il s'entremêle aux tâches ménagères ; en l'occurrence la clef de l'histoire est la soupe du matin, que le voisin a trouvé moyen de saler exagérément en cachette ; il lui reste à convaincre le mari que sa pauvre épouse est si fatiguée par des horaires de travail inhumains qu'elle n'est plus en mesure de veiller à sa cuisine. Le mari préférera bien manger et gagner un peu moins –ce renoncement suggère d'ailleurs l'exiguïté du salaire féminin, qui est sauf exception un simple complément-. Mais les «budgets-type» de travailleurs florentins établis par La Roncière²³⁵ démontrent que ce choix est déjà un luxe hors de portée de la majorité d'entre eux.

Le rôle des femmes dans l'entreprise

Plus les ressources de la famille sont modestes, et plus le travail féminin est indispensable²³⁶ : d'où la présence probable de beaucoup de femmes dans les métiers les moins qualifiés. Mais on a plus généralement l'impression d'une dense présence féminine dans beaucoup de métiers. Ne leur échappent que ceux qui exigent une formation technique qui leur est en règle générale fermée, et dans lesquels elles restent absentes ou en position subalterne : ainsi dans les métiers du bâtiment qu'étudie Bernardi, les femmes ne sont jamais chefs d'entreprise, «maîtresses», chefs de travaux, alors même que certaines possèdent des entreprises héritées de leur mari, en assurent la gestion aux côtés de celui-ci, ou pratiquent des activités commerciales comme la vente de matériaux²³⁷.

Quant aux épouses des maîtres artisans et des boutiquiers, elles prennent sans aucun doute leur part du travail, à l'étal ou à la caisse, voire dans le processus de production. Les déclarations fiscales bolonaises de 1296-1297 révèlent ainsi que les épouses et les filles des libraires participent à la copie des livres pour l'université, comme le font celles de leurs

²³² Sur les travaux pénibles exécutés par des femmes, P. Braunstein, «Jehanne la Flamengue, tant pour lui que pour ses compagnes...» (1993), rééd. dans Id., *Travail et entreprise au Moyen Âge*, Bruxelles, 2003, p. 14-18 ; et P. Bernardi, «Pour une étude du rôle des femmes dans le bâtiment...».

²³³ P. Bernardi, «Pour une étude du rôle des femmes dans le bâtiment...».

²³⁴ P. Bernardi, «Pour une étude du rôle des femmes dans le bâtiment...».

²³⁵ La Roncière, *Prix et salaires...*

²³⁶ G. Piccinni, «Le donne nella vita economica, sociale e politica dell'Italia medievale», dans *Il lavoro delle donne*, p. 5-46.

²³⁷ P. Bernardi, «Pour une étude du rôle des femmes dans le bâtiment...».

confrères parisiens²³⁸ ; ceci implique une certaine instruction, mais la formation professionnelle des femmes n'émerge jamais dans la documentation, et se fait sans aucun doute en famille. Nous avons d'ailleurs vu que la formation aux métiers techniques de l'artisanat leur est fermée.

On reconnaît cependant en général à la veuve d'un maître le droit de lui succéder à la tête de l'atelier ou de la boutique. Ces femmes chefs d'entreprise ne semblent pas assurer elles-mêmes la direction technique, mais seulement les aspects financiers, gestionnaires, commerciaux.

La tendance à la fermeture des métiers, à partir de la fin du XIII^e siècle, exclut de toute façon progressivement les femmes des rôles de direction, même si les situations sont très variables selon les lieux²³⁹. Si l'on reprend le cas des libraires parisiens, bien étudié par Kouky Fianu, c'est le X^e siècle qui sonne l'effacement statutaire des femmes : elles sont encore actives dans le métier, dirigent même encore des ateliers quand elles deviennent veuves, mais disparaissent de l'organisation corporative de la librairie, d'autant plus que celle-ci, intégrée à l'université, se cléricalise.

L'idée de ce déclassement professionnel des femmes a été amplement exprimée dans le livre hétéroclite mais stimulant que David Herlihy, en fin de carrière, a consacré en 1990 au travail des femmes, qu'il a suivi sur tout l'arc du Moyen Âge en utilisant les travaux encore peu nombreux dont on disposait alors, et quelques sources comme le Livre des métiers d'Etienne Boileau auquel il consacre un chapitre²⁴⁰. Il montre une forte présence des femmes, dans certains métiers au moins, au temps de l'économie domaniale et du premier essor urbain, et place les premières manifestations de leur effacement du monde du travail dès le XIII^e siècle. Il en voit une manifestation et/ou un symptôme dans la formation des corporations, qui s'affichent d'emblée comme masculines. Cet effacement n'est bien sûr qu'apparent : les femmes continuent à travailler en grand nombre (tout au moins dans les couches modestes de la société, nous allons le préciser), mais elles apparaissent moins dans les sources car elles sont exclues des postes de pouvoir –la direction de l'atelier ou de l'entreprise de commerce- et de beaucoup de tâches qualifiées. Tout un courant historiographique a depuis lors accumulé des indices qui confirment cette intuition d'Herlihy, et Martha Howell en particulier a consacré un vaste pan de sa recherche²⁴¹ à en établir plus solidement la réalité, à partir d'études approfondies sur quelques villes de l'Europe du Nord-Ouest –surtout Gand et Leyde aux X^e et XI^e siècles et Cologne au XI^e siècle : j'y reviens un peu plus loin.

Les femmes et les associations de métiers

Des femmes figurent bien dans certaines associations de métiers²⁴², mais on peine souvent à dire si c'est en tant que membres à part entière –en particulier consœurs des confréries de

²³⁸ K. Fianu, «Les femmes dans les métiers du livre à Paris... » ; avec un appendice de fiches biographiques sur plusieurs dizaines de copistes, enlumineuses et libraires parisiennes des XIII^e-XVe s., aux p. 470-478 ; K. Fianu, «Familles et solidarités dans les métiers du livre parisien au XIV^e s. », *Médiévales*, 19 (1990), p. 83-90.

²³⁹ R. Greci, « Donne e corporazioni : la fluidità di un rapporto », dans *Il lavoro delle donne*, p. 71-90.

²⁴⁰ David A. Herlihy, *Opera muliebria. Women and work in medieval Europe*, New-York-Toronto, 1990 ; Cf. D. A. Herlihy, «Women's work in the towns of traditional Europe », dans *La donna nell'economia...*, p. 103-128. Une monographie sur le travail des Parisiennes est restée inédite : Janice Marie Archer, *Working Women in Thirteenth-Century Paris*, PhD dissertation, University of Arizona, 1995.

²⁴¹ Martha Howell, *Women, Production, and Patriarchy...* ; M. C. Howell, « Women, the Family Economy, and the Structures of Market Production in Cities of Northern Europe during the Late Middle Ages », dans *Women and Work in Preindustrial Europe*, p. 198-222. L'autre volet majeur des travaux de M. Howell, étroitement lié au premier et fondé sur les mêmes archives (et celles de Douai, cette fois), concerne les pratiques et les représentations du commerce et de la valeur, et le rôle que tient le mariage dans la transmission patrimoniale et l'exercice de l'activité économique.

²⁴² R. Greci, « Donne e corporazioni... ».

métier²⁴³- ou en tant qu'épouses. En somme, le rapport des femmes aux corporations n'est pas simple, et elles n'y apparaissent généralement pas, ou en tout cas pas en position de force²⁴⁴. On ne connaît à travers l'Europe qu'une poignée de corporations où les femmes tiennent une place importante, voire dominante. On les trouve dans quelques villes du Nord-Ouest de l'Europe, que nous allons détailler ci-dessous. Partout ailleurs, les métiers sont dominés par des hommes, et les femmes tendent à être des travailleurs et des membres de deuxième classe ; en outre, la plupart des métiers exercés par les femmes sont de trop bas niveau pour mériter une guilde. Pour Martha Howell, dans ses études sur les villes flamandes et Cologne, c'est le caractère patriarcal du travail des femmes (ci-dessous) qui explique leur absence des guildes ou la faiblesse de celles, rares, qu'elles forment : il se déroule dans la cellule familiale, dont le chef et représentant à l'extérieur est le mari, et c'est donc lui qui est membre de plein titre de la corporation ou de la confrérie.

Enfin, même quand elles dominent numériquement un métier qualifié, les femmes s'organisent rarement : c'est le cas des soyeuses londoniennes étudiées par K. Dale, au tout début des travaux sur le travail féminin, qui apparaissent comme exemplaires de la situation des travailleuses un peu partout. Ces ouvrières de la soie exercent pourtant un métier extrêmement qualifié, exigeant de gros investissements financiers, et elles démontrent qu'elles ont une solide conscience de leur identité professionnelle et de leur solidarité, lorsque, à six reprises, elles demandent la protection du parlement ou du maire. Pourtant elles ne sont pas reconnues comme une guilde²⁴⁵, et illustrent en ce sens le défaut d'organisation des travailleuses, qu'on retrouve partout.

Les exceptions à cette faiblesse générale ont été soigneusement relevées par l'historiographie : il ya trois guildes de femmes à Cologne (finisseuses des étoffes de lin, soyeuses, et fileuses d'or), et on en trouve également quelques-unes à Rouen, toujours dans le textile de luxe. Le cas parisien semble particulièrement favorable aux femmes : sur les 101 métiers recensés par Etienne Boileau vers 1270, 20 sont mixtes et 5 exclusivement féminins, tandis qu'un seul est explicitement réservé aux hommes²⁴⁶. Ici encore les métiers à forte présence féminine sont le commerce de détail et les textiles de luxe ; les brodeurs par exemple comptent 12 hommes et 81 femmes. Les femmes inscrites à ces métiers paraissent indépendantes, elles n'y figurent pas en tant qu'épouses ou filles d'artisans. Mais aucune de ces guildes dominées par des femmes n'exerce de pouvoir politique. La participation féminine aux corporations apparaît d'ailleurs comme un phénomène des villes septentrionales, et l'Italie l'ignore²⁴⁷, alors que les associations de métier y jouent un rôle politique important.

Martha Howell : une lecture gendrée de l'économie, et ses conséquences sur l'analyse sociale

Je reviens aux travaux de Martha Howell²⁴⁸, pour lui consacrer un long excursus qui va nous éloigner du peuple –le groupe social qu'elle étudie est la bourgeoisie marchande des villes flamandes-, mais nous offrir un modèle d'analyse gendrée qu'il serait bien utile d'étendre aux classes populaires.

²⁴³ Philippe Bernardi, « Pour une étude du rôle des femmes... ».

²⁴⁴ Tout ceci d'après Maryanne Kowaleski et Judith M. Bennett, « Crafts, gilds and women in the Middle Ages : Fifty Years after Marian K. Dale», dans *Sisters and Workers* ..., p. 11-25.

²⁴⁵ C'est le terme anglais pour les associations de métier.

²⁴⁶ K. Fianu, «Les femmes dans les métiers du livre à Paris... » ; Simone Roux, «Les femmes dans les métiers parisiens : XIIIe-XVe siècles », *Clio*, 3, 1996 (« Métiers. Corporations. Syndicalisme ») ; voir aussi ci-dessus A. Herlihy, *Opera muliebria*... ; Id., «Women's work in the towns... », et la thèse inédite de J. M. Archer.

²⁴⁷ Herlihy le remarquait déjà.

²⁴⁸ Martha Howell, «The Gender of Europe's Commercial Economy, 1200–1700», *Gender & History*, vol. 20, n° 3 (2008), p. 519–538.

Le plus important dans l'apport de Howell est certainement l'angle d'observation qu'elle adopte, c'est-à-dire une lecture gendrée de l'économie. **Il ne suffit pas d'étudier le travail des femmes, mais il faut prendre un point de vue plus large : se demander comment leur activité rend possible un certain type de processus de production, même lorsqu'elles n'y tiennent pas visiblement une place de productrices** : dans le système de production dont Howell montre la genèse, c'est (au moins en théorie) l'homme qui produit les biens destinés au marché, mais son activité n'est permise que par le rôle de la femme qui tient la maison et veille à équilibrer la consommation. Il ne suffit pas –dit et pratique Howell- de mettre en lumière le travail des femmes, dissimulé par la nature des sources et des représentations indigènes du temps, mais il faut passer à une **lecture gendrée de l'économie**.

D'un livre à l'autre, Howell répète d'ailleurs qu'elle ne fait pas d'histoire économique, pas vraiment non plus de l'histoire des institutions, mais **une histoire socio-culturelle de l'économie, considérée sous l'angle du genre**. Son idée, c'est que les femmes ont un rôle important dans les activités économiques, y compris celles destinées au marché, jusqu'au XIV^e siècle, et que ce rôle diminue ensuite, et surtout qu'on ne leur accorde plus une place statutaire comparable à celle des hommes, les représentations du couple, de la société et de la cellule de production s'en trouvant profondément modifiées.

Howell reconnaît sa dette, pour l'élaboration de ses points de vue, envers le mouvement féministe²⁴⁹ : cette influence féministe ne consiste pas dans son œuvre à adopter un ton de déploration de l'inégalité, ou de revendication, mais à situer l'analyse historique dans une perspective où le genre devient un facteur aussi déterminant que, par exemple, la position sociale. Deux belles applications de cette démarche, à des points-clefs de sa démonstration : la définition du moment qu'elle étudie, dans l'histoire de l'Europe, comme celui où « les impératifs du marché émergent coïncident, de façon certes instable, avec ceux de la maisonnée patriarcale »²⁵⁰ ; et le passage où elle montre comment à une certaine époque le genre devient marqueur de distinction de classe, *demarcate class*, lorsque le travail féminin se restreint aux milieux populaires (ci-dessous).

La conception qui s'impose progressivement alors²⁵¹ –répétée notamment par les manuels de comportement, les moralistes, les prédicateurs... – est que l'homme acquiert et la femme conserve : l'homme est du côté de la production ou de l'acquisition, du gain, la femme de celui de la consommation. Selon Howell, c'est une façon pour les hommes de se dédouaner de ce que les conduites de consommation ont de négatif dans l'esprit de l'époque : les lois somptuaires par exemple blâment lourdement les femmes pour leur goût du luxe et la démesure de leurs achats d'ornements, beaucoup plus que les hommes. La qualité symétrique de ce défaut considéré comme féminin –l'envie, le goût du luxe, de la dépense...–, c'est le sens de l'économie, la parcimonie de la bonne ménagère, qui conserve ce que son mari a produit. L'économie se distribue ainsi en deux rôles nettement gendrés, ce qui, selon Howell, n'était pas autant le cas auparavant : dans le cadre de la cellule de production familiale –certes normalement gouvernée par un homme–, femmes et hommes collaborent aux tâches de production, qu'elles soient destinées à l'autoconsommation ou au marché ; mais certaines tâches sont plutôt, en fonction de leur nature, affectées à l'un ou l'autre sexe²⁵². La fourchette temporelle où elle observe cette évolution embrasse la période 1300-1700, et le phénomène concerne un milieu assez large mais bien particulier, celui des commerçants et autres entrepreneurs des villes –ce sont les villes productrices et marchandes du Nord-Ouest de

²⁴⁹ Le mot même de *patriarchy*, choisi par Howell pour désigner l'organisation de la société et de la production pendant la phase qu'elle étudie (cf. ci-dessous, et le titre de son livre, *Women, production, and patriarchy in late medieval cities*, Chicago, 1986) a de claires connotations féministes.

²⁵⁰ Voir la citation en note ci-dessous.

²⁵¹ Ce qui suit : M. Howell, « The Gender of Europe's Commercial Economy... », surtout aux p. 525-529 environ.

²⁵² M. Howell, « The Gender of Europe's Commercial Economy... », p. 521-522.

l'Europe. C'est dans ces milieux que Howell observe le progressif désengagement des femmes de la production, des fonctions de direction, d'un statut reconnu dans les corporations. Les veuves résistent mieux, mais pas vraiment quand même ; je relève en passant le thème de la femme seule (portant des noms juridiques différents selon les pays : « *feme sole* » en anglais) qui a une activité d'homme, et un statut propre. Souvent veuves d'entrepreneurs. C'est une catégorie en repli à cette époque, et de plus en plus encadrée par des contrôles masculins. La coutume matrimoniale tend d'ailleurs à concentrer entre les mains du mari la gestion de la fortune, et à la faire passer directement aux enfants, en supprimant la phase où la veuve en avait la responsabilité.

Cette évolution concerne des milieux intermédiaires, une bourgeoisie lancée dans l'entreprise et les affaires, qui s'enrichit alors beaucoup²⁵³. Les femmes de ce milieu doivent être désormais des « bonnes ménagères » (*good housewives*), qui gèrent strictement les biens acquis par leur mari. L'activité de la femme à l'extérieur disparaît car elle prend une connotation morale négative : tentations, risques moraux... et aussi empiètement sur le rôle de l'homme qui doit être le seul à acquérir des ressources. Howell montre qu'on arrive ainsi à une économie gendrée : production masculine, conservation féminine. La répartition des espaces l'accompagne : l'homme est actif à l'extérieur, la femme à l'intérieur²⁵⁴. Dans ces milieux de marchands et artisans un tant soit peu aisés, l'activité de la femme à l'extérieur devient moralement suspecte : le marché, par exemple, est désormais considéré comme un lieu de perdition. La suspicion et un a priori moral négatif s'attachent aux femmes qui travaillent dans des endroits publics, dans les commerces, les fabriques... Howell évoque par comparaison un a priori analogue qui stigmatisera les ouvrières au XIXe siècle²⁵⁵.

Howell montre très bien –sur le thème « *gender and class* »²⁵⁶, qu'elle ne fait malheureusement qu'effleurer- que cette évolution établit une distinction de classe (*demarcate class*)²⁵⁷ : désormais seules les femmes du peuple travaillent, pressées par le besoin de compléter le revenu insuffisant du mari. Elles sont occupées soit dans la cellule familiale, dans les secteurs où celle-ci reste l'unité de production (y compris pour le marché)²⁵⁸ : artisanat, petit commerce... ; soit comme salariées, pour un patron extérieur : dans certains secteurs du textile, dans les métiers de l'alimentation, etc. Le fait de travailler devient pour une femme un critère d'appartenance au milieu populaire et de déconsidération sociale.

Quant aux femmes de l'élite, aristocratie et grande bourgeoisie, il n'est plus question du tout qu'elles participent à la vie de l'entreprise de leur mari comme elles pouvaient le faire autrefois. Comme d'autre part elles ne gèrent pas elles-mêmes leur maisonnée, confiée à la domesticité, elles se trouvent dans une position de pure consommation et d'affichage de signes extérieurs d'aisance matérielle et de statut –nécessaires au maintien de la position sociale de leurs maris-, attitude qui est perçue comme un mauvais exemple par les rangs inférieurs de la bourgeoisie, dont les valeurs sont le labeur et l'économie.

Cette évolution de la culture commerciale et de la distribution des rôles économiques entre les

²⁵³ C'est le thème de « l'embarras des richesses » : livre fameux quoique controversé de Simon Schama, *The Embarrassment of Riches: An interpretation of Dutch culture in the Golden Age*, 1987.

²⁵⁴ On ne manquera pas d'évoquer les travaux de Florence Weber et d'Olivier Schwartz sur l'économie domestique, la vie privée des ouvriers, et la répartition gendrée des espaces dans la maison, au jardin et au travail.

²⁵⁵ M. Howell, « The Gender of Europe's Commercial Economy... », n. 27.

²⁵⁶ Cf. Laura L. Frader et Sonya O. Rose (dir.), *Gender and class in modern Europe*, Ithaca, 1996, en particulier L. L. Frader et S. O. Rose, « Introduction : Gender and the Reconstruction of European Working-Class History », p. 1-33. Howell ne cite pas cet ouvrage.

²⁵⁷ M. Howell, « The Gender of Europe's Commercial Economy... », p. 527.

²⁵⁸ C'est ce stade de l'évolution économique des villes du Nord de l'Europe que M. Howell a étudié dans un ouvrage antérieur, en le qualifiant de « patriarcal », M. C. Howell, *Women, production, and patriarchy in late medieval cities*, Chicago, 1986. Elle revient sur sa conception des stades successifs de l'évolution économique de cette région dans son dernier livre : Martha Howell, *Commerce Before Capitalism in Europe, 1300-1600*, Cambridge, 2010.

genres est associée à l'enrichissement souvent considérable des élites commerçantes urbaines, qui s'enracinent dans des patrimoines et des positions de pouvoir. Elle débouche sur une valorisation de la figure du marchand : avant 1300, le marchand est peu considéré et son activité, même lorsqu'elle ne présente pas de malhonnêteté caractérisée, est fortement suspectée d'immoralité et d'injustice envers le reste de la société. Le renversement des valeurs qui se produit entre XIVe et XVIe siècle fait en revanche du marchand une figure éminemment respectable, dont l'activité suit un code d'honneur fondé sur la confiance (le crédit) et la réputation, qui lui est propre. L'enrichissement de ces hommes témoigne aux yeux de leurs contemporains –dans un étonnant raccourci protoweberien- à la fois de leurs qualités morales, de leur expertise professionnelle –une valeur qui monte à cette époque, comme le montre un ensemble de recherches en cours- et d'une utilité sociale qui lui avait été longtemps refusée. Le marchand prend même au XVIe siècle des allures de héros, lorsqu'il se place à la pointe du grand mouvement de navigation intercontinentale, de découvertes et d'expansion commerciale dont Anglais et Hollandais sont des acteurs majeurs²⁵⁹. Ce tableau²⁶⁰ apporte un élément très intéressant aux notions de notabilité et d'honneur sur lesquelles nous avons travaillé l'an dernier à propos des représentations sociales des groupes dominants ou intermédiaires des villes. Dans ce tableau tel que le trace Howell, le genre tient une place majeure : l'honneur est une qualité gendrée, même si on ne peut le réduire à une dimension sexuelle²⁶¹, la réputation du marchand repose sur ses qualités professionnelles et le crédit dont il jouit, mais aussi sur les qualités de sa femme, qui tient la maison. Ces qualités indispensables au maintien de la situation sociale et économique du ménage sont symétriques de celle qui sont demandées au mari dans son activité professionnelle et publique : la « bonne ménagère » doit faire preuve d'expertise en son domaine, celui de l'économie domestique, et de bonne réputation par sa conduite modeste, sa tenue réservée, sa résistance aux modes extravagantes et aux dépenses inconsidérées. Cette prise en compte du genre dans l'analyse sociale des villes de la fin du Moyen Âge complète ainsi et équilibre les éléments que nous avaient apportés les travaux fondés sur l'honneur et l'expertise. Resterait à savoir ce qu'il en est pour le peuple, que les analyses de Martha Howell laissent pour l'essentiel de côté – comme le font toutes les études sur les bourgeoisies urbaines-, et ne nous montrent guère que comme un faire-valoir que la poursuite du travail féminin distingue, à un certain point de l'évolution, des élites marchandes : tout un champ d'analyses possibles est ouvert si l'on veut transposer aux milieux dominés les critères et les intuitions de M. Howell, en y intégrant d'autres cultures et d'autres modèles de comportement, ceux des villes méditerranéennes.

6- Les conditions de vie

6.1. Travail et consommation, « les deux jambes des classes sociales ».

Christian Baudelot définit parfaitement l'importance de la consommation comme critère de la

²⁵⁹ M. Howell, « The Gender of Europe's Commercial Economy... », p. 530-531. C'est un passage très intéressant –bien que définitivement éloigné de notre point de départ, les classes populaires...-. Howell place en particulier dans cette perspective, comme véritable ouvrage de propagande et d'héroïsation du milieu marchand, les *Voyages* de Richard Hakluyt, une énorme série de récits des grands voyages de découverte maritimes alors en cours que Hakluyt, lui-même paisible chanoine et professeur de géographie à Oxford, compila avec un succès immédiat, qui ne s'est pas démenti jusqu'à nos jours.

²⁶⁰ Ce tableau que trace Howell en fin de son article « The Gender of Europe's Commercial Economy » est malgré tout un peu trop en noir et blanc et néglige toute une bibliographie récente qui le nuancerait et rapporterait à des temps un peu plus anciens certains de ces traits : la réhabilitation de l'activité marchande et du crédit, en particulier, suit des chemins plus complexes que ceux qui sont décrits ici, et ils sont bien éclairés par des travaux récents.

²⁶¹ M. Howell, « The Gender of Europe's Commercial Economy... », n. 60 (avec des nuances que je ne reprends pas ici).

définition d'une classe sociale²⁶² : « La conception traditionnelle des classes sociales a longtemps consisté à n'envisager qu'un seul aspect de leur réalité : la participation à la production et aux rapports de production²⁶³. Avec le marxisme, les classes sociales n'avaient qu'une jambe, la jambe de la production. Tout se passait dans l'usine. Or, ne l'oublions pas, un travailleur produit, mais il consomme aussi²⁶⁴... Une classe sociale a bien deux jambes, la jambe du travail et celle du ménage. Travail et niveau de vie sont liés puisque le salaire du premier détermine le second mais pas mécaniquement. Que mangent-ils ? Comment s'habillent-ils ? Et surtout²⁶⁵, comment se logent-ils ?²⁶⁶ ».

L'élargissement de l'intérêt à d'autres valeurs que les rapports de travail implique aussi un déplacement du regard vers d'autres lieux que la fabrique ou l'atelier. Avec les travaux des sociologues et des ethnographes actuels, le regard se porte aussi sur **la maison**, l'autre grand lieu de la vie ouvrière (ou populaire), et sur **les autres espaces où se déroule cette vie** : le pub du samedi soir autrefois pour les classes populaires anglaises, vues par Hoggart ou Ken Loach, le club de foot pour les « jeunes du coin » de Renahy²⁶⁷...

6.2. *Individu et ménage, travail et économie domestique*

La définition des catégories populaires par le travail, sur laquelle nous nous sommes à bon escient attardés, et qui est spontanément dominante dans les analyses (les classes populaires se confondant ainsi aisément avec la classe ouvrière ou les classes laborieuses), concerne des **individus**, et essentiellement des hommes, les travailleurs. On pourrait d'ailleurs plus ou moins en dire autant de la définition par le revenu ou la capacité d'imposition, observés dans les sources fiscales : ce sont des individus qui sont identifiés par ces sources, en tant certes que chefs de famille, « chefs de feu », mais ce n'est que dans les plus perfectionnées, comme le *catasto florentin*, que la composition de la famille est prise en compte.

La définition des catégories populaires par les conditions de vie, qui embrasse essentiellement leur consommation (alimentation surtout, mais aussi vêtement, habitat, loisirs et culture...), concerne en revanche des **ménages**, au sens actuel que prend ce terme dans les documents fiscaux et comptables²⁶⁸ : un groupe de personnes qui ont un budget commun. En général c'est une *two-generation family*, avec éventuellement –de façon sans doute pas vraiment exceptionnelle à la fin du Moyen Âge- des appendices : grands-parents, beaux-frères et surtout belles-sœurs dépourvues de mari mais mères de famille elles-mêmes...

Il faut donc être sensible au décalage qui peut séparer ces deux définitions : les sources médiévales sont rarement prolixes à ce sujet, mais dès que l'on peut les croiser pour embrasser les deux faces de la question, travail et consommation, le décalage se révèle, et il paraît d'autant plus important que le revenu est faible : c'est la célèbre étude de cas de La Roncière sur les ouvriers florentins, qui confronte leurs salaires avec la capacité qu'ils donnent de nourrir une famille. **Le hiatus entre le salaire et les prix alimentaires** se retrouve, moins explicitement, mais toujours comme un facteur fondamental, dans tous les

²⁶² C. Baudelot, *Travail et classes sociales : la nouvelle donne*, Éd. Rue d'Ulm, 2010, p. 28-29.

²⁶³ N. B. : c'est l'aspect que nous venons d'étudier sous le titre « Le métier » (partie 4).

²⁶⁴ Je retire ici une phrase sur les différences de consommation entre employés et ouvriers, qui trouvera mieux sa place un peu plus loin.

²⁶⁵ « Surtout », parce que Baudelot remarque aussitôt après (toujours p. 29) que dans la conjoncture actuelle (il écrit en 2010), « la question du logement prend aujourd'hui une importance considérable qu'elle n'a jamais eue auparavant dans les dimensions de classe ». Dans les villes de la fin du Moyen Âge, c'est sans aucun doute la question alimentaire qui tient ce rôle déterminant dans les différenciations de classes, et elle contribue de surcroît à les accroître par le jeu des hausses récurrentes et brutales des prix des produits de base.

²⁶⁶ Pour appliquer ces réflexions aux situations médiévales, on dispose d'un bon point de départ –même s'il commence à être un peu daté étant donnée la reprise des études dans ce domaine- : la revue historiographique de P. Bernardi, M. Arnoux et P. Braunstein, « Production, travail, consommation ».

²⁶⁷ Cf. ci-dessous, le § « L'habitat ».

²⁶⁸ Voir ci-dessus, note à la partie 3.3, § « D'autres comptages... ».

milieux populaires urbains des XIII^e-XVe siècles –disons plus généralement préindustriels. En abordant les conditions de vie comme moyen d’identifier les catégories populaires et de mettre en lumière leurs spécificités, nous nous plaçons dans un cadre d’analyse, celui de « l’économie domestique » ou de « la vie privée des ouvriers », qui a été amplement illustré ces dernières années pour des milieux populaires (et souvent ouvriers) contemporains, par Florence Weber, Olivier Schwartz, et leurs écoles, reprenant en somme des pistes tracées, dès les origines de la sociologie française, par Halbwachs et Chombart de Lauwe²⁶⁹. La valeur heuristique de cette approche a été largement démontrée par ces travaux, en convergence avec l’approche par le travail (que pratiquent d’autres sociologues et ethnographes, très proches des précédents : Beaud, Pialoux, Baudelot²⁷⁰...). Sa transposition aux groupes populaires médiévaux n’est a priori pas trop difficile, une fois admise l’absence des sources directes (entretiens, observation) où puisent largement sociologues et ethnographes.

Notons deux questions importantes que soulève cette façon d’aborder le travail des agents de la production, et qui toutes deux se placent dans la perspective –plus fréquemment empruntée par les modernistes et les ethnographes que par les médiévistes– de l’évolution des formes du travail. Cette évolution qui conduit au travail salarié, groupé dans un lieu propre (la manufacture), contrôlé et mesuré, s’accélère lors de la révolution industrielle²⁷¹, mais se manifeste dès l’époque qui nous intéresse ici. La première question qu’elle pose est celle de la séparation entre l’activité productive et la vie privée et familiale, qui étaient jusque-là indissociables et s’exerçaient dans un lieu unique et dans la cellule familiale²⁷². La seconde question est celle de la transformation de la conception, de la mesure et de l’usage du temps qu’entraînent les nouvelles façons de travailler²⁷³ : la maîtrise du temps de travail, permise par la diffusion des horloges au cours du XIV^e siècle ; ce sont les « horloges de travail » (*Werkglocken*), qui rythment la journée des ateliers, dans le textile surtout²⁷⁴. Le contrôle du temps devient

²⁶⁹ M. Halbwachs, *La classe ouvrière et les niveaux de vie*, Paris, 1913 ; P.-H. Chombart de Lauwe, *La vie quotidienne des familles ouvrières : Recherches sur les comportements sociaux de consommation*. Voir ci-dessus.

²⁷⁰ Par ex. C. Baudelot et M. Gollac, *Travailler pour être heureux ?*, 2003 ; C. Baudelot, *Travail et classes sociales : la nouvelle donne*, Éditions Rue d’Ulm, 2010. Voir d’autres travaux plus loin.

²⁷¹ Un exemple type : Alain Dewerpe et Yves Gaulupeau, *La fabrique des prolétaires...* Une référence essentielle : l’œuvre de E. P. Thompson, en premier lieu E. P. Thompson, *The Making of the English Working Class*, 1963. Voir aussi J. R. Farr, *Artisans in Europe...*, chap. 8, p. 276-297 : « Epilogue : artisans in the era of industrial capitalism ».

²⁷² Laura L. Frader et Sonya O. Rose, « Introduction : Gender and the Reconstruction of European Working-Class History », dans Laura L. Frader et Sonya O. Rose (dir.), *Gender and class in modern Europe*, Ithaca, 1996, p. 1-33, aux p. 11-16 : « Public and Private in Labor History » : analyse perspicace du développement et de la réception générale de l’idée de cette séparation, envisagée ici sous l’angle du genre.

Pour les médiévistes, tout reste à faire en ce domaine, en s’inspirant des analyses de F. Weber, O. Schwartz et autres sociologues –ethnographes du monde ouvrier contemporain qui ont été cités plus haut.

²⁷³ Cette question, à la différence de la précédente, a été défrichée par deux articles importants au moins : J. Le Goff, « Le temps du travail dans la crise du XIV^e siècle : du temps médiéval au temps moderne », *Le Moyen Âge*, LXIX, 1963, p. 597-613, repris dans Id., *Pour un autre Moyen Âge. Temps, travail et culture en Occident*, Paris, 1977, p. 91-107 ; Mathieu Arnoux, « Relation salariale et temps du travail... ». Voir aussi James R. Farr, *Artisans in Europe...*, p. 194-195.

²⁷⁴ Le Goff, « Le temps du travail... ».

un enjeu économique et politique d'importance²⁷⁵. Il est lié à la distinction entre vie professionnelle et vie privée (celle-ci pouvant devenir une deuxième vie professionnelle par le travail à côté) que nous venons de voir commencer à être revendiquée par les travailleurs précisément à cette époque, et qui va devenir une constante majeure de la vie ouvrière²⁷⁶.

6.3. « *La valeur des choses* » : la circulation des biens mobiliers et de la monnaie dans l'économie populaire, à partir du cas de Nuremberg

L'insuffisance des revenus populaires pour acquérir des biens et les tactiques pour y remédier

Ce passage va pour l'essentiel résumer et commenter la notion d'« économie sans maison » ou « économie de la valeur des choses » (*Sachwertökonomie*) élaborée par Valentin Groebner à propos des groupes populaires de Nuremberg du XVe siècle – principalement les 5 décennies 1460-1510, sur lesquelles se concentrent les sources²⁷⁷. Nuremberg, une des villes les plus riches et les plus cultivées d'Allemagne, dispose de sources, certes tardives par rapport à l'Italie ou d'autres pays – essentiellement le XVe siècle et surtout sa deuxième moitié, débordant sur le XVIe-, mais richissimes. Groebner a centré son étude sur le demi-siècle 1460-1510. Il exploite des documents qui lui donnent beaucoup d'informations sur la consommation et les modes de vie : les *libri conservatorii* municipaux où sont enregistrées les transactions, des comptes (de construction notamment), des livres de raison...

L'analyse de Groebner illustre un problème central de l'économie populaire que nous avons déjà rencontré dans une autre métropole industrielle, Florence, avec Charles de la Roncière – qui arrive à des constatations voisines à partir de sources et par des voies différentes-. Ce problème peut se résumer comme la faiblesse des salaires des travailleurs peu qualifiés (faiblesse encore amplifiée, nous l'avons vu, par les périodes de chômage récurrentes) par rapport au prix des choses, même de qualité très ordinaire ; ces choses qui s'avèrent littéralement hors de prix pour les travailleurs sont particulièrement l'alimentation quotidienne et les autres produits indispensables – ceux que les sources permettent le mieux de voir sont les vêtements.

À Florence comme à Nuremberg, ce décalage entre revenu du travail et prix des produits est encore aggravé par le fait que les salaires sont payés en monnaie faible, les piécettes d'argent mêlé de beaucoup de cuivre qu'on appelle souvent « monnaie noire », alors que les riches disposent des pièces

²⁷⁵ Signalons en passant le changement de la valeur du temps, au sein même du travail de la maisonnée, qui accompagne l'orientation du travail de celle-ci vers le marché. Je renvoie sans autres détails aux travaux de Jan de Vries autour du modèle de l'« *industrious revolution* » qu'il a élaboré. Ce modèle s'applique d'abord aux campagnes touchées par la protoindustrie (en l'occurrence les campagnes flamandes modernes), mais il aide à comprendre les profonds changements qui touchent les familles populaires avec le développement du Verlagssystem. J. de Vries, *Households, local markets, and urban systems : some historically grounded considerations*, dans *Els espais del mercat. II Col.loqui Internacional d'Història Local* (València, 23-26 abril 1991), Valence, 1993, p. 261-275 (et version catalane, p. 55-76) ; Id., *The Industrial Revolution and the Industrious Revolution*, dans *Journal of Economic History*, 54 (1994), p. 249-270 ; Id., *The industrious revolution : consumer behavior and the household economy, 1650 to the present*, Cambridge-New York, 2008.

²⁷⁶ Ci-dessus, les références aux travaux de F. Weber, O. Schwartz, etc.

²⁷⁷ V. Groebner, « *Mobile Werte, informelle Ökonomie...* » ; Id., *Ökonomie ohne Haus...* Cf. M. S. Mazzi, « *Al margine del lavoro : i mestieri per "campare la vita"* », et Ead., « *L'arte di arrangiarsi* ».

d'or à la valeur stable et surévaluée qui circulent dans le grand commerce et les affaires bancaires : les florins à Florence, les guldens à Nuremberg. On peut exprimer cette situation en termes d'*entitlement*, inspirés d'Amartya Sen : il y a des biens sur le marché, mais les pauvres ne peuvent pas se les procurer car ils n'ont pas les bons « titres » d'acquisition, qui sont constitués par la bonne monnaie.

Cette situation débouche sur la menace permanente de l'indigence et de la faim. La Roncière constate que les ouvriers florentins cessent de pouvoir nourrir leur famille dès que le prix du blé augmente, et qu'ils recourent alors à l'assistance. Groebner explore une autre voie fondée sur la multiactivité et la débrouille (ce que Gabriella Piccinni appelle dans le contexte italien « mestiere di arrangiarsi »). Selon l'opposition posée par Michel de Certeau²⁷⁸, les riches ont des stratégies (qui visent à s'enrichir ou au moins à préserver les acquis), tandis que les pauvres n'ont que des tactiques (qui ne permettent que de survivre au jour le jour). Groebner décrit cette tactique sous la forme de toute une « économie parallèle » ou « informelle » qui vise à contourner le rapport officiel entre la valeur des choses et le pouvoir d'achat des salariés pauvres.

L'économie parallèle induit des comportements spécifiques

Le mieux connu de ces comportements est le recours au crédit : le crédit des citadins pauvres est par excellence le prêt sur gage mobilier (ci-dessous), mais aussi le prêt à court terme en argent ou en nature, et les réseaux d'entraide entre voisins et parents tiennent aussi une place importante et méconnue. Je n'insiste pas, en renvoyant aux divers textes que j'ai produits sur ce sujet, par exemple dans une séance du séminaire de 2007-2008. Je souligne seulement que, si le recours des classes populaires au crédit est massif et si ses conséquences peuvent être lourdes pour l'avenir économique d'une famille, sa signification exacte doit être précisée au cas par cas : il ne relève pas toujours de l'extrême besoin, contrairement à ce que l'on pense trop facilement, mais souvent au contraire de formes d'investissement adaptées aux conditions de l'économie et au manque de ressources : ce maniement réfléchi du crédit par les pauvres est une des voies les plus intéressantes de l'historiographie actuelle (Groebner, Fontaine), qui se place en somme dans la tendance à réhabiliter l'*agency* et la rationalité économique propre des groupes populaires et des défavorisés.

« L'art de la débrouille », c'est aussi bien sûr d'être roublard en affaires, et la tromperie est partout ; mais on apprend aussi à se passer le plus possible de monnaie, ou à utiliser pour le mieux les pièces noires, rognées ou fausses qui pullulent, ou encore à trouver des équivalents à la monnaie, à rationaliser au maximum l'usage des quelques pièces qu'on peut se procurer et des quelques biens que l'on possède. Par exemple les personnes qui prévoient qu'elles devront se retirer à l'hôpital dans leurs vieux jours, mais n'auront pas les moyens de payer la pension, mobilisent leurs ressources pour constituer une rente qui leur assurera l'entretien dans l'institution. Cette démarche est une constante pour les classes moyennes urbaines à partir du XIII^e s., mais elle peut aussi s'étendre à des milieux très modestes : c'est ce montre Groebner pour l'hôpital « des Douze Frères », sorte de

²⁷⁸ Égaré la référence.

maison de retraite municipale de Nuremberg. Les vieux travailleurs qui souhaitent s'y retirer constituent de véritables dots, dans lesquelles, faute de pouvoir offrir de l'argent, ils accumulent toutes sortes d'effets personnels souvent usagés ; les plus démunis complètent leur maigre proposition en offrant de travailler pour l'hôpital tant qu'ils en seront capables.

Le comportement économique particulier induit par la faiblesse des revenus et le manque de numéraire valorise aussi la possession des biens meubles, même les plus ordinaires : tout est si cher pour les pauvres que le moindre objet –vêtement, outil, ustensile...– acquiert une valeur considérable, qui est à la fois valeur de remplacement (si on le perd ou qu'on le casse, il va être impossible d'en acheter un autre) et valeur d'investissement : tout objet représente une certaine somme de monnaie qui peut être mobilisée en le revendant.

D'où toute une série de comportements envers les biens meubles, et surtout les vêtements, que nous avons étudiés au cours de séances du séminaire de 2010-2011 et 2011-2012²⁷⁹ :

- l'importance des objets et vêtements d'occasion et de leur commerce,
- l'attention portée à l'entretien et à la réparation des vêtements, qui font vivre une quantité de petits métiers (retoucheurs, cordonniers, blanchisseuses...),
- l'investissement, à nos yeux paradoxal, dans un vêtement de prix pour lequel on n'hésite pas à s'endetter lourdement, à une ou deux occasions dans la vie (la robe de mariée, faite d'un grand métrage de drap coûteux, en est l'exemple le plus classique),
- l'habitude de payer et de récompenser des services par des dons de vêtements, même usagés (ce type de dons ayant bien entendu aussi une fonction symbolique, qui débouche par exemple sur la livrée, et de reconnaissance des hiérarchies sociales, chaque statut social correspondant à un type de vêtement et à un niveau de luxe).
- le recours au prêt sur gage, déjà évoqué ci-dessus, et sur lequel nous ne savons malheureusement presque rien car ses archives ont généralement disparu. Mais les quelques traces documentaires évoquent un énorme développement de cette pratique, nourrie par le dépôt d'objets du quotidien souvent misérables²⁸⁰.

6.4. Le patrimoine mobilier des classes populaires et les sources pour le connaître

Le niveau de vie, qu'on entrevoit assez sommairement dans les sources fiscales, se reflète bien plus précisément dans les inventaires après décès et les listes dotales, qui ne concernent pas seulement les personnes aisées²⁸¹. C'est dans ces documents que l'on trouve la liste, et parfois des descriptions détaillées, des vêtements, meubles, outils et autres objets que

²⁷⁹ Séminaires d'O. Mery et J. V. Garcia Marsilla. Cf. aussi les travaux de J. Drendel sur les dots provençales catalanes (dans *Le petit peuple...*) et de L. To Figueras sur les dots provençales catalanes (à paraître, dans *Echanges, prélèvements et consommation dans le monde rural*, dir. M. Bourin, F. Menant et L. To Figueras [« La conjoncture de 1300 en Méditerranée occidentale », II]).

²⁸⁰ Une de ces traces est exploitée par Groebner : les archives du prêt sur gage sont mieux conservées à Nuremberg que dans la grande majorité des cas ailleurs. Il faudrait aussi penser aux archives des Monts-de-Piété, qui apparaissent dans la seconde moitié du XVe s. Voir le séminaire sur le crédit de 2007-2008, en ligne.

²⁸¹ Voir note précédente, et P. Braunstein, « La pauvreté au quotidien... » : inventaires après décès de misérables. Listes dotales : Drendel, To Figueras (article à paraître sur les dots catalanes) ; Mery, « Tissus et vêtements en Provence » (séminaire 2010-2011, séance 14, en ligne).

possèdent les *populaires*, de leurs réserves alimentaires, etc. C'est là qu'on trouvera aussi de précieuses mentions de livres ou d'archives personnelles, qui ouvrent des perspectives souvent inattendues sur le degré de *literacy* des classes populaires²⁸².

Les actes notariés peuvent aussi éclairer ce domaine, en révélant ponctuellement et en détail certains types d'acquisition de biens de consommation par des *populaires* : achats de prestige, ou au contraire achats d'objets d'occasion, des vêtements surtout, dictés par l'insuffisance de moyens financiers. Mais il en a été question plus haut, de même que de ces autres aperçus sur les objets possédés par les pauvres qu'offrent les sources spécifiques utilisées par exemple par Groebner et Garcia Marsilla²⁸³ : donations d'entrée à l'hôpital, listes d'objets mis en gage ou vendus aux enchères.

Ces documents, ponctuels mais qui constituent parfois de petites séries, livrent une impression d'ensemble et des quantités de détails sur le patrimoine, mais aussi sur le style de vie et de consommation de personnes de tous milieux, et permettent de les assigner assez facilement à telle ou telle catégorie sociale.

6.5. L'alimentation

L'alimentation est un autre champ, important et relativement facile d'accès, de la **distinction** entre les classes populaires et les classes dominantes. Une constante à travers le temps²⁸⁴, jusqu'à nos jours, est que **les classes populaires consacrent une part plus élevée de leur budget à l'alimentation**²⁸⁵ ; non pas par excès de raffinement et de produits coûteux, ou par voracité, mais parce que leurs ressources suffisent à peine à payer la nourriture de base –au Moyen Âge, il s'agit de pain, ou de blé. Ce phénomène de **saturation du budget par l'alimentation de base** est particulièrement sensible dans les sociétés urbaines du Moyen Âge, où il est rendu très aigu par l'ampleur des fluctuations des prix annonaires ; nous y reviendrons dans la première partie de la séance consacrée à l'alimentation (18 novembre).

Au-delà de l'établissement des quantités nécessaires pour se rassasier, et de la plus ou moins grande difficulté de se les procurer dans un milieu populaire urbain médiéval, s'ouvre un autre champ d'observation, qualitatif celui-ci : les **choix alimentaires**. Il se décompose en deux volets :

- Les préférences pour telle ou telle céréale –l'opinion dominante étant que les citadins de la fin du Moyen Âge²⁸⁶ ont un goût exclusif pour **le pain de froment**, pourtant plus cher-, avec les problèmes que peut entraîner cette préférence lorsque manque le froment.
- Deuxième volet, sans doute plus difficile d'accès : une fois satisfaits les besoins élémentaires, **les choix alimentaires populaires sont-ils spécifiques**, différent-ils de ceux des classes dominantes -abstraction faite autant que possible des critères de coût-? Ce sera

²⁸² Menant- Anheim, *Instruction et mobilité sociale*.

²⁸³ Garcia Marsilla, séance de séminaire sur le commerce de l'occasion à Valence, décembre 2011.

²⁸⁴ Un jalon intéressant : les familles ouvrières françaises du XIXe siècle, jusqu'aux années 1880, dépensent en moyenne 80% de leur budget pour l'alimentation ; en dépit de l'amélioration de l'approvisionnement en blé, devenu nettement plus régulier qu'il ne l'était encore au XVIIIe s., les dépenses alimentaires peuvent varier presque du simple au double selon les années et les saisons. Dès le milieu du siècle les conditions alimentaires varient cependant beaucoup selon les lieux, les ouvriers de certaines villes commençant à manger de la viande régulièrement, voire fréquemment. Dewerpe, *Le monde du travail...*, p. 55.

²⁸⁵ « On sait depuis plus d'un siècle qu'à revenu égal, les employés et les ouvriers ne consomment pas les mêmes biens, ni dans les mêmes quantités. Leurs conditions de travail peuvent les rapprocher mais leur style de vie les distingue » (C. Baudelot, *Travail et classes sociales...*, p. 29). *Mutatis mutandis* (en adaptant les notions actuelles d'« employés » et d'« ouvriers »), cette remarque vaut sans aucun doute pour les classes populaires médiévales, et à plus forte raison peut-on faire la même observation sur des classes sociales que séparent leur niveau de revenu, comme dans les villes médiévales les travailleurs pauvres, les maîtres artisans et les élites urbaines.

²⁸⁶ Sauf dans les pays franchement dépourvus de froment, comme l'Allemagne : c'est le seigle qui règne sur le marché de Nuremberg : Demade, Groebner.

l'objet de la deuxième partie de la séance sur l'alimentation, autour du cas de Venise, présenté par Fabien Faugeron.

c) On pourra se demander aussi si l'on peut identifier **des goûts et des pratiques culinaires spécifiquement populaires** –c'est-à-dire qui ne soient pas seulement des variantes plus ou moins appauvries de celles des élites. Le modèle reste en ce domaine le fish and chips des classes populaires anglaises des décennies centrales du XXe siècle, dont les connotations identitaires –et naturellement gastronomiques- ont été finement analysées par Hoggart.

Dans cet ordre d'idées, on soulignera que **la représentation** des pratiques alimentaires, par ceux qui en usent et par les autres groupes sociaux, compte autant que leur réalité. On le sait bien pour les paysans médiévaux, dont la nourriture supposée grossière est l'objet de toutes les satires de leurs contemporains²⁸⁷ ; la question serait à approfondir pour les classes populaires citadines.

Dans ce domaine où se croisent représentations et pratiques, il convient aussi de rappeler que le tournant de 1300 est la grande époque de la diffusion des **livres de recettes**, **véhiculant des modèles** de préparation et de consommation des aliments dont on ne sait trop jusqu'à quel point ils pénètrent effectivement les couches de la société.

6.6. Culture et outils culturels

Adieu la « culture populaire », telle qu'elle était à la mode dans les années 60-70, avec ses excès (cf. le regard critique –exprimé en une seule phrase- de la préface du *Petit peuple*)²⁸⁸, mais bonjour la recherche sur les pratiques culturelles des classes populaires, les formes de familiarité avec l'écrit et la possession/l'usage de documents écrits, la transmission des savoir-faire (techniques, sociaux...), la culture des femmes. Les XIIIe-XVe siècles sont en fait l'époque où les techniques culturelles élémentaires –lire, compter, écrire, classer et utiliser des documents écrits, voire tirer profit d'un livre- se mettent au point et se diffusent dans des milieux laïcs assez étendus : dans les classes populaires des XIIIe-XVe siècles, et de plus en plus à mesure qu'on avance dans le temps, une bonne proportion d'hommes et quelques femmes maîtrisent ces techniques et s'en servent dans leurs affaires et leur vie quotidienne. La culture pratique est en somme une autre façon de définir l'élite populaire des villes de la fin du Moyen Âge.

Quelques repères :

- Menant-Anheim ; *Instruction et mobilité* (avec les références à la *literacy*, aux usages de l'écrit, aux modes d'acquisition des savoirs),
- Valentin Groebner, "Kultur der Armut"²⁸⁹,
- la séance à venir sur la culture pratique,
- Gaspare Nadi (Gaspare di Filippo di Domenico di Nadi Pelacan, 1418-1504), le maçon bolonais qui tient son journal au long des 50 dernières années de sa longue vie²⁹⁰,
- ou Piero di Francesco Puro, simple salarié florentin, pauvre et peu qualifié, qui écrit tant bien que mal ses mémoires de 1413 à 1465²⁹¹,
- ou le chiffonnier vénitien Jacopo di Cristoforo, dit Papi, qui laisse à ses fils, dans son

²⁸⁷ Voir par ex. Montanari, ... dans *Le petit peuple*, et d'autres travaux de Montanari, sensibles à cette approche. La simple question de la consommation des céréales, sous forme de pain, blanc si possible, ou en bouillies en alternance avec des légumineuses, est loin d'être négligeable dans l'auto-représentation des élites et l'acculturation qu'en font les citadins même peu aisés, pour, à leur tour, se distinguer des paysans.

²⁸⁸ Je place en appendice une fiche sommaire sur l'historiographie de la culture populaire des années 60-70, pour information.

²⁸⁹ Valentin Groebner, « Mobile Werte, informelle Ökonomie. Zur "Kultur der Armut" in der Stadt des späten Mittelalters und der frühen Neuzeit », dans Michael Borgolte et Otto Gerhard Oexle (dir.), *Armut im Mittelalter*, Sigmaringen, 2004, p. 168-180.

²⁹⁰ C. Klapisch, « La vie domestique et ses conflits chez un maçon bolonais du XVe siècle », dans *Le Petit peuple...*, p. 485-498.

²⁹¹ Franco Franceschi, « La mémoire des *laboratores* ...», p. 1158-1159.

testament (1435), un ensemble de conseils sur la vie, digne d'un grand marchand florentin de son temps²⁹².

-Et encore la formation d'un groupe d'intellectuels intermédiaires et leur rôle dans le peuple, auquel ils appartiennent. Figures emblématiques : Cola di Rienzo, les notaires....

6.7. L'habitat

Que savons-nous des logements populaires ?

L'habitat peut être un indicateur de niveau social, même dans des milieux modestes. Les sociologues et les ethnographes accordent un intérêt particulier aux modes d'habiter des milieux populaires –déjà Paul-Henry Chombart de Lauwe²⁹³, et tout récemment *La France des petits-moyens*²⁹⁴, ou les analyses de Florence Weber ou d'Olivier Schwartz sur **l'usage et l'appropriation des différents lieux du logement par les membres de la famille**, en fonction de la façon dont ils se représentent leur rôle dans celle-ci (la femme à la cuisine, l'homme au garage-atelier....).

L'historien a cependant rarement l'occasion de pénétrer dans le logement des familles populaires du Moyen Âge et d'en inventorier la composition. L'archéologie nous ouvrira certainement de vastes possibilités, et a sans doute déjà commencé à le faire ; il me semble cependant que les habitations urbaines fouillées jusqu'ici (ou retrouvées encore en pied, plus ou moins englobées dans des bâtiments ultérieurs) sont plutôt celles de l'élite.

Lorsque les archives révèlent un habitat populaire, comme dans les lotissements florentins, on constate sans vraie surprise **l'exiguïté** des logements. Les registres fiscaux du XIV^e siècle permettent ainsi d'identifier 450 petites maisons mesurant entre 30 et 75 m², édifiées dans le quartier de San Frediano entre 1309 et 1415²⁹⁵. Souvent le logement familial se réduit en fait à **une pièce unique ou à un appartement partagé**, classiquement composé de deux pièces qui occupent un étage d'une petite maison.

Une série d'actes notariés des XIII^e-XIV^e siècles concernant le faubourg d'Oltrarno²⁹⁶ permet même d'entrevoir que les locataires de ces logements sont surtout des immigrés, qui changent assez souvent : groupes d'hommes d'un même village partageant un logement, familles, personnes seules sous-louant une pièce à un autre isolé. La mobilité est grande : la répartition des pièces entre locataires évolue, et ceux-ci changent facilement de logement, voire de quartier. On a là une image rare de la partie –particulièrement nombreuse à cette époque- de la population qui est en voie d'enracinement et cherche ses repères dans la ville.

Propriétaires et locataires

La situation que révèle cette poignée d'actes notariés est une bonne illustration du statut de l'habitat en location : une des premières manifestations de l'ascension sociale, ou d'une simple consolidation de position –par accès à un travail indépendant, à un petit capital...– est en effet l'accession à la propriété. Un logement en location est au contraire le lot des groupes populaires, et a fortiori de leurs parties les moins aisées : un tiers seulement des *Ciompi* et des

²⁹² P. Clarke, « The Mentality of a Used-Clothes Dealer of the XVth Century », dans *Le Petit peuple...*, p. 499-507.

²⁹³ Ci-dessus, partie 1, et immédiatement *supra*, à propos des conditions de vie. Parti de la vie quotidienne des ouvriers, Chombart de Lauwe s'est ensuite beaucoup intéressé aux questions de construction de logements et d'urbanisme, à une époque, les années 50-70, où elles prenaient une importance et une urgence encore inédites.

²⁹⁴ Marie Cartier, Isabelle Coutant, Olivier Masclet et Yasmine Siblot, *La France des petits-moyens. Enquête sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, 2008. Voir ci-dessous.

²⁹⁵ Stella, « 'Ciompi '... », p. 147.

²⁹⁶ F. Sznura 1975, *L'espansione urbana di Firenze nel Duecento*, Florence, 1975, p. 133-138.

tisserands florentins est propriétaire de son logement. Être locataire est aussi une forme de dépendance supplémentaire, et les mouvements de protestation populaires visent souvent le montant des loyers, ou les mutations monétaires qui entraînent leur brutale augmentation²⁹⁷. Groebner a choisi comme titre de son livre « économie sans maison » -alors même qu'il ne parle presque pas d'habitat. Le comble de la désaffiliation est en fait d'être « sans feu ni lieu », vagabond : cette destinée est la terreur des hommes du XVe siècle.

La distribution topographique par niveaux sociaux : y a-t-il une socio-topographie de la ville médiévale ?

La localisation de l'habitation peut suffire à elle seule à suggérer une position sociale : au temps de l'explosion démographique des villes, à partir de la fin du XIIe siècle, les travailleurs pauvres s'entassent en effet dans des lotissements périphériques²⁹⁸, ou dans les quartiers les plus proches de l'enceinte de la ville, moins densément bâties et donc moins coûteux que le centre ; les migrants tendent à se regrouper dans ces quartiers, en s'installant dans celui qui est le plus proche de leur région d'origine²⁹⁹. La distribution des activités salissantes –la tannerie, le foulage, la teinture, l'abattage des animaux-, rejetées à l'extérieur de l'agglomération et sur les cours d'eau, a aussi une certaine influence sur l'habitat populaire, puisque ce sont des activités de main-d'œuvre abondante et assez peu spécialisée, et que d'autre part le désagrément causé par leur présence écarte les riches de ces sites.

La différenciation sociale entre quartiers ressort notamment des sources fiscales : la « tension fiscale » mesurée par J.- P. Sosson entre contribuables les plus riches et les plus pauvres³⁰⁰ est ainsi de 141 dans le quartier Saint-Jacques de Gand : il est situé à quelque distance du vieux centre, mais est très commerçant –c'est là que sont les marchés- ce qui explique ce chiffre relativement élevé. Mais il faut le comparer à celui du centre de la ville : 800. À Ypres, un contraste du même ordre oppose les secteurs extra muros (tension fiscale 120) et intra muros (600)³⁰¹.

Communautés de voisinage, mixité sociale et « révolution de l'habitat » du XVe siècle

Dans ces quartiers assez bien caractérisés socialement se forment des **communautés de voisinage**, en fonction de l'origine géographique, des clientèles seigneuriales, de l'appartenance à une paroisse et/ou à une confrérie. Alessandro Stella par exemple (ci-dessous, § suivant) révèle l'importance des solidarités de voisinage dans la cohésion manifestée par les Ciompi –solidarités naturelles puisque la discrimination topographique est très forte : les Ciompi sont groupés dans les mêmes quartiers.

L'importance des solidarités de voisinage dans la constitution de l'identité populaire, et en particulier ouvrière, est une constante, soulignée par les études sur le XIXe et le XXe siècles comme Dewerpe et Gribaudi³⁰². C'est dans le cadre du quartier populaire –qui le plus souvent est un faubourg, soumis aux tensions entre centre et périphérie- que se développe la « culture

²⁹⁷ T. Dutour, *La ville médiévale*, p. 182-185.

²⁹⁸ Même dans ces lotissements existe cependant une certaine mixité sociale, car des riches y acquièrent de vastes parcelles pour édifier leurs hôtels : Le Goff, dans *La ville en France au Moyen Âge*, p. 351, d'après l'exemple de Metz au XIIIe siècle.

²⁹⁹ Le cas de la topographie parisienne a été analysé par Geremek, et résumé par Le Goff, dans *La ville en France au Moyen Âge*, p. 352-353. Ainsi les rues de Bretagne, de Normandie, de Picardie, dans le quartier du Temple –en pleine construction aux XIIIe-XIVe s.- et plus au N. la rue de Flandre, tirent leur nom de ce genre de regroupements.

³⁰⁰ Ci-dessus.

³⁰¹ J.-P. Sosson, « Le « petit peuple » des villes... », Tableau 1 p. 197, et le commentaire p. 198-199.

³⁰² Dewerpe, *Le monde du travail...*, p.72-73 ; Gribaudi, *Itinéraires ouvriers...* L'expression « Culture du pauvre... » fait allusion au titre de la traduction française de Hoggart, *The uses of literacy* ; celui de son autobiographie, *A local habitation*, se réfère d'ailleurs aussi à la résidence, qu'il met au cœur des solidarités qu'il décrit.

du pauvre », pour laquelle la rue et les cours autour desquelles se groupent les logements sont le lieu majeur d'expression.

Dans les communes italiennes, le quartier a aussi une fonction fiscale, militaire, et d'administration locale. Partir à la guerre ensemble est une expérience particulièrement forte de solidarité entre voisins du même milieu social, qui servent dans l'infanterie, arme populaire par excellence. Et les rapports entre infanterie et cavalerie d'une même commune, sur le champ de bataille, ne sont pas le moment le moins délicat de la coexistence entre élites et *populares* : les épisodes où la cavalerie mise en déroute abandonne ses « frères d'armes » restent douloureusement gravés dans la mémoire collective. Lors des guerres civiles, la bataille peut faire rage d'un quartier à l'autre, les *populares* attaquant les *milites* et vice versa : chacun fortifie tant bien que mal son quartier, rassemble un arsenal, lance des expéditions de pillage dans le quartier voisin et ennemi... Cette topographie militaire est caractéristique par exemple des villes italiennes du XIII^e siècle, déchirées par les conflits.

Une illustration frappante de cette opposition topographique et sociale, débouchant sur des épisodes violents, est offerte par le soulèvement populaire de mai 1371 à Pérouse, considéré comme un prélude à celui des Ciompi, voire son équivalent (mais bien négligé par les historiens)³⁰³. Pérouse, à 100 km de Florence, ressemble à celle-ci par la structure socio-professionnelle qui fait large place aux métiers du textile et à leurs *sottoposti*. L'émeute de 1371 suggère qu'à la fracture sociale entre élites et ouvriers pauvres correspond un zonage topographique : les émeutiers pillent et brûlent une vingtaine de résidences du Popolo grasso, alors au pouvoir sous la forme d'une faction, les Raspanti ; il y a une quinzaine de morts. Selon certaines sources, c'est le *popolo minuto* des ouvriers de la draperie qui aurait fourni les émeutiers, en liaison avec des *masnadieri* étrangers (soldats ou brigands ? le terme est ambigu). Une autre source, plus tardive, dit que les émeutiers sont partis du quartier Sant'Angelo, un secteur majeur de l'industrie lainière et de l'habitat populaire, et qu'ils auraient préparé leur coup dans l'église de la paroisse ; la jeunesse du quartier aurait été à la pointe de l'action. L'émeute a des conséquences de grande portée : les familles du Popolo grasso quittent la ville, et le régime de Popolo s'effondre, remplacé par un vicaire pontifical appuyé sur les *minuti* et sur la noblesse (un noble aurait d'ailleurs conseillé les *minuti* pour l'émeute). C'est la fin de l'autonomie politique de Pérouse.

La mixité sociale reste cependant forte dans les vieux quartiers, entretenue par les liens clientélaires qui agrègent les *populares* autour des hôtels et des palais de leurs patrons ou de leurs seigneurs. Des pauvres peuvent aussi (re)venir peupler les beaux quartiers lorsque ceux-ci sont désertés par l'élite³⁰⁴. Pas plus que les précédents, le critère topographique ne donne donc d'indications intangibles pour identifier qui fait partie du peuple³⁰⁵.

Les choses changent cependant peut-être dans les villes italiennes à la fin du Moyen Âge : Maire Vigueur y a identifié un mouvement de ségrégation, suffisamment prononcé pour qu'il le qualifie de « révolution de l'habitat ». Ce mouvement accompagne la construction de l'habitat aristocratique qui caractérise aujourd'hui encore les centres urbains de la péninsule, avec leurs rangées ininterrompues de palais Renaissance ou baroques, et rejette vers la périphérie les humbles qui jusque-là se nichaient à l'ombre des résidences de leurs maîtres. Cette transformation s'observe d'abord à Venise, où E. Crouzet-Pavan en a relevé les indices dès le XIII^e et surtout le XIV^e siècle ; à cette époque le Grand Canal commence à se border de palais somptueux, anticipant les «rues nobles» qu'on trouvera plus tard dans toutes les villes. Mais c'est dans la première moitié du XVe siècle, à Florence, que se constitue le modèle palatial qui va se diffuser dans toutes les villes italiennes, avec une brutalité telle que J.-C. Maire Vigueur a pu parler d'une «révolution» (par opposition à «l'évolution» vénitienne) dans laquelle l'architecture et le décor proclament «les exigences d'une vie sociale fortement hiérarchisée... une nouvelle conception de la supériorité sociale et [la] volonté de changer les règles de l'échange social»³⁰⁶.

³⁰³ F. Franceschi, « I Ciompi a Firenze, Siena e Perugia », dans *Rivolte urbane...*, p. 278-303.

³⁰⁴ Voir le cas florentin au § suivant.

³⁰⁵ Je rappelle aussi le critère anthroponymique, exploré –dans son utilité et ses ambiguïtés- lors d'une séance de l'an dernier.

³⁰⁶ J.-C. Maire Vigueur, «L'essor urbain dans l'Italie communale : aspects et modalités de la croissance», dans *Europa en los umbrales de la crisis : 1250-1350* (XXI Sem. de Estud. Mediev., Estella, 18 a 22 de julio de 1994), Pampelune, 1995, p. 171-204.

Le cas florentin : où habitent les Ciompi ?

La socio-topographie de Florence a été analysée en détail par A. Stella, à partir des archives fiscales (qui recensent même les non imposables), pour situer les arrière-plans de la révolte des Ciompi (1378)³⁰⁷. Il dessine une répartition nette, qui juxtapose « deux villes antagonistes », illustrant la notion de centre et de périphérie : le centre ancien, « ville de l'honneur et du profit », où vivent les élites et d'où les autres ont été expulsés (mais il ne dit pas comment ni quand : il semble bien que c'est en fait le mouvement que Maire Vigueur³⁰⁸ situe un peu plus tard, dans la première moitié du XVe siècle), et les quartiers pauvres où habitent les *Ciompi*, qui s'étendent entre la 1^{re} enceinte (datant du XII^e siècle) et la 2^e (celle-ci construite autour de 1300, et englobant une étendue bien plus vaste que la première). Les deux catégories de population ont une interface dans la bande de terrain qui s'étend le long de la 1^{re} enceinte (à l'intérieur ou à l'extérieur ?)³⁰⁹. Un certain nombre de *Ciompi* –beaucoup de veuves, notamment– habitent aussi en plein centre, parmi les riches : Stella explique qu'ils s'y sont installés pour remplir les vides creusés par la peste ; ces quartiers, désertés par des riches morts ou partis (parfois parce que bannis lors des conflits civils, et dans ce cas on détruit leurs palais), sont désormais dégradés et reproduisent des petits secteurs d'habitat populaire au cœur de la ville. La peste a naturellement frappé aussi les quartiers populaires des périphéries : ici les vides vont être comblés –comme le montrent les registres fiscaux successifs, à travers l'analyse de Stella– par des immigrants : ruraux, puis ouvriers du drap étrangers –des Allemands surtout³¹⁰– eux-mêmes chassés de leur pays par la difficulté à survivre.

7- Délimitation et divisions internes des groupes populaires

Nous achèverons ce tour d'horizon des catégories populaires des villes du Moyen Âge en ébauchant quelques réflexions sur la mobilité sociale et la question de la formation d'une classe moyenne –l'expression elle-même demandant naturellement à être prise *cum grano salis* dans les conditions sociales telles que nous venons de les parcourir. Cette dernière partie de la séance, davantage encore que les précédentes, n'est qu'une ébauche, des pistes de réflexion à développer et, certainement, à critiquer.

Ascension et intégration sociales

Les représentations sociales des hommes du Moyen Âge³¹¹, essentialistes et immobilistes, refusent par définition la mobilité sociale, chacun étant assigné par Dieu à une place dans la société qu'il ne doit pas quitter. Ignorée ou plus souvent blâmée, la mobilité existe cependant, bien évidemment. La limite inférieure de l'élite évolue aux derniers siècles du Moyen Âge, par inclusion, individuelle ou collective, acceptée ou contrainte, de la frange supérieure du peuple : le critère le plus clair est politique, lorsque les plus riches *populares* obtiennent d'entrer aux conseils, de participer aux décisions... En Italie le mouvement commence dès la fin du XII^e siècle, et s'intensifie au cours du XIII^e, jusqu'à ce que beaucoup de communes soient dirigées par une élite composée en bonne partie de *popolo grasso* –marchands, entrepreneurs, professionnels de métiers de haut niveau–, qui peut même exclure le niveau supérieur de l'ancienne élite (magnats) et se mêle en tout cas à elle. La fermeture sociale se produit ici à la fin du XIII^e siècle, et sépare le groupe dirigeant, qui comprend désormais le

³⁰⁷ A. Stella, *La révolte des Ciompi...* Voir aussi l'excellent F. Sznura 1975, *L'espansione urbana di Firenze nel Duecento*, Florence, 1975.

³⁰⁸ Ci-dessus, § précédent.

³⁰⁹ A. Stella, *La révolte des Ciompi...*, p. 266.

³¹⁰ Voir l'étude détaillée de ce groupe par S. K. Cohn, *The Laboring Classes in Renaissance Florence*, chap. 4, p. 91-111 : « Immigration ».

³¹¹ Et de leurs descendants pendant encore fort longtemps, cf. D. Cohen, *La nature du peuple*, en particulier l'introduction, p. 9-11, et *passim*.

popolo grasso, des couches inférieures du peuple (métiers et hommes hors métiers). En Espagne, le critère militaire compte beaucoup pour définir une large frange de non-nobles dotés de priviléges et participant à la gestion de la cité. Ailleurs l'ascension de la frange supérieure du peuple est beaucoup plus tardive, et prend le plus souvent la forme de l'admission dans les gouvernements municipaux des métiers, ou de certains d'entre eux, souvent après une revendication violente. Les situations sont d'ailleurs très variables selon les lieux³¹². Les villes flamandes et allemandes – réseaux urbains majeurs de l'Europe de la fin du Moyen Âge, en concurrence avec l'Italie- ont ainsi été largement étudiées sous cet angle.

L'ascension d'une partie du peuple et son intégration aux instances politiques, aux modes de vie... de l'élite urbaine, correspond en tout cas à la forte mobilité sociale des XIIe-XIIIe siècles, appuyée sur l'essor économique et sur l'alphabétisation³¹³ : le « peuple » de 1300 est bien différent de celui de 1100.

Y a-t-il des classes moyennes dans les villes médiévales ?

On peut poser la question de l'ascension sociale en d'autres termes : y a-t-il vraiment dans les villes de la fin Moyen Âge des groupes intermédiaires, « classes moyennes », « petits-moyens », ou « élites populaires »? Issus du peuple, ces groupes s'en distinguent par la culture (« intellectuels intermédiaires » : notaires, maîtres d'école...), la richesse ou la réussite professionnelle (maîtres artisans, entrepreneurs, marchands en ascension, employés des administrations royale, princière, municipale...). Mais quelle place tiennent-ils exactement ? Tantôt ils s'intègrent, plus ou moins laborieusement, à l'élite, tantôt ils forment un groupe mal défini, assimilé au peuple mais qui en diffère par certains traits³¹⁴. C'est à peu près la fraction du peuple que les sources appellent le « bon commun » ou le *popolo grasso*. Chacune des catégories qui sont englobées par ces désignations a une forte identité et des formes d'organisation : les maîtres de métiers en sont le plus clair exemple, et le principal. À eux seuls ils suffisent à constituer une « classe moyenne ». De même les professions de l'administration, du droit... On insiste beaucoup actuellement sur la notion d'expertise, qui est précisément caractéristique de ces hommes détenteurs d'un savoir ou d'un savoir-faire sur lequel s'appuie leur intégration sociale. Un titre comme celui de « maître » ou de « ser », voire de *dominus*, indiquera leur nouvelle position. C'est dans ces groupes que se forme la notion de notabilité exploitée par Dutour : mêlés à la noblesse urbaine, les plus en vue d'entre eux peuvent constituer une élite large.

La question est au fond celle de la constitution d'une classe moyenne dans les villes médiévales : l'historien rencontre très souvent des individus qu'il désignerait volontiers ainsi, mais aucun effort de généralisation n'a été fait pour en donner une vue d'ensemble.

On se gardera de conclure sur cette question³¹⁵ d'ailleurs peut-être inadaptée aux réalités

³¹² Je ne cherche même pas à effleurer l'abondante historiographie sur ces phénomènes.

³¹³ *La mobilità sociale nel medioevo : rappresentazioni, canali, protagonisti, metodi d'indagine (Atti del convegno, Roma, 28-31 maggio 2008)*, dir. Sandro Carocci, Rome, 2010.

³¹⁴ Ce type de groupe intermédiaire est parfaitement défini par Marie Cartier, Isabelle Coutant, Olivier Masclet et Yasmine Siblot, *La France des petits-moyens...* Quant à l'expression « classe moyenne », elle a connu (comme celle de peuple, voir au début de cette séance) un étonnant regain de succès dans les discours des candidats à l'élection présidentielle d'avril-mai 2012. Les contours du groupe en question étaient d'ailleurs dessinés de façon très différente selon les candidats, le seul point commun étant que ses membres avaient été victimes de la conjoncture au cours des années précédentes et ressentaient de l'inquiétude sur le maintien de leur place dans l'échelle sociale (aussi mal définie que celle-ci put paraître).

³¹⁵ Mollat et Wolff n'hésitent pas à employer la notion de classes moyennes pour définir la frange supérieure du peuple qui réclame l'autonomie politique (Mollat et Wolff, *Ongles bleus...*, chap. II, p. 53-90 : « Les 'moyens' contre les 'grands' ». Le mouvement, amorcé dès 1280, s'étend sur près d'un siècle, en Flandre surtout mais aussi ailleurs. L'essai de définition de ce que sont ces « moyens » (p. 53-54) reste cependant à l'état d'esquisse, l'attention des auteurs se portant aussitôt sur la « révolution des métiers » de la première moitié du XIVe s., qui

sociales médiévales³¹⁶, et on évoquera seulement deux impressions à première vue contradictoires :

- d'une part la présence dans les villes de la fin du Moyen Âge de solides groupes de familles qui sortent du peuple et s'y rattachent officiellement, parfois en formant une sous-catégorie (*popolo grasso*, maîtres des métiers flamands ou allemands), mais disposent de patrimoines confortables et exhibent un style de vie qui se distingue plus ou moins de celui des classes inférieures ;
- mais on aussi l'impression, opposée à la première, que la fin du XIII^e siècle et la première moitié du XIV^e voient l'épuisement de la tentative –si elle a jamais existé– de formation dans les villes médiévales d'une « classe moyenne » qui aurait rassemblé ces divers types d'hommes en ascension et leur aurait assuré une place stable et reconnue dans la structure sociale et institutionnelle des villes³¹⁷. Ce mouvement s'entrevoit au XIII^e siècle, dans les villes italiennes notamment, où il aboutit à l'enrichissement de beaucoup d'hommes nouveaux et aux conquêtes politiques du *popolo*. Mais il s'essouffle dès la fin du XIII^e siècle. Tout ceci reste à approfondir, en dépit des gros efforts de clarification déjà réalisés, notamment à l'occasion du colloque *Mobilità sociale*, qui a constitué l'étape finale du cycle « La conjoncture de 1300 en Méditerranée occidentale », ou par divers travaux sur le cas italien. Le point de vue négatif que j'émets ici est d'ailleurs peut-être influencé par mon actuelle familiarité avec la « conjoncture de 1300 », dont le blocage de la mobilité sociale s'est révélé un aspect important, dans le cas italien en particulier.

exprime leurs revendications : celles-ci montrent qu'il s'agit de maîtres artisans et de compagnons, qui aspirent à l'autonomie politique et économique envers les élites (marchandes, pour l'essentiel). Mollat et Wolff y associent (p. 53-54) –avec prudence et essentiellement sur le cas de la Flandre– les revendications contemporaines qui agitent le groupe rural correspondant, qu'ils appellent les « gros laboureurs ».

³¹⁶ Le Paris du XIX^e s. pose des problèmes exactement comparables à B. M. Ratcliffe et C. Piette, *Vivre la ville. Les classes populaires à Paris (1^{ère} moitié du XIX^e siècle)*, Paris, 2007, p. 553-554, tentés par la définition d'une « petite bourgeoisie » : « ce groupe majeur, quoique encore sous-étudié et sous-théorisé, principalement composé de propriétaires de petits ateliers, de boutiquiers, de cabaretiers, de logeurs et de locataires principaux, était en contact permanent avec les classes populaires dans la vie quotidienne. Il s'agit d'une catégorie tampon, située à la frontière des deux groupes et qui offrait aux salariés, malgré un taux d'échec important, un accès souvent facile à la petite entreprise indépendante ». Ils citent (n. 72 p. 554) une courte bibliographie sur la notion de « petite bourgeoisie » : l'expression est passée telle quelle dans le vocabulaire des historiens anglophones, principalement pour des travaux sur les XVIII^e-XIX^e s. Mais le mot de bourgeoisie est trop connoté dans le vocabulaire médiéval, et trop discrépant auprès des médiévistes d'aujourd'hui, pour se prêter à l'appellation de ce groupe social, même après un gros travail d'explication.

³¹⁷ Anheim et Menant « Instruction et mobilité sociale... ».

Appendice : quelques éléments sur l'historiographie de la culture populaire des années 60-70

Cette fiche est tirée, en toute simplicité, d'un cours d'agrégation du programme de 1999-2000, « Éducation et cultures, XI^{le}-XVe siècles ». Il m'a semblé que, toute élémentaire qu'elle soit, elle pouvait compléter le séminaire « Approches du peuple médiéval » (§5.6 : Culture et outils culturels), au moins pour suggérer combien nos points de vue ont pu évoluer depuis que la « culture populaire » était un thème favori de certains historiens.

Comme définir la culture populaire?

- par ses **acteurs** (=le peuple, conçu négativement : non-privilégiés, ou non-savants : comprend par ex. aussi le bas clergé, qui est proche des classes populaires à la fois par son origine, son mode de vie, et son faible accès à la culture savante). Mais souvent dans des développements sur la culture populaire, c'est en fait par opposition aux *litterati* que sont définis les usagers de la culture populaire : par ex. l'aristocratie, et même les cours, consomment de la culture populaire et l'adaptent à leurs propres usages.
- par ses modes de transmission : l'oral, le geste (mais la culture populaire, orale et gestuelle, ne nous est connue qu'à travers la médiation d'un *litteratus* qui a écrit à son sujet)
- par son **contenu**, avec me semble-t-il deux versants dominants :
 - **croyances, légendes, magie** (=folklore, plus ou moins) ;
 - et **grotesque, dérision, grossièreté** ; et la **proximité de la religion populaire** (interfère avec croyances, magie, etc.).

Quelques phénomènes relevant de la culture populaire : carnaval, charivari, folklore paysan, les revenants, saint Guinefort (le saint lévrier), les superstitions.

Les savoirs techniques, savoirs-faire... ne sont jamais compris par les auteurs dans la notion de « culture populaire ».

La mode de la culture populaire et du folklore, années 70

La culture populaire est un **thème porteur dans les années 70** à peu près, en **particulier chez les modernistes** ; la notion centrale est alors celle d'une culture populaire, qu'on retrouve plus ou moins partout et à toutes les époques comme substrat commun. Opposée à culture des élites ou à culture savante, cf. Robert Muchembled, *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XVe – XVIII^{le} s.)*, 1978. Cf. aussi le sous-titre de Aaron Gourevitch : *La culture populaire au Moyen Âge. Simplices et docti* (1996) : oppose également la culture savante à celle des non-savants, *simplices* (=*illitterati*). Ce livre concerne d'ailleurs essentiellement le haut Moyen Âge, comme la majeure partie de l'œuvre de Gourévitch.

Cette culture populaire est souvent présentée comme **rurale**. On renoue ici avec le thème présenté plus haut : elle aurait des expressions innombrables, s'exprimerait par ex. à travers le charivari (qui a fait l'objet d'un courant d'études dans les années 70), etc.

La **culture populaire urbaine** est plus difficile à appréhender qu'en milieu rural, et en fait elle ne paraît pas donner lieu à une expression permanente comme peut le faire la culture rurale : cf le livre de Muchembled : chap. III « Originalités de la culture populaire urbaine », p. 137 suiv. : les manifestations présentées par Muchembled ressortissent en partie à une culture **typiquement tardomedievale**, celle dont J. Rossiaud³¹⁸ décrit l'apparition vers le XIV^{le} s. dans les pays du Rhône, à travers les groupes de jeunesse ritualisés. Le reste de ce que présente Muchembled est sans doute datable de l'**époque du développement urbain**, aux XI^{le}-XIV^{le} s. : fêtes de corporations et de confréries, réjouissances accompagnant les foires et la fête du patron de la ville... Cf. les dragons et autres géants de processions, dont on reparlera : datent d'autour de 1200, ou du XVe. Aussi le carnaval, qui a une genèse analogue. Pour un médiéviste, cette culture-là s'appelle culture citadine plutôt que culture populaire.

Culture populaire et religion populaire

³¹⁸ J. Rossiaud, *La prostitution médiévale*.

La mode de la culture populaire chez les historiens des années 70 s'est entrelacée à celle de la **religion populaire**, du thème de la **christianisation incomplète des masses**, paysannes en particulier... (Jean Delumeau en a donné les expressions de référence) : la réflexion sur la culture populaire a souvent un arrière - plan religieux (persistances païennes, folkloriques). Ce rapprochement est moins pratiqué aujourd'hui, mais affiné, cf Schmitt (ci-dessous). On a d'ailleurs beaucoup plus écrit sur la religion populaire que sur la culture populaire.

- Muchembled³¹⁹ montre la **répression de la culture populaire aux XVIIe-XVIIIe s.** : « les corps contraints et les âmes soumises : nouveaux mécanismes du pouvoir », s'intitule un de ses chapitres : la persécution des sorciers occupe une bonne part de cette partie du livre ; dans l'ensemble, il s'agit de la mise en place d'un conformisme religieux, qui est aussi conformisme de l'imaginaire, avec naissance d'une culture « de masse », par ex. à travers la diffusion de l'imagerie populaire, de la littérature de colportage. Ex. : les fêtes médiévales genre carnaval, avec déroulement, inversion sociale, éventuellement anticléricalisme... sont remplacées par des processions.
- On quitte maintenant les modernistes, en restant dans la période fondatrice des années 70 :

Bakhtine et le Roy Ladurie

Pour le Moyen Age, deux grands ouvrages à cette époque des années 70 :

- **Mikhail Bakhtine**, *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Age et sous la Renaissance*, en russe, trad. franç. 1970³²⁰. Forte influence malgré ses défauts : considère qu'il existe une culture populaire, relativement homogène, qui ne se limite pas au folklore, et qui s'oppose à la culture savante ou des élites. Mais Bakhtine –outre le statisme de sa théorie- voit exclusivement cette culture populaire comme satirique et grotesque ; à certaines dates, toute la société bascule dans cette culture de la dérisio[n] : il s'agit de temps de fête (carnaval, fête des fous, fête de l'âne...), et chacun peut aussi pratiquer personnellement cette culture de la dérisio[n]. Principe de base : le « **réalisme grotesque** », qui rabaisse et ramène au pan matériel et corporel tout ce qui est spirituel et élevé. Le lieu préféré d'expression de ce réalisme selon Bakhtine la place publique de la ville. Pierre Boglioni³²¹ critique ces idées intéressantes mais « subtilement irritantes par ses généralisations, ses hypothèses et enfin son dogmatisme imperturbable ». Souligne aussi que Bakhtine ne définit pas la notion de « populaire » : est-ce un état d'esprit, un niveau d'instruction ? .
- **Le Roy Ladurie, Montaillou, village occitan, de 1294 à 1324** (1975). D'après le registre d'inquisition de Jacques Fournier, évêque de Pamiers ; Montaillou : haute Ariège, Pyrénées, zone d'hérésie cathare : Le Roy Ladurie reconstitue en ethnologue la vie matérielle, les systèmes de valeurs, les croyances, les mœurs... Le registre de Jacques Fournier est sans doute un des textes où la « voix » des paysans (« voices » de l'ethnographie américaine actuelle : expression des opprimés, étouffée par la culture dominante et par les autorités) est le moins filtrée par le *litteratus* qui l'écrit. *Montaillou*, certainement un des livres les plus lus dans l'ethnographie française, est désormais durement critiqué pour sa méthode et ses approximations, mais reste une lecture attrayante.

Culture populaire et folklore

Mais **pour le Moyen Age c'est sous le nom de folklore** que la culture populaire va connaître de bonnes études, autour de celles de le Goff et J. C. Schmitt surtout : elles commencent dans les années 70 et se poursuivent jusqu'à maintenant, comme partie de l'école d'anthropologie historique qui a son quartier général à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

Définition de Arnold van Gennep : « le folklore, c'est l'ethnographie des populations rurales de l'Europe » ; un peu restrictive peut-être pour les travaux de cette école : par ex. les dragons processionnels font partie d'un folklore urbain.

Mais le folklore, même si on tombe à peu près d'accord sur la définition lapidaire de Van Gennep, **ne se présente pas de la même façon au Moyen Âge pour tous les historiens**. J.-C. Schmitt³²² fait le

³¹⁹ Robert Muchembled, *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne, XVe-XVIIIe s.*, 1978.

³²⁰ Tout ce qui suit, sur Bakhtine : d'après P. Boglioni, *La culture populaire...*, dans *La culture populaire au Moyen Age*, Montréal, 1979, p. 19 suiv.

³²¹ Voir note précédente.

³²² J.-C. Schmitt, *Les traditions folkloriques dans la culture médiévale. Quelques questions de méthode*, dans *Archives des sciences sociales des religions*, 1981.

bilan –au début des années 80, donc avec un certain recul, à la fin de la grande vague d'intérêt pour la culture populaire- des conceptions du folklore :

- « pour les uns, le folklore, aux époques médiévale et moderne, n'est **pas un système culturel cohérent et complet** : un tel système aurait existé anciennement, mais il se serait défait au contact du christianisme : le folklore se serait constitué –pour reprendre la formule de Michel Vovelle- de *membra disiecta* épars, survivants d'une époque antérieure » ;
- pour d'autres, le folklore **conserve sa cohérence** à travers les siècles (Claude Gaignebet, *Le carnaval, essai de mythologie populaire*, 1974) : en particulier l'année « folklorique » a son propre rythme, où le carnaval tient une place majeure ; tout au long de cette année, rites et croyances donnent une valeur spécifique à chaque période. « Perspective anhistorique » pour Schmitt, qui la critique énergiquement : elle aplatis l'histoire, gomme l'apport particulier de chaque époque.